DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 13570 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 14 SEPTEMBRE 1988

Compte à rebours au Liban

Déchiré, asservi et ruiné en treize ans d'une guerre sans merci, le Liban subira-t-il bientôt l'ultime affront d'être privé de président ? Ce sombre scénario n'est désormais plus à exclure. A dix jours de la date fatidique du 23 septembre, où le mandat de six ans du président Amine Gemayel touchera à son terme, le mécanisme de sa succession est totalement grippé. Au cours des dernières semaines, aucun élément nouveau n'a permis au Liban de sortir de l'impasse politique où l'ont tour à tour plongé la candidature du vieil édile pro-syrien Soleiman Frangié et, en guise de riposte, le boycottage, le 18 août, du Parlement par l'Est chrétien. Les deux Liban et leurs parrains — Damas pour les musulmans, Washington pour les chrétiens — campent solidement pour l'instant sur leurs positions.

A mesure qu'approche l'échéance, la classe politique libanaise se livre à une agitation inquiète, mais aussi stérile que fébrile. Car le sort du scrutin présidentiel est devenu l'enjeu d'une rude lutte d'influence entre deux « grands électeurs » étrangers, les Etats-Unis et la Syrie.

L'administration Reagan souhaite que le successeur de M. Gemayel ait l'appui du plus grand nombre de Libanais pour défendre, le jour venu, d'éventuelles réformes institutionnelles. En tentant d'imposer avec M. Frangié un candidat à sa dévotion — et le plus grand « diviseur » du camp chrétien, — la Syrie a pour sa part pris délibérément le risque de paralyser l'Etat libanais.

Dans l'immédiat, le danger est donc grand de voir une « vacance » s'installer à la tête du pays. Le président, fût-il le plus souvent politiquement impuissant, demeure malgré tout le dernier symbole des vestiges de l'Etat, et le seul garant de ce qui lui reste d'unité et d'indépendance. Sa « disparition » — même provisoire — serait évidemment la pire hypothèse pour un peuple déjà recru d'épreuves et, pour l'Etat, le probable prélude à l'éclatement.

Mais comment surmonter la crise ? Le président syrien Assad est-il prêt à faire preuve de souplesse après avoir affiché tant d'intransigeance ? Le comportement de ses alliés libanais permet d'en douter. Ainsi, la convocation lundi pour le 22 septembre — veille de l'échéance — du Parlement par son président, M. Hussein Husseini — un chiite allié de Damas, — a été ressentie comme une provocation par le camp chrétien. Les députés ont été conviés à se réunir non pas au palais Mansour, qui les accueille depuis 1976 et se trouve sur la ligne de démarcation entre les deux secteurs de Beyrouth, contrôlée par l'armée libanaise, mais à l'ancien siège du Parlement, au centre d'une ville dévastée où règne l'armée syrienne. Beaucoup, y compris chez les musulmans, y voient un indice de la mauvaise volonté de Damas.

Le président Assad semble d'autant plus résolu à ne pas lâcher prise que l'environnement régional lui est devenu en quelques mois singulièrement défavorable. Le forfait de son allié iranien dans la guerre du Golfe, la résurgence au Liban du frère ennemi irakien, le renforcement de la stature de M. Arafat, adversaire honni, la volonté commune de Washington et de Damas d'apaiser les conflits régionaux, incitent sans doute le chef de l'Etat syrien à défendre jusqu'au bout sa dernière carte, le Liban. Dans cet inquiétant contexte, l'annonce lundi d'un prochain séjour à Damas du sous-secrétaire d'Etat américain, M. Richard Murphy, est la seule lueur d'espoir.

(Lire nos informations page 4.)

M 0147 - 0914 0- 4,50 F



3790147004500 09140

Le plan emploi du gouvernement

Le coût de la main-d'œuvre va être réduit pour les PME

Allégement des coûts de la main-d'œuvre et amélioration des conditions de financement des petites et moyennes entreprises (crédits et fiscalité) ; véritable formation donnée aux personnes bénéficiant d'un emploi social (TUC et SIVP) : telles sont les grandes lignes du plan Emploi que MM. Rocard et Soisson présenteront mercredi 14 septembre au conseil des ministres.

Le plan emploi, préparé par l'hôtel Matignon et le ministère du travail, est tout entier bâti sur l'idée que le coût de la main-d'œuvre est trop élevé pour les employeurs, et qu'il faut l'alléger. Les mesures concernent d'abord et surtout les entrepreneurs individuels (artisans, commerçants...), qui hésitent à embaucher à cause de la lourdeur des charges sociales. Celles-ci seront réduites — voire supprimées — dans certaines conditions d'embauche précises. De plus, les cotisations employeurs seront déplafonnées et les taux réduits (d'un point en 1989, et d'un point en 1990).

Ce plan d'un coût de 2,5 à 3 milliards de francs et qui a l'ambition d'apporter une réponse globale au problème de l'emploi, intègre au niveau de la stratégie la baisse de l'impôt sur les sociétés (de 42 à 39 % quand les bénéfices sont réinvestis) pour les grandes entreprises et la réduction de 16,60 à 14,60 % des droits de mutation sur les fonds de commerce pour les petites entreprises. Les collectivités locales qui prélèvent une part de cet impôt (1,6 % pour les départements, 1,20 % pour les communes) seront invitées à faire, elles aussi, un effort. Dix-huit milliards de fonds CODEVI (Comptes pour le développement industriel) seront prêtés à 9 % aux PME.

Enfin, le troisième volet du plan social portera sur l'amélioration de la formation — pour les TUC et les SIVP tout spécialement — et de la qualification.

(Lire l'article d'A. LEBAUBE, p. 20.)

Remous politiques à la Fédération de la métallurgie

M. Sainjon abandonne ses fonctions à la CGT

M. André Sainjon a démissionné de son poste de secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT. Selon celle-ci, qui a annoncé la nouvelle le 13 septembre, M. Sainjon l'a fait « à la suite de critiques » au sujet de « sa conception du travail, sa pratique syndicale, sa capacité de direction et son décalage politique ». M. Jean Demaison pourrait lui succéder.

La démission de M. André Sainjon, qui était secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie (FTM-CGT) depuis novembre 1976, marque le point d'orgue de la crise de direction de cette fédération, considérée longtemps comme le symbole de la force militante de la CGT. Les difficultés pour M. Sainjon s'étaient accrues en juin dernier (*le Monde* du 28 juin). Minoritaire au sein du secrétariat de sa fédération, comme au sein du bureau fédéral, il avait alors perdu l'appui du secrétaire général de la confédération, M. Henri Krasucki, qui avait dû reconnaître qu'il n'était soutenu que par une minorité.

M. Krasucki avait pourtant volé au secours de M. Sainjon en novembre 1986 au congrès de sa fédération. Fait unique : le secrétaire général de la CGT avait répondu lui-même aux critiques formulées sur le rapport d'activité de... M. Sainjon. Celui-ci avait sauvé son poste en se faisant réélire pour la quatrième fois secrétaire général de la FTM, mais il avait dû accepter une mise en surveillance, avec l'entrée au sein du bureau fédéral d'un des « durs », M. Jean-Louis Fournier, du syndicat CGT-Renault. L'ancien « poulain » de M. Krasucki dirigeait de moins en moins sa « maison », la réalité du pouvoir étant détenue par MM. Jean Demaison, Jean-Louis Fournier et Francis Grégori.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 20.)

M. Dumas rencontrera M. Arafat

CE SONT DES CIGOGNES !... UNE ESPÈCE MIGRATRICE !

JE CONNAIS !

Le chef de l'OLP devait être reçu, mardi 13 septembre, à Strasbourg, par le groupe socialiste du Parlement européen. M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, le rencontrera le lendemain.

(Lire nos informations page 4)

Le secrétaire général du PC soviétique en visite en Sibérie orientale

La rentrée mouvementée de M. Gorbatchev

Après un grand mois de vacances, M. Gorbatchev a repris ses activités publiques. Il était lundi 12 septembre, à Krasnoïarsk, où, à l'occasion d'un « bain de foule », il s'est fait vigoureusement interpeller sur les effets — ou le manque d'effets — de sa politique.

MOSCOU
de notre correspondant

M. Gorbatchev est rentré de vacances lundi. Il a aussitôt quitté Moscou pour la région de Krasnoïarsk en Sibérie orientale, et le mardi 13 septembre, c'est déjà comme s'il n'y avait pas eu d'été, pas la moindre pause dans la bataille politique qui secoue l'URSS. Car à travers ces premiers échanges — extrêmement animés — avec les foules massées sur son chemin, à travers critiques et louanges qu'on lui adresse, à travers les interviews et reportages auxquels donne lieu ce voyage, l'affrontement entre conservateurs et modernistes est si criant qu'on croit vivre une journée supplémentaire de la conférence du parti. Fin juin, c'était cartes sur table et ça l'est à nouveau quand M. Gorbatchev fait sa rentrée politique en déclarant : *« Il est essentiel, camarades, d'aller fermement de l'avant et tous ceux qui voudraient nous tirer en arrière par tous les moyens devraient être écartés. »*

C'est évidemment dire là qu'aucune des réformes politiques qu'il avait fait adopter à l'arraché par la conférence ne deviendra réalité sans qu'un rapport de forces ne l'impose et que l'année sera donc mouvementée. On le savait, mais si le secrétaire général a choisi de le proclamer, c'est sans doute qu'il ne peut entretenir la moindre illusion à ce sujet tant le terrain est miné.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

Onze mois après la mort de Thomas Sankara

« Rectification » au Burkina-Faso

Depuis le coup d'Etat au cours duquel, il y a près d'un an, le capitaine Thomas Sankara avait trouvé la mort, son successeur à la tête du pays, Blaise Compaoré, a entrepris un politique de « rectification » tous azimuts.

OUAGADOUGOU
de notre envoyé spécial

Dans ce cimetière reculé de la banlieue de Ouagadougou, la simple tombe de ciment blanc est placée symboliquement — dernier hommage au chef — légèrement en avant de celles, toutes aussi simples et immaculées, de ses douze compagnons morts en même temps que lui. Quelques fleurs, une inscription maladroitement écrite sur un morceau de carton : *« Tu resteras toujours notre président »*, un chien famélique, qui passe entre les tombes, et un adolescent — gardien ? Flic ? Fidèle ? — qui surveille d'un œil distrait.

C'est tout mais c'est important : Thomas Sankara l'ancien président du Burkina-Faso (ex-Haute-Volta), assassiné le 15 octobre dernier, a enfin une sépulture décente. Pendant quelques semaines, en effet, sa dépouille mortelle était restée enfouie sous quelques pelletées de terre. *« Comme un chien »*, s'insurgeaient même certains de ses adversaires.

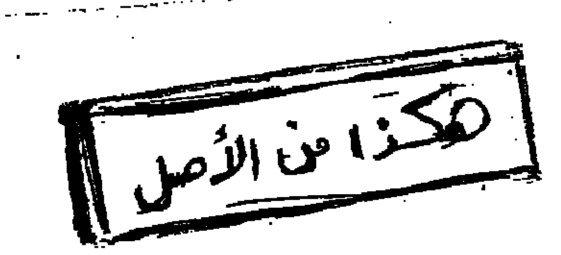
Cette « normalisation funéraire » est-elle un prélude à l'oubli ou l'amorce d'une réhabilitation du bouillant capitaine ? Personne, aujourd'hui, ne peut répondre. Onze mois, en effet, après sa mort, la majeure partie des Burkinabés semblent animés de sentiments bien contradictoires à son égard. S'ils sont fiers que *« cet homme-là »* — qui avait fait la une de nombreux journaux dans le monde — ait été un des leurs, ils ne sont pas mécontents non plus que sa politique ait cessé.

« Partout on connaît maintenant le Burkina, dit fièrement un étudiant, *nous qui étions considérés, même en Afrique, comme des moins que rien parce que notre pays est un des plus pauvres de la planète « Il » nous a redonné notre dignité. Malheureusement, vers la fin, il était devenu un peu fou. Il risquait même de finir comme Sékou Touré. Je vais peut-être vous choquer mais... c'est peut-être mieux qu'il soit mort avant. »*

JOSÉ-ALAIN FRALON.

(Lire la suite page 3.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pas. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



هكذا من الأصل

Débats

SOCIALISTES

Notre perspective : une société d'équilibre

par JEAN POPEREN (*)

« Il faut qu'un puissant mouvement se lève partout et s'empare de notre société pour le refus des injustices, le refus des exclusions. »

François Mitterrand – Lyon – 15 avril 1988

1981-1988. Après la victoire flamboyante, le succès apaisé. Groggy l'espace d'une saison en 1981, la droite ressortait bientôt dopée de son désastre. C'est cette fois-ci qu'elle semble se défaire sous nos yeux ; et le téléfilm d'enthousiasme mécanique qu'a mimé Chirac à La Baule n'a trompé personne.

C'est que la droite, ayant vécu sa défaite de 1981 comme un accident de parcours, craint aujourd'hui de subir le tournant de cette fin du siècle. La « parenthèse », ce n'était pas 1981-1986, c'est 1986-1988. La « durée » a changé de camp.

« Le camp ! » Qu'on me pardonne cette horrible métaphore militaire : la force des (mauvaises) habitudes ! Les pasdarans du « consensus » vont me fouetter... du verbe. C'est qu'il est désormais entendu que ce qui, partout ailleurs dans les démocraties, s'appelle « alternance » est chez nous « guerre civile » (en leur grande indulgence, les pasdarans nous accordent qu'elle est « froide »). Observons pourtant que l'alternance n'est devenue la « guerre civile » que depuis qu'elle joue au bénéfice de la gauche ! Ce ne sera pas un des moindres mérites du président François Mitterrand que d'avoir, en ce pays, acclimaté l'« alternance douce ».

Donc, pour le moment, nous sommes là, nous, les socialistes, avec la gauche – que nous assumons désormais largement, – avec d'autres encore : ceux qui le veulent. Nous sommes là, et, semble-t-il, pour quelque temps.

Le temps, la durée : pour quelle perspective ?

« Aujourd'hui que nous gouvernons, est-ce le moment de s'interroger ? » Pour certains, on le sait, ce n'est jamais le moment. Faudrait-il comprendre que, quand on gouverne, on ne pense pas ?

Le gouvernement a sa fonction : il gère un moment de la longue marche. Et pour le moment présent, dont *la Lettre aux Français* du président de la République a fixé le sens, le gouvernement fait ce qu'il a à faire, et, d'un avis qui paraît largement répandu, il le fait plutôt bien. Sous la direction du premier ministre a prévalu, dans le cas, exemplaire, de la Nouvelle-Calédonie mais aussi à l'occasion de plusieurs conflits sociaux, le compromis par la concertation, le dialogue sur la proclamation. Réussite qui pourrait faire école.

Une formidable « mutation »

Mais pour les tâches à venir, qui seront lourdes, le gouvernement aura besoin que les socialistes sachent donner à la gauche et à l'ensemble des forces de progrès un grand élan collectif. Et il n'est point d'élan collectif sans perspective. Ce qui veut dire d'abord : savoir où nous en sommes.

Depuis le temps qu'on nous répète que nous, socialistes, avons changé, que nous le répétons avec les autres, il serait peut-être temps de dire en quoi. Et nous ne sommes pas forcément les plus mal placés pour le faire.

Naturellement que nous avons changé. Et le monde, autour de nous, a changé. Et ceci surtout explique cela.

Nous sommes à un moment de ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler « mutation » : en fait une nouvelle et formidable – la plus énorme jamais vécue – explosion des forces productives (production, échanges, communication).

La première caractéristique propre à cette mutation sans précédent est l'extraordinaire accélération des rythmes des progrès techniques, scientifiques, dans tous les domaines, bien en avant des institutions et de la conscience collective. Les grandes crises des sociétés naissent toujours de ces écartèlements entre, d'une part, forces productives et structures sociales (rapports de production), superstructures institutionnelles, culturelles, politiques d'autre part. C'est bien ce que nous sommes en train de vivre.

Le raccourcissement fantastique – et qui va s'accélérer – du temps de travail nécessaire à la production et l'entrée de centaines de millions de producteurs des pays dits du tiers-monde sur le marché du travail offrent aux détenteurs des moyens de production, de plus en plus satellisés autour du capital financier, un moyen de pression formidable sur les salariés. Par où l'on voit que le brusque élargissement économique du monde est de conséquence aussi considérable que fut son élargissement géographique aux quinzième et seizième siècles.

Depuis quinze ans que la crise a commencé d'être vécue, les conditions de la confrontation, globalement, dans les pays industriellement avancés, sont devenues plus difficiles pour le monde du travail. Après une phase de montée pour le salariat, de hausse du niveau de vie, de progrès démocratiques et culturels, le rapport des forces sociales tend à s'inverser et à repousser le salariat sur la défensive.

Une société « triale »

La déchirure la plus douloureuse, la plus crûment ressentie, est la présente aggravation des inégalités à l'intérieur des sociétés occidentales, et entre ces sociétés et les pays qu'on dit « en voie de développement », dont la plupart vivent en fait une accentuation de leur sous-développement.

Ce qui est en marche, ce n'est pas le fantasme de la « machine égalitaire », c'est la machine inégalitaire !

« Loin de se réduire, les formidables inégalités qui structurent les sociétés et façonnent les rapports entre les Etats et les peuples s'accroissent inexorablement (1) ».

Nous allons, *non vers une société duale, mais vers une société triale*, où la masse centrale tend à glisser vers le bas, entre une zone de pauvreté qui s'élargit et une sphère dominante plus concentrée et plus forte : *« 20 % de la population (des pays développés) disposent de la moitié des revenus et des patrimoines et 10 % s'en attribuent plus du tiers (2) ».*

Pouvons-nous renverser la tendance, pouvons-nous desserrer la pression ? Et d'abord, le pouvons-nous en un seul pays ? Evidemment non !

Ce qui impose aux socialistes européens de se donner des *structures* de coopération plus étroites dès les prochaines années : car c'est au moment où l'internationalisation progresse dans tous les domaines que les liens entre socialistes paraissent les plus incertains et les moins organisés.

Mais la proximité de l'échéance européenne doit-elle nous dispenser de l'effort hexagonal immédiat ? Faudrait-il donc, ici, attendre et ne rien faire ? Sans doute, après ces déchirures que provoque chaque nouvelle percée des forces productives, le mouvement habituel de l'histoire est qu'un rééquilibrage s'amorce et qu'un nouveau tissu social se reconstitue : en l'occurrence, un nouvel essor économique devrait, à terme, offrir de nouvelles possibilités au salariat, lui-même transformé. Mais rien n'est inéluctable. Et, pour le moment, les effets de la crise dans le corps social s'alourdissent.

La logique de l'aggravation des tensions est de glisser jusqu'à des situations de rupture, d'affrontement brutal, à l'intérieur des nations ou entre les nations. Les groupes dominants de nos sociétés ne sont point aveugles devant ce risque : ils espèrent parfois le surmonter par les moyens de force. Mais les néo-saint-simoniens (3) qui inspirent aujourd'hui la caste dominante préparent plutôt l'ère des organisateurs que le temps des colonels.

L'américanisation de la vie politique en Occident (dont l'exceptionnelle poussée d'abstentionnisme aux récentes élections législatives en France aura été un révélateur), qui se caractérise notamment par le déclin de la conscience politique au bénéfice de la médiatisation de masse, est un puissant encouragement à ce courant idéologique qui, depuis plus de deux siècles, rêve d'une concentration des pouvoirs au bénéfice de ceux qui « savent ».

Anesthésie médiatique

Ayant observé que plus on informe et moins on sait il calcule que, maîtrisant les consciences par l'irrésistible engourdissement de l'anesthésie médiatique, cette « élite » qu'il estime être aura bientôt les moyens tout à la fois de prévenir les grandes secousses politiques et de se dégager des contraintes de la démocratie : ce serait *le despotisme téléclairé*.

N'avons-nous le choix qu'entre l'engourdissement et la violence, la résignation et le drame ? Ou peut-il y avoir une voie, une volonté une raison ? Hier, nous disions « stratégie de rupture » ? Nous ne le disons plus. Mais quoi ? N'y aurait-il rien entre la « rupture » et la simple gestion du jour qui passe ?

Nous, les socialistes, nous sommes pour le compromis : *le « compromis social »*. Nous sommes pour un *nouvel équilibre*, qui s'exprimera prioritairement en *nouveau partage du travail*, et qui, au-delà, modèlera la société à venir et la conscience collective en une nouvelle conception de la *place du travail* dans la société et dans la vie humaine.

L'enjeu des tensions actuelles, des épreuves que nous vivons, il est là : parvenir à une société d'équilibre par un plus juste partage des profits et des richesses – revenus et travail – qui implique et que conditionne un plus juste partage du pouvoir, du savoir. Au-delà, sur le plus long terme, il convient que cette société elle-même plus équilibrée puisse maîtriser les rapports du trinôme croissance-démographie-environnement.

C'est notre proposition, notre perspective, autour d'elle que s'organise notre action, celle qu'a tracée le président de la République dans sa *Lettre*, celle qu'a présentée au Parlement le premier ministre, celle qu'avait adoptée la convention nationale du Parti socialiste en janvier.

Alors, disons-le. Et que chacun prenne ses responsabilités : car ce serait un grand risque que certains, aujourd'hui, laissent passer la chance du compromis, refusent l'occasion du plus juste partage par la concertation. On ne joue pas impunément trop longtemps avec la cohésion sociale. Nous, socialistes, en tout cas offrons cette perspective au pays : le « nouvel équilibre », comme d'autres, ailleurs, en d'autres temps, avaient annoncé la « Nouvelle Frontière ».

Au lieu de gémir, avec tout le chœur des pleureuses hypocrites sur le « déclin de la politique », « l'apathie ou l'indifférence de l'opinion », donnons au « politique » sa vraie fonction : faire des idées, d'une idée centrale, une force motrice du mouvement social. C'est ça d'abord le rôle d'un parti comme le Parti socialiste. Haussons le politique à un autre niveau que celui des intrigues du jeu politicien. Proposons cette direction en réponse politique aux problèmes de la société civile.

Cherchons dans cette direction la riposte de fond à l'escalade de l'horrible. Le Pen ne « dérape » pas : il a choisi de se tailler une base d'« opinion » par une stratégie de provocation contre l'ensemble des structures politiques, de la « société politique » existante. L'inquiétant – et pas seulement pour la droite – est que jusqu'ici il y réussisse. Il n'y a de chance de casser la mécanique qu'en ouvrant une perspective crédible qui rende espérance et confiance à ceux qui s'éloignent ces temps-ci de la démocratie.

Les habitudes du guesdisme

Et puis, au-delà, plus largement, rassemblons sans exclusive sur ce grand dessein des socialistes : la voie est ouverte à tous ceux qui veulent s'y engager, sans qu'il soit besoin d'imaginer des combinaisons politiciennes qui ne rappelleraient que les mares stagnantes d'un autre temps. Dès lors qu'il y a une force politique prépondérante, elle a vocation à initier un rassemblement le plus large possible.

Du coup, bien sûr, le Parti socialiste sera amené à adapter ses structures à sa fonction. Un parti de rassemblement, apte à assumer – à travers toute la diversité du territoire – la diversité du mouvement social ne peut rester un parti de centralisme d'appareil.

Puisqu'on a dépouillé le guesdisme, faudrait-il n'en garder que les habitudes d'organisation ?

Que ce parti d'aujourd'hui exprime un puissant mouvement de la société française vers le *Nouvel Equilibre* !

(*) Ministre des relations avec le Parlement.

(1) *Le Monde diplomatique*, juillet 1988.

(2) *Idem.*

(3) Le courant s'exprime notamment au travers de la fondation Saint-Simon *qui vient de publier la République du centre.*

Penser à l'autre Europe

par JOSEF NOVAK (*)

L'ANNÉE 1992 *marquera l'union économique* des douze pays de la Communauté européenne. C'est une étape historique dans la mesure où cela renforcera politiquement le monde démocratique. On peut toutefois regretter que, simultanément, cette unification ne provoque une scission avec le *reste de l'Europe. Certaines nations exclues de l'heureuse alliance s'en inquiètent.*

Si les observateurs politiques marchent sur des œufs lorsqu'ils traitent de l'admission d'un pays d'Europe centrale tel que l'Autriche au sein de la CEE, ce n'est pas un hasard : l'Autriche était, *avant la première guerre mondiale, le cœur de la Mitteleuropa, une région qui a toujours défié* ses limites dans l'espace et dans le temps, et qui a donc sans cesse été source de problèmes.

Alors qu'ils font tout pour obtenir des accords commerciaux préférentiels et pour établir des relations diplomatiques avec les pays de l'Est appartenant à la *Mitteleuropa*, les diplomates d'Europe de l'Ouest *évitent les épineux problèmes* culturels, malgré les liens profonds qui unissent les peuples de ces pays à la culture occidentale.

Le terme germanique « *Mitteleuropa* » signifie Europe centrale. Si on le traduit par « Europe de l'Est », c'est par une habitude de langage peu scrupuleuse. En fait, la *Mitteleuropa* résiste de manière tenace à toute définition *géographique et politique. Il s'agit plutôt d'un héritage culturel* dont l'essence a été créée et partagée par des penseurs et des écrivains tels Bernard Bolzano, Edmund Husserl, Thomas Masaryk, Karel Capek, Franz Kafka, Max Brod, Franz Werfel, ou d'autres encore. La *Mitteleuropa* a été élaborée à la fois dans la région et dans la tradition de la monarchie austro-hongroise, *du temps où Vienne était le cœur de l'Europe centrale*, unifiant sous la domination impériale ce qui se faisait de mieux à Prague, Budapest, Cracovie et Trieste.

∴

Les politiciens sont dans l'erreur lorsqu'ils croient qu'au fil des ans *cet héritage a perdu de sa cohérence et qu'il n'existe plus*. Ils se méprennent en assimilant la disparition des juifs de la *Mitteleuropa* – les juifs ont plus que largement contribué à son développement culturel – à la chute du rayonnement de la région. Car, en fait, les intellectuels juifs ont marqué de leur empreinte les plus ardents avocats de la cause, en particulier *ceux qui vivent sous domination soviétique ou qui ont tout fait pour y échapper*. Cela, plus que toute autre chose, a fait de ces successeurs des « Mitteleuropéens » encore plus virulents, comme le dramaturge tchèque Vaclav Havel ou l'écrivain, exilé à Paris, Milan Kundera.

Bien sûr, l'idée d'une culture d'Europe centrale courrouce le camp soviétique dans la mesure où elle ne correspond pas à son *hégémonie politique et militaire sur la Mitteleuropa*. La presse communiste dénonce violemment l'idée d'Europe centrale comme étant un complot occidental, *« furtivement masqué, et désormais le plus dangereux »*, *visant à affaiblir* son *unité* idéologique. De manière subtile, ce courroux ravit les dissidents de l'autre côté du rideau de fer, car il cache, selon eux, une sensibilité à l'opinion mondiale.

∴

Les dissidents « mitteleuropéens » sont désespérés de voir à quel point la colonisation soviétique dans le domaine culturel a été telle en Europe centrale que son art, ses institutions sociales, ses croyances, ses valeurs, ses traditions et sa morale ont disparu dans certains cas. *Selon eux, cette catastrophe spirituelle a détruit* l'harmonie entre culture et tradition. Mais ils estiment par ailleurs que toutes les braises ne sont pas éteintes, et ils se tournent vers l'Ouest dont ils attendent de l'aide.

Ces incertitudes quant au futur de l'Europe centrale sont lassantes. Désormais, *la question préoccupante est de savoir comment la prochaine unité politique et économique de la Communauté européenne peut coexister avec son ignorance obstinée des pays kidnappés d'Europe centrale.* En fait, l'Europe de 1992 n'est-elle pas trop dangereuse pour l'ensemble de l'Europe, si l'on garde à *l'esprit que le gouvernement soviétique a également l'intention de préserver son immense empire*, lequel inclut la *Mitteleuropa ?*

∴

Je suis convaincu que la Communauté européenne a une part de responsabilité *dans la reconstitution de l'unité culturelle européenne. Je ne peux pas avaliser son indifférence* et son détachement des problèmes culturels. Je crois que son attitude distante entraînera la fin de l'Europe en tant que région ayant une tradition intellectuelle. Et que cela conduira probablement à un hara-kiri européen.

Quelles sont, cependant, les alternatives de la CEE ?

La création d'une Television Free Europe serait une *réalisation majeure. Utilisant les technologies avancées, la télévision abattrait le mur de la censure* en offrant un accès facile aux événements culturels et politiques, non seulement occidentaux, mais aussi « mitteleuropéens ». La Communauté européenne pourrait également soutenir financièrement des publications et des stations de radio telles que Radio Free Europe et Radio Liberty.

∴

Quoi qu'il *en soit*, si la Communauté ne commence pas, dans un futur proche, à s'engager totalement, elle s'isolera elle-même du reste du continent. C'est peut-être un de ses objectifs, mais il y aura peu de dupes derrière l'enchevêtrement des fils de fer barbelés. Les habitants d'Europe centrale ne peuvent *s'empêcher de voir là un complot occidental qui mine l'intégrité historique de l'Europe*. Et il est probable qu'ils aient raison : d'une tradition autrefois glorieuse, il ne restera plus qu'une fuite devant les responsabilités envers l'Europe en tant qu'un tout.

(*) Ecrivain tchèque vivant à Paris.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

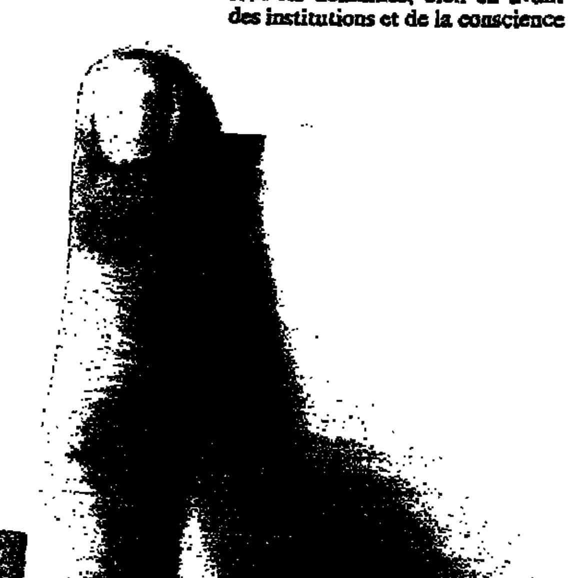
ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.



Etranger

MOZAMBIQUE : la rencontre entre M. Chissano et M. Botha

Le barrage de Cabora-Bassa pourrait fonctionner de nouveau au début de 1990

SONGO (nord du Mozambique)
de notre envoyé spécial

La glace semble, de toute évidence, brisée. Les présidents Joaquim Chissano et Pieter Botha étaient tout sourire pour leur première rencontre, lundi 12 septembre à Songo, dans la province de Tete (nord-ouest du Mozambique). Un lieu, en fait, pratiquement neutre puisque les deux heures d'entretien se sont déroulées dans les locaux du complexe hydroélectrique de Cabora-Bassa, qui est, en majeure partie, contrôlé par le Portugal, l'ancienne puissance coloniale.

C'est un endroit symbolique, comme l'a souligné le chef de l'État mozambicain, et cela à double titre. Tout d'abord, parce que ce gigantesque barrage sur le Zambèze, le plus important d'Afrique, est synomyme, pour M. Chissano, de coopération et de développement pour les pays de la région. Ensuite, parce que cette réalisation – ce qu'il n'a pas précisé – est inutilisée depuis plusieurs années. Les rebelles de la RENAMO (Résistance nationale du Mozambique) ont, en effet, saboté 524 pylônes des lignes à haute tension, rendant ainsi inopérante la centrale et privant d'électricité le Mozambique, mais aussi l'Afrique du Sud, à qui presque les trois quarts de la production étaient destinés.

Il n'y avait donc pas de meilleur endroit pour marquer la reprise du dialogue entre les deux Etats et pour *« réanimer l'esprit des accords de Nkomati »* de mars 1984, qui se sont pourtant révélés bien vite être un chiffon de papier. Le fonctionnement de Cabora-Bassa est considéré par le président Chissano comme la preuve que Pretoria respectera à l'avenir sa parole et ne fournira plus d'aide matérielle à la RENAMO. Cela pourrait constituer la première étape concrète vers un processus de détente, qui est seulement en cours.

Le successeur de M. Samora Machel a donc longuement montré à son homologue le complexe hydroélectrique. Les deux hommes, en compagnie de M. « Pik ». Botha, ministre des affaires étrangères, ont parcouru, sous les yeux inquiets des services de sécurité sud-africains, le barrage et la centrale en parfait état de marche (il en a coûté 8,5 millions de dollars en 1987 au Portugal). Il suffit donc de réparer les lignes pour que le courant passe à nouveau entre l'Afrique du Sud et le Mozambique, au sens propre comme au figuré.

Après la signature des accords de Lisbonne en juin dernier entre l'Afrique du Sud, le Portugal et le Mozambique, les travaux de reconstruction devraient en principe commencer dès octobre, selon M. Castro Fontes, président du conseil d'administration de la centrale. Un contrat a été signé, le vendredi 9 septembre, à Lisbonne, avec une firme italienne, pour la remise en état, et une société sud-africaine, pour la fourniture de matériel.

Le financement sera assuré par un prêt de 100 millions de francs du gouvernement italien au gouvernement mozambicain et un autre, de 35 millions de rands, de banques sud-africaines, garanti par Pretoria. L'armée mozambicaine, assistée logistiquement par l'Afrique du Sud, en assurera la protection.

Si tout se déroule comme prévu, tout devrait être terminé à la fin de 1989, et les turbines pourraient fonctionner à nouveau à plein régime au début de 1990. Comment, ensuite, éviter les nouveaux sabotages ? Neuf cents kilomètres de lignes se trouvent en territoire mozambicain. Les protéger n'est pas une mince affaire. M. Chissano paraît confiant mais refuse de dévoiler de quelle manière il entend procéder.

« Le deuxième pas »

Pour l'instant, il a obtenu la garantie de M. Botha qu'aucune aide ne sera fournie à la RENAMO. Cela semble lui suffire, même si, par le passé, les Sud-Africains n'ont pas respecté leur parole. Le climat est actuellement plutôt à la confiance. On verra, avant d' *« aller aussi loin qu'il est possible »* dans cette voie, selon la formule utilisée par M. Chissano.

M. Botha a surenchéri en parlant de *« deuxième pas »* après Nkomati et de *« futur doré des relations »* après la remise d'une pièce d'or en cadeau, un Krugerrand. Il a approuvé l'offre d'amnistie du régime mozambicain aux rebelles et la cessation des violences. De son côté, M. Chissano a reconnu que d' *« importantes réformes »* avaient été accomplies en Afrique du Sud mais qu'il fallait qu'elles soient *« accélérées »*. *« Si nous pouvons obtenir l'harmonie avec M. Botha,* a-t-il ajouté, *et s'il n'y a pas d'harmonie en Afrique du Sud, nous n'aurons abouti à rien. »*

Les entretiens ont été, au dire de tous, courtois, amicaux et prometteurs pour l'avenir. Il semble qu'il y ait eu, de part et d'autre, une réelle volonté d'améliorer les relations bilatérales et de promouvoir les échanges économiques. L'amorce de la détente, entreprise en août 1987 par M. Jacinto Veloso, ministre mozambicain de la coopération, a été longue à se concrétiser. Il aura fallu un an pour qu'elle aboutisse. La mort accidentelle du président Machel en octobre 1986, dont Pretoria fut rendue responsable par Maputo, a été longue à pardonner par les dirigeants mozambicains.

Reste, désormais, à savoir si ce dégel aboutira à un *modus vivendi* solide et durable. Et surtout si les militaires sud-africains respecteront les engagements du pouvoir politique. Tout au long de cette rencontre, le général Magnus Malan, ministre de la défense sud-africain, se trouvait presque constamment à quelques longueurs derrière les deux présidents. Faut-il y voir un signe ?

MICHEL BOLE-RICHARD.

La visite du chef de l'Etat tunisien en France

MM. Mitterrand et Ben Ali veulent développer la coopération entre le Maghreb et l'Europe

Au deuxième jour de sa visite d'État en France, le président Ben Ali devait avoir, dans la matinée du mardi 13 septembre, un entretien avec M. Michel Rocard, avant une réception à l'Hôtel de Ville et un déjeuner au Sénat. Il a été ajouté, au programme officiel de la journée, une réception offerte à la colonie tunisienne dans un hôtel parisien, en présence de M. François Mitterrand.

Accueilli par le chef de l'Etat français à Orly lundi après-midi, M. Ben Ali a tout de suite exprimé son désir d'*« enrichir les relations bilatérales et d'élargir la coopération franco-tunisienne »*. Au cours du dîner offert à l'Elysée, s'exprimant en arabe, il s'est déclaré convaincu que *« la sécurité et la prospérité de l'Europe ne peuvent s'accommoder indéfiniment de l'instabilité et du sous-développement de la Méditerranée en général et de sa rive sud en particulier »*. Il a évoqué l'édification d'une communauté maghrébine qui *« favorisera l'instauration d'une coopération globale et fructueuse avec la Communauté européenne »*.

Sur le même registre, le président Mitterrand a dit : *« La France assumera en 1989 la présidence des sept pays industrialisés et la présidence de l'Europe. Nous rappellerons à nos partenaires les principes qui doivent guider nos relations avec les pays en voie de développement. »* Faisant allusion à la réconciliation entre l'Algérie et le Maroc, il a poursuivi : *« Des Etats qui ne se parlaient plus renouent le dialogue. C'est bon pour l'unité maghrébine. La France se sent, par l'histoire et par le cœur, proche des pays du Maghreb. »*

A M. Ben Ali, qui a exprimé sa solidarité avec *« le peuple palestinien, victime d'une impitoyable répression dans les territoires arabes occupés »*, M. Mitterrand a répondu en évoquant *« le droit des peuples à choisir leur destin »*. Alors que la question de la rencontre entre MM. Dumas et Arafat à Strasbourg occupait bien des esprits, le chef de l'État a poursuivi : *« Il faut que les rancœurs et les craintes soient vaincues pour faire repartir le dialogue. Après ce qui s'est passé dans les territoires occupés, il n'y a plus de temps à perdre. Le peuple israélien et le peuple palestinien doivent prendre leurs responsabilités. »*

S'agissant du Sahara occidental, le président français a déclaré que la France *« suit l'évolution actuelle et attache beaucoup d'importance au droit à l'autodétermination »*. Il a également exprimé sa préoccupation quant à l'avenir du Liban. *« Il faut que les Libanais puissent exercer leurs droits dans le cadre constitutionnel qu'ils se sont donné »*, a-t-il dit.

Enfin, revenant à la Tunisie, M. Mitterrand a exhorté les patrons français à visiter *« les vastes chantiers en Tunisie, pour la bonne santé de leurs entreprises mais aussi pour aider ce pays ami de la France »*.

Dans les milieux du patronat, où cette visite sera l'occasion de contacts à haut niveau, on souligne le rôle que les PME et les PMI françaises peuvent jouer, par leurs investissements, dans une Tunisie où l'horizon politique s'est éclairci depuis le règlement de la succession de M. Bourguiba.

ZIMBABWE : en visite dans le Matabeleland

Jean-Paul II insiste sur la réconciliation nationale

Pour sa seconde journée au Zimbabwe, Jean-Paul II s'est rendu, le lundi 12 septembre, à Bulawayo, capitale du Matabeleland. Dans cette province, qui a retrouvé la paix il y a quelques mois seulement, les conflits tribaux ont fait plusieurs centaines de morts depuis l'accession du pays à l'indépendance en avril 1980.

Lors d'une messe, qui a rassemblé quelque 80 000 personnes sur le champ de courses d'Ascot, le pape a insisté sur l'idée *« de réconciliation et de fraternité »*. *« Plus d'entraînement à la guerre »*, mais *« un entraînement à la paix et au développement »*, a-t-il dit dans son homélie.

Le souverain pontife qui avait été accueilli à l'aéroport de Bulawayo par M. Joshua Nkomo, l'homme fort du Matabeleland, l'ancien rival politique du président Robert Mugabé avec lequel il s'est aujourd'hui réconcilié, a aussi participé à une rencontre œcuménique à la cathédrale anglicane avant de regagner Harare.

Jean-Paul II devait quitter le Zimbabwe le mardi 13 septembre pour le Botswana où il passera vingt-quatre heures. Au Mozambique où il doit se rendre vendredi 16 septembre, les rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (Renamo) ont annoncé, dans un communiqué rendu public à Lisbonne, un cessez-le-feu unilatéral, du 15 au 21 septembre, dans les trois provinces – Maputo, Beira et Nampula – que le souverain pontife visitera. – *(AFP, Reuter.)*

« Rectification » au Burkina-Faso

(Suite de la première page.)

Comme si a fin tragique, celle d'un grand frère admiré, qui aurait continué à rouler trop vite sur sa moto en dépit des conseils de prudence, avait été l'aboutissement fatal d'une trajectoire trop rapide.

Et les Burkinabés, eux, semblaient de moins en moins enthousiastes à suivre un rythme aussi fou et aussi incohérent. D'où la satisfaction évidente qui a accueilli dans tout le pays les premières décisions prises par Blaise Compaoré, le nouveau président. Ce compagnon d'armes de Sankara, son *« presque-frère »* a été au centre des affrontements d'octobre. *« C'était Sankara ou nous »*, disent aujourd'hui les nouveaux dirigeants. Ceux-ci ont donc abrogé rapidement toute une série de mesures décidées par l'ancien président.

Finie, l'obligation de porter le *« Faso Dan Fani »*, le costume local ; oublié, le *« sport de masse »* obligatoire – dans certaines administrations les fonctionnaires étaient notés autant sur leur aptitude au volley-ball ou à la course à pied que sur leur ponctualité ou leur diligence. Abrogées, les restrictions à l'importation de certains fruits et légumes – il fallait *« consommer Burkinabé ! »* – qui avaient profondément mécontentés les habitants et irrité les pays voisins. Enterrée, l'augmentation drastique du prix de la bière...

La *« rectification »* – nom donné ici au *« recentrage »* – va plus loin et semble destinée à toucher tous les secteurs de la vie économique, politique et sociale.

« L'économie doit s'adapter aux règles internationales », dit le ministre du commerce, M. Frederic Forsaga. *« Les fermes d'Etat, enfin celles qui jouaient ce rôle, seront progressivement abandonnées »*, annonce le responsable de l'agriculture, M. Albert Guigma. *« Nous avons maintenant la confiance des opérateurs financiers internationaux »*, affirme le ministre de l'eau, M. Alfred Nombre. *« Nous sommes dans un contexte d'économie capitaliste. Le rôle du secteur privé doit être important »*, ajoute le ministre du commerce. Quant au nouveau chef de la diplomatie, M. Jean-Marc Palm, il insiste sur la politique de bon voisinage *« tous azimuts »* menée par le gouvernement.

Il est vrai que les foucades du capitaine Sankara, si elles séduisirent certains – *« Avec lui on s'amusait bien quand même »*, reconnaît un diplomate en poste à Ouagadougou, – avaient fini par exaspérer dans de nombreuses capitales, notamment africaines.

Symbole de ce changement de cap : la présence du général Eyadéma, le président du Togo voisin et l'un des adversaires irréductibles de Sankara, lors des cérémonies du mois d'août pour l'anniversaire de la révolution. Les relations avec la France sont aussi normalisées. Certes, Paris, notamment depuis la visite de François Mitterrand à Ouagadougou, en novembre 1986, avait appris à moins se formaliser des déclarations intempestives de l'ancien président.

Dérapages et exactions

Il n'empêche, Jacques Chirac s'était violemment fâché – et envisageait même la suspension de l'aide de la France – lorsqu'il avait constaté que le Burkina avait parrainé à l'ONU la motion condamnant la politique française en Nouvelle-Calédonie. Lors des dernières sessions consacrées à ce dossier, le Burkina s'est abstenu ! Quant aux anciens amis de Thomas Sankara ils ont, semble-t-il, fait contre mauvaise fortune bon cœur.

Ainsi, le capitaine Rawlings, du Ghana, qui avait décrété une semaine de deuil national à la mort de l'ancien président, entretient maintenant des relations *« confiantes »* avec le nouveau régime. Même chose pour le colonel Kadhafi. Les liens trop étroits que Sankara entretenait avec la Libye auraient pourtant été un des motifs de dissension entre lui et Blaise Compaoré.

Pour les Burkinabés, la mesure la plus importante et la plus exemplaire prise par le nouveau gouvernement est sans conteste la dissolution des Comités de défense de la révolution (CDR) créés par Sankara pour être les fers de lance de cette révolution. S'ils avaient permis d'obtenir certains succès dans des campagnes de mobilisation populaire pour la vaccination ou contre le déboisement, ils avaient rapidement *« dérapé »* et irrité profondément la population par leurs exactions.

« Des voyous qui se croyaient tout permis parce qu'ils étaient armés », disent aujourd'hui les Burkinabés. *Exit* les CDR, transformés aussitôt en CR (Comités révolutionnaires) *« La différence,* explique un responsable *n'est pas uniquement dans un « D » de plus ou de moins. Maintenant les CR ne sont pas armés. »*

Les pouvoirs des tribunaux populaires, aussi, pourraient être réduits. Créés au départ pour lutter contre la corruption – un des fléaux de l'Afrique – ils avaient, au dire de tous, correctement fonctionné et jugé de manière équitable une série d'anciens dirigeants soupçonnés d'avoir détourné l'argent public. Là encore, ils s'étaient progressivement détournés de leur tâche initiale en empiétant sur le rôle des tribunaux « normaux ».

« Rectification », même dans la politique d'émancipation de la femme. Sankara – qui pourrait le nier ? – avait été l'un des dirigeants africains les plus nets et les plus convaincants dans ce domaine en luttant notamment contre l'excision ou en imposant la nomination systématique de femmes à des postes de responsabilité.

« Là encore, souligne Alice Tiendrebeogo, aujourd'hui secrétaire d'Etat à l'action sociale et ancienne responsable d'un mouvement de femmes. *Sankara avait agi trop rapidement et de manière désordonnée. Il faut du temps pour changer les mentalités et ne pas heurter les gens trop radicalement. Si vous interdisez l'excision, cela n'empêchera pas les gens de faire exciser quand même leur fillette. Mais voilà : s'il y a un accident, ils n'emmèneront pas celle-ci à l'hôpital de peur d'être condamnés. »*

« Il reste la révolution »

Les nouveaux dirigeants ont ainsi entrepris de se concilier les bonnes grâces des chefferies traditionnelles, des syndicats, de l'Eglise.

Après onze mois de *« rectification »*, une question essentielle, se pose : mais que reste-t-il donc de l'œuvre de Sankara ? *« Ce qu'il reste ? Mais, Monsieur, il reste la révolution »*, s'insurge un enseignant. Il reste, à tout le moins, les mots de la révolution. Dès la sortie de l'aéroport, le voyageur constatera que les slogans sont toujours aussi nombreux et n'ont pas été, eux, *« rectifiés »*.

« Cette terre de liberté appartient à tous les hommes libres ». *« Le Burkina-Faso n'est pas à vendre »*. *« Honte à l'impérialisme »*... La presse – mais où est donc le temps pas si lointain, où ce pays était un des rares d'Afrique à avoir des journaux indépendants ? – continue à utiliser une langue de bois, oubliée ailleurs. Et si un souffle – un murmure ? – de liberté passe aujourd'hui sur Ouagadougou, ce n'est sûrement pas le fait des médias officiels, mais bien grâce à l'extraordinaire aptitude de ce peuple à la discussion et à la remise en cause permanente. Et pourquoi avoir expulsé, il y a quelques semaines, – fait rare ici depuis longtemps – un journaliste de Radio France Internationale ?

« Blaise Compaoré sait qu'il doit absolument laisser le peuple s'exprimer, notait un expert européen. *Alors, il le laisse s'exprimer, mais dans des structures qu'il pourrait contrôler. Lui, il écoute. Et, aussi réservé et énigmatique que son prédécesseur était extraverti et volubile, il attend. »*

Continuera-t-il une « rectification » qui, conduite jusqu'à son terme, pourrait mener à une véritable « libéralisation » du régime ? Retrouvera-t-il une nouvelle pureté révolutionnaire ? Peut-être n'a-t-il pas encore décidé. Il sait, de toute manière, qu'il devra compter avec les forces disparates qui composent sont Front populaire.

D'une part, une cohorte de petits groupements d'extrême gauche, des « albanais » aux « chinois » en passant par des prosoviétiques qui trouvent pourtant que *« les Russes exagèrent un peu en ce moment dans leurs critiques contre Staline »*. Sans influence réelle dans le pays, ils sont, en revanche, écoutés par les intellectuels et les cadres de Ouagadougou. Et, dans certains cas, ils se sont bien approprié l'appareil d'Etat.

D'autre part, une armée, puissante, souvent très proche de la population, qui pourrait être, elle aussi, partagée entre plusieurs tendances. Pour le moment, Blaise Compaoré qui, davantage encore que Sankara, jouit d'un très grand prestige chez les militaires, paraît « tenir » l'armée. Mais il n'est pas à l'abri des ambitions de l'un ou de l'autre de ses proches, notamment ceux qui ont « organisé » les affrontements d'octobre.

En attendant, le nouveau président peut, au moins, se réjouir d'avoir la météo avec lui. Il a beaucoup plu cette année et la récolte pourrait être exceptionnelle. Pour l'immense majorité des Burkinabés, c'est sans doute là la seule nouvelle véritablement importante.

JOSÉ-ALAIN FRALON.



هكذا من الأصل

Proche-Orient

La libération de Rudolf Cordes

Le dernier otage allemand au Liban a été remis à Damas à l'ambassadeur de la RFA

Le dernier otage ouest-allemand au Liban, Rudolf Cordes, cinquante-cinq ans, cadre commercial du géant de la chimie Hoechst, a été libéré le lundi 12 septembre par ses ravisseurs dans les rues de Beyrouth. Conduit immédiatement par des officiers de l'armée syrienne à Damas, il devait y être remis dans la matinée de mardi à l'ambassadeur de RFA au Liban, M. Wolfgang Göttelmann, et être rapatrié en Allemagne à bord d'un avion de la Luftwaffe. La RFA est le deuxième pays occidental après la France à avoir pu régler le problème de ses otages détenus au Liban. Quinze otages restent encore entre les mains de leurs ravisseurs au Liban, dont neuf Américains et deux Britanniques.

BONN
de notre correspondant

M. Rudolf Cordes, en voyage d'affaires au Liban, avait été enlevé le 17 janvier 1987. Trois jour plus tard, un autre citoyen ouest-allemand, Alfred Schmidt, ingénieur chez Siemens, tombait également aux mains des milices chiites de Beyrouth-Ouest. L'objectif des ravisseurs était clair : faire pression sur le gouvernement de Bonn pour obtenir la libération de deux Libanais arrêtés à la même époque, les frères Hamadé, Mohamed et Ali. Il s'agit surtout d'éviter l'extradition vers les Etats-Unis de Mohamed Hamadé, accusé d'avoir participé au détournement d'un avion de la TWA en juin 1985, au cours duquel un passager américain, Robert Stethem, avait été assassiné par les pirates de l'air. Ali Hamadé a été condamné le 19 avril 1988 à treize ans de prison par la cour d'assises de Düsseldorf, et le procès de Mohamed se déroule actuellement devant la cour d'assises des mineurs de Francfort. Alfred Schmidt avait été libéré le 7 septembre 1987. On avait parlé à l'époque d'une rançon de 5 millions de deutschemarks (environ 17 millions de francs) versés par Siemens aux ravisseurs, une information qui n'a jamais été confirmée officiellement.

Dans la journée de lundi, une grande agitation avait régné dans la capitale fédérale, provoquée par la publication, dans le journal libanais *An-Nahar*, du fac-similé d'une lettre manuscrite de Rudolf Cordes : « *Au gouvernement de la République fédérale d'Allemagne. Je dois être libéré lundi (12-9-88). Informez s'il vous plaît, ma famille, mais je vous en prie faites quelque chose pour Mohamed. Les preneurs d'otages attendent quelque chose, particulièrement maintenant qu'ils me libèrent. Signé : Rudolf Cordes.* »

Une fois la nouvelle de la libération confirmée, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères a adressé des remerciements aux gouvernements syrien et iranien. « *Mes remerciements s'adressent particulièrement au président Hafez el Assad, au président de l'Assemblée nationale iranienne Rasfandjani, et au ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran, M. Ali Akhbar Velayati* », écrit M. Genscher.

« Garanties »

Dans une interview à la radio, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères a affirmé, mardi, qu'aucune rançon n'avait été payée, et qu'« *aucune condition d'aucune sorte n'a été acceptée* ». Il a précisé qu'il avait été en étroit contact avec les dirigeants iraniens pendant plusieurs mois et qu'il connaissait la date de la libération depuis quelque temps, grâce à des « *indications du gouvernement iranien* ».

Pendant tout le temps de la détention des otages ouest-allemands, le black-out le plus total avait été maintenu à Bonn, en accord avec la presse, sur les négociations avec les ravisseurs. On ignore encore pour le moment quels ont été les termes de cette négociation. Dans le communiqué distribué lundi après-midi par les Moudjahidins de la libération pour annoncer la libération de M. Cordes, les ravisseurs évoquent les « *garanties* » du président Hafez el Assad et du gouvernement iranien « *pour une solution du problème des frères Hamadé* ».

Au procès de Mohamed Hamadé à Francfort, les charges continuent cependant de s'accumuler contre l'accusé. Le pilote de l'appareil de la TWA détourné sur Beyrouth en 1985, M. John Testrake, aujourd'hui retraité, a reconnu, lundi, en Mohamed Hamadé l'assassin du plongeur de la marine américaine Robert Stethem. Mohamed Hamadé avait fini par reconnaître, peu avant l'interruption de son procès au mois d'août dernier, qu'il avait participé au détournement, mais avait affirmé n'avoir joué qu'un rôle subalterne. Selon M. Testrake, c'est Hamadé qui aurait remis Robert Stethem sur ses jambes pour le porter hors de la vue de l'équipage près de la porte avant de l'appareil, où il a été tué d'un coup de pistolet avant d'être jeté sur la piste.

LUC ROSENZWEIG.

L'utilisation d'armes chimiques contre les Kurdes

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon et la RFA demandent à l'ONU d'enquêter en Irak

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et le Japon ont demandé, lundi 12 septembre, aux Nations unies d'envoyer une équipe d'experts enquêter sur l'éventuelle utilisation d'armes chimiques par l'Irak contre sa minorité kurde. Répondant à une démarche des quatre pays, exprimée par les représentants américain et britannique, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a déclaré qu'il étudierait cette possibilité.

Le Conseil de sécurité avait adopté à l'unanimité le mois dernier une motion prévoyant la création d'une commission d'enquête après toute nouvelle plainte concernant l'utilisation d'armes chimiques.

Lundi, le gouvernement britannique avait jugé « *convaincantes* » les preuves qu'il a reçues de l'utilisation par l'Irak d'armes chimiques contre la population kurde du nord de l'Irak. « *Nous considérons que les preuves de l'utilisation d'armes chimiques sont convaincantes. C'est bien sûr un motif de grave inquiétude* », a déclaré un porte-parole du Foreign Office, qui n'a pas donné de détails sur les preuves reçues par Londres ni leur origine.

Depuis plusieurs jours, de nombreuses voix, y compris parmi les conservateurs, s'étaient élevées à Londres pour demander au gouvernement britannique de condamner le recours à l'arme chimique par Bagdad. Le très conservateur *Daily Telegraph* parlait lundi de « *silence coupable* » et demandait au gouvernement « *de faire connaître clairement sa position en condamnant fermement l'Irak* ». — *(Reuter, AFP.)*

M. Roland Dumas rencontrera bien M. Yasser Arafat à Strasbourg

M. Roland Dumas, le ministre des affaires étrangères, rencontrera bien M. Yasser Arafat, le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), qui arrivera à Strasbourg le mardi 13 septembre pour s'adresser aux membres du groupe socialiste des parlementaires européens. La rencontre aura lieu mercredi dans la capitale de l'Alsace.

Le Quai d'Orsay a publié mardi en début d'après-midi un communiqué déclarant notamment : « *M. Roland Dumas (...) se rendra à Strasbourg pour rencontrer lord Plumb, président du Parlement. A cette occasion, il aura un entretien avec M. Arafat. Dans l'esprit du gouvernement français, cette rencontre doit servir la cause de la paix au Proche-Orient.* »

Le ministre des affaires étrangères précise à nouveau comme il l'avait fait la semaine dernière (*le Monde* du 9 septembre), que le Parlement européen est une enceinte internationale. M. Arafat venant à Strasbourg ne vient donc pas en France, et le caractère d'extraterritorialité du lieu où il se rend est ainsi censé diminuer la portée novatrice d'une rencontre avec les autorités françaises. De fait, plusieurs ministres français des affaires étrangères ont déjà rencontré le chef de l'OLP ailleurs : M. Jean Sauvagnargues, M. Claude Cheysson, M. Roland Dumas lui-même. Plus récemment, M. Jean-Bernard Raimond avait également nourri le projet de s'entretenir avec M. Arafat, lors d'un voyage à Tunis que, saisi d'une inopportune grippe, il dut annuler *in extremis*.

L'OLP n'a en tout cas jamais été reçue officiellement en France en tant que telle ; tout au plus, M. Kaddoumi, le chef de son département politique, avait-il pu s'entretenir avec le président de la République dans le cadre d'une délégation de la Ligue arabe en juillet 1982.

Sans doute le mystère et la prudence dont s'est entourée la diplomatie française tiennent-ils au fait que, sur un certain nombre de points, la clarté que l'on attend du leader de l'OLP n'a pas encore été faite et qu'elle ne pourra vraisemblablement pas l'être avant la réunion, en octobre, du Conseil national palestinien. L'embarras semble d'ailleurs partagé par la centrale palestinienne, au point que, mardi matin, à Strasbourg, on ne garantissait plus que M. Arafat ferait, comme jusque-là prévu, une conférence de presse mercredi.

Le président du Parlement européen, qui a accepté de recevoir M. Arafat, ne semble pas plus à l'aise. Lord Plumb fait valoir qu'il a coutume de recevoir les personnalités étrangères lorsqu'un groupe le lui demande. Il y avait pourtant renoncé, s'agissant du dalaï lama, invité en juin dernier par des députés britanniques, lorsqu'on lui eut fait comprendre que cette politesse risquait fort de compromettre le voyage qu'il allait faire en Chine à la tête d'une délégation de parlementaires européens. Deux poids, deux mesures, donc.

Le président du groupe socialiste à Strasbourg, l'Allemand Rudi Ardnt, à l'origine de l'invitation lancée à M. Arafat, continue pour sa part de polémiquer comme un diable avec les personnalités et organisations qui condamnent sa démarche, à commencer par le groupe libéral, qui, par la voie de Mme Veil, est reparti à la charge mardi matin.

Strasbourg allait être mardi le théâtre de plusieurs manifestations : à l'appel du Congrès juif européen, des représentants des communautés juives de la CEE devaient défiler de la synagogue au Parlement et, quelques heures plus tard, une vingtaine d'associations devaient manifester « *en silence et pacifiquement* » leur soutien à cette visite.

Enfin, du côté des socialistes français, il ne semble pas que la mise au point faite il y a quelques jours par le comité exécutif ait suffi à rétablir dans les rangs une sereine harmonie. Tandis que M. Jean-Jack Queyranne, assumant l'initiative de M. Rudi Ardnt, souhaitait lundi qu'à l'occasion de cette visite il y ait « *une avancée* » sur le problème des territoires occupés, M. Charles Hernu, sur une autre radio, prenait ses distances en rappelant que « *l'OLP n'a pas reconnu l'Etat d'Israël* ».

C. T.

IRAN

M. Moussavi obtient la confiance du Parlement

Mettant fin à une crise gouvernementale qui durait depuis près de quatre mois, le Parlement iranien (Majlis) a accordé, lundi 12 septembre, sa confiance à dix-huit ministres sur les vingt et un présentés par le premier ministre, Mir Hossein Moussavi. Parmi les trois ministres qui ont été mis en minorité figure M. Mohsen *Rafiq Doust, ministre des* Gardiens de la *révolution* (Pasdarans). La *composition* du nouveau cabinet, *amputé de six membres — trois autres ministres avaient démissionné en juillet dernier,* — demeure inchangée.

Dimanche matin, prenant la parole à l'ouverture des débats, M. Moussavi avait averti les parlementaires que tout refus d'un ministre risquait de « *laisser son ministère sans portefeuille durant un an* », et avait demandé aux députés de faire preuve de « *souplesse* » et de « *flexibilité* » « *pour la sauvegarde des intérêts du pays* » en cette « *période cruciale* ». Les ministères vacants seront donc gérés par le premier ministre vraisemblablement jusqu'à l'élection présidentielle prévue pour octobre 1989.

Le fait que le problème des ministres controversés n'a pu être réglé indique que les divergences de fond qui divisent le clergé au pouvoir *demeurent. C'est donc un gouvernement boiteux*, marqué par l'immobilisme, qui sera appelé à gouverner sous la haute autorité de la direction collégiale constituée en janvier et qui réunit les principaux responsables des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire du pays.

Le vote de lundi permet cependant de donner quelques indications sur les grandes orientations de la nouvelle équipe. Tout d'abord, l'élimination de M. Rafiq Doust, *connu pour son extrémisme et ses relations étroites avec les hezbollahs auteurs des prises d'otages, semble marquer la fin de la politique de l'exportation de la révolution* vers l'étranger et confirme l'ouverture du régime à l'Occident. Elle annonce également la suppression prochaine du ministère des Gardiens de la Révolution qui doit être englobé dans un nouveau ministère plus large de la défense et des armements.

Autre fait notable : les deux ministres qui ont obtenu le plus de voix lors de leur investiture au Parlement sont M. Ali Akbar Velayati, ministre des affaires étrangères, et M. Hassan Habibi, tous les deux connus pour leur modération. Ils se trouvent actuellement à *Genève où ils* participent aux négociations de paix avec l'Irak. *Le vote de lundi constitue donc un blanc-seing accordé à la politique de la poursuite des entretiens* de Genève qui semble constituer aujourd'hui le souci principal du pouvoir à Téhéran.

JEAN GUEYRAS.



6 200 000 TRANSACTIONS JOURNÉE NORMALE

DIVISION
COMMUNICATION ET INFORMATIQUE

16 h 10, les 95 caisses régionales du Crédit Agricole transmettent toutes les opérations de la journée. Sur le réseau, le flux normal passe soudain à 110 transactions/seconde. 20 minutes plus tard, le calme revient. L'opérateur range tranquillement les bandes magnétiques sur l'étagère. Le réseau CSEE s'est bien comporté. 17 h 00, contrôle de véhicules sur une route d'Auvergne. A bord d'une voiture de la Gendarmerie Nationale, un gradé consulte le fichier central de Rosny. Quelques secondes plus tard la réponse s'affiche sur son terminal SAPHIR. Une réalisation CSEE. 19 h 00, dans les débits de tabac, les joueurs de Loto font valider les tout derniers bulletins de la journée sur les terminaux de prise de jeux de la CSEE. Le même jour, à Londres, les hommes de la Division Communication et Informatique de la CSEE obtiennent l'agrément britannique pour les autocommutateurs SIGPHONE CB. Pour eux aussi, la journée a été normale. Dans les domaines de la Défense, des Transports, des Communications et de l'Informatique, par la maîtrise des technologies de pointe, la CSEE fait de la SÉCURITÉ un métier.



Ensemble créons un avenir plus sûr.



Europe

PAYS-BAS : la coalition gouvernementale menacée ?

Zizanie pour un passeport infalsifiable

LA HAYE
de notre correspondant

Dans beaucoup de pays l'affaire serait impensable. Aux Pays-Bas, l'affaire de l'introduction du nouveau passeport infalsifiable, qui a pris du retard (*le Monde* du 8 septembre), pourrait menacer la coalition chrétienne-démocrate libérale (CDA-VVD) de M. Lubbers, au pouvoir depuis 1982.

Le scandale a fait boule de neige le 29 août dernier avec la publication d'un rapport d'enquête parlementaire. Accusé d'avoir négligé la supervision des fonctionnaires chargés du nouveau passeport, le ministre de la défense, M. Van Eekelen (VVD), a démissionné le premier, le 6 septembre. Le secrétaire d'Etat chargé des questions européennes au ministère des affaires étrangères, M. Van der Linden (CDA), a dû à son tour abandonner son poste le 9 septembre pour avoir « *mal informé* » le Parlement, rouage essentiel du système constitutionnel néerlandais.

Un deuxième ministre égratigné par la commission d'enquête est aujourd'hui sur la sellette. Il s'agit du chef de la diplomatie, M. Van den Broek, hiérarchiquement en troisième position au sein du cabinet. Sa démission entraînerait sans aucun doute la chute de M. Lubbers.

Même si une telle extrémité est encore tenue pour peu vraisemblable à La Haye, M. Lubbers se serait bien passé d'avoir à replâtrer les deux ailes de sa coalition à la veille de la principale échéance politique néerlandaise, le discours du trône au Parlement et la présentation annuelle du budget, le 20 septembre prochain.

Test-clé de morale politique avant de devenir une épée de Damoclès pour la coalition, « l'affaire du passeport » a pour origine la résolution adoptée en 1981 par le conseil des ministres de la CEE invitant les pays membres à introduire un passeport de couverture uniforme (couleur bordeaux et en-tête « Communautés européennes ») au 1er janvier 1985. Les Pays-Bas, où le passeport est une pièce essentielle en l'absence de carte d'identité, décidèrent de saisir l'occasion, en 1983, pour changer le système de fabrication. Trente mille passeports perdus chaque année en métropole et dans les Antilles néerlandaises font, en effet, l'objet d'une fraude massive. Mais une querelle de compétences interminable entre les ministères de l'intérieur et des affaires étrangères va faire perdre plusieurs années.

L'entreprise est finalement placée sous la responsabilité de M. Van Eekelen, secrétaire d'Etat aux affaires européennes dans le premier cabinet Lubbers (1982-1986), puis sous celle de son successeur à ce poste, M. Van der Linden, après les législatives de mai 1986. L'appel d'offres revient à un modeste imprimeur privé, la KEP, préféré à l'imprimerie d'Etat rendue responsable des déboires essuyés avec l'ancien passeport. Mais la KEP se révèle incapable d'honorer le cahier des charges, faute de capital et de technologie. L'échéance fixée le 1er janvier 1988 n'est pas respectée, et les premiers spécimens se révèlent falsifiables.

S'émouvant de ces irrégularités de gestion, la Chambre des députés avait décidé, en mai dernier, de créer une commission d'enquête. « *Elle a fait d'une mouche un éléphant* », a déclaré, le week-end dernier, M. Van der Linden. Personne aujourd'hui ne prendrait néanmoins de pari sur la production en série du passeport européen prévue en principe pour le 1er janvier prochain.

(Intérim.)

● **HONGRIE : manifestation contre la construction d'un barrage sur le Danube.** — Quelque dix mille personnes ont manifesté lundi soir 12 septembre devant le parlement de Budapest pour réclamer l'arrêt immédiat des travaux de construction de la centrale hydroélectrique et du barrage de Nagymaros sur le Danube (à 50 kilomètres au nord de Budapest). Le chef de l'Etat hongrois, M. Bruno Straub, qui a reçu une délégation de manifestants au Parlement, a été hué par la foule lorsqu'il s'est prononcé pour la construction de la centrale. Le Parlement doit prendre position le 5 octobre sur cette question, qui a suscité un vif débat politique en Hongrie. — *(AFP.)*

URSS : le secrétaire général du PC en Sibérie orientale

La rentrée mouvementée de M. Gorbatchev

(Suite de la première page.)

A peine descendu d'avion à Krasnoïarsk, M. Gorbatchev en a d'ailleurs lui-même fait l'expérience, puisque, au beau milieu d'un long développement sur le poids excessif des investissements industriels et la nécessité de penser aussi à l'amélioration des conditions de vie, il a soudain été coupé par un retentissant : « *Nous n'avons pas de saucisson !* » Cela pouvait encore passer, puisque les trois quarts de l'URSS auraient pu crier la même chose, mais quand les femmes lancent : « *Nous n'avons pas d'eau chaude !* », cela devient plus gênant, même pour un secrétaire général qui est précisément venu dire qu'il était « *inadmissible que le développement des infrastructures sociales soient partout à la traîne* ».

M. Gorbatchev demande qu'on ne lui coupe pas la parole, poursuit en soulignant la nécessité de mener à bien les réformes économiques, et, de nouveau, un homme l'interrompt : « *Cela n'arrivera pas !* » Ce citoyen doute de ce que le secrétaire général est en train d'exposer et, tranquillement, il rajoute : « *Et je ne suis pas le seul à le penser.* » Légèrement décontenancé, M. Gorbatchev tente de reprendre le fil de son propos, mais quand on a commencé de donner la parole à un peuple muselé depuis dix ans, il n'est pas aisé d'en contenir l'explosion. « *Nous verrons cela à la télévision ?* » demande un Sibérien. M. Gorbatchev : « *Bien sûr, mais ce n'est pas moi qui y donne les ordres* ». Théoriquement en tout cas, c'est en effet M. Ligatchev, no 2 du parti, et chef de file des conservateurs. Et le soir tout cela sera montré au journal télévisé...



Le secrétaire général en ressortait comme un homme auquel on peut parler franc des problèmes que chacun a en tête, mais comme un homme aussi auquel on n'arrive pas encore à croire, et auquel on peut en vouloir précisément parce qu'il dénonce des maux réels qu'il n'est pas à même de résoudre rapidement. Et puis, plus grave, l'opposition, la vraie, celle des conservateurs patentés, s'est directement exprimée elle aussi lorsqu'un homme a pris le contrepied d'un plaidoyer de M. Gorbatchev en faveur de la « glasnost ».

« La « perestroïka » n'est pas une promenade »

« *Il est très bien,* lui a lancé un contradicteur, *que nos journaux* [ceux de Sibérie] *suivent l'exemple de Moscou et parlent honnêtement des problèmes. Mais qu'en est-il des rédacteurs en chef, qui publient parfois des histoires fondées sur des faits invérifiés ?* »

Là, c'était l'angle d'attaque favori des conservateurs durant la conférence, le défi évident. M. Gorbatchev — comme pendant la conférence — a répondu que la transparence était indispensable, mais qu'il ne fallait pas bien entendu qu'elle se transforme en droit de porter de fausses accusations.

D'autres voix plus nombreuses avaient aussi crié : « *Nous appuyons la restructuration !* » Et le reportage que la *Pravda* publie mardi matin montre au demeurant qu'elle se porte plutôt bien en Sibérie, à en croire les déclarations faites à l'organe du comité central par un responsable local. Les élections en cours dans le parti y auraient en effet sérieusement changé les choses. Quarante pour cent des élus n'avaient jusqu'à présent occupé aucune responsabilité dans l'appareil, et un cinquième des membres du comité régional du parti ont été renvoyés à la base. Les effectifs de direction ont été significativement réduits, et 62 % enfin de l'ensemble des élus l'ont été parmi deux candidats ou plus.

Normalement, cette multiplicité des candidatures aurait dû être la règle absolue, puisque la conférence en avait décidé ainsi, mais la proportion n'est néanmoins pas mauvaise. Elle signifie que les partisans du changement, dans cette région du moins et pour l'instant en tout cas, tendent à l'emporter au sein même du parti, que les militants « *relèvent la barre de leurs exigences* », comme le déclare le responsable interviewé par la *Pravda*, et que « *l'atmosphère a changé* », comme le souligne un médecin en se félicitant de la transformation en hôpitaux et centres de diagnostic des établissements réservés à la « nomenklatura ».

L'atmosphère a tellement changé en effet que la presse sibérienne, télévision y compris, parle aujourd'hui abondamment des prisonniers envoyés mourir sur les grands chantiers forcés de la région et que la mairie de Norilsk vient de décider de leur ériger un monument.

Ça bouge. Mais M. Gorbatchev a rappelé lundi soir aux Sibériens que la « perestroïka » était une « *route inexplorée* », certainement pas une « *promenade* », et qu'il fallait faire confiance à la direction « *qui se constitue actuellement* ».

Autrement dit, pas à celle qui est aujourd'hui en place, et qu'il s'agit de changer, n'a cessé de répéter le secrétaire général.

BERNARD GUETTA.

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

Séoul et Budapest vont échanger des missions permanentes

La Corée du Sud et la Hongrie ont décidé d'échanger des missions permanentes au niveau des ambassadeurs et d'ouvrir prochainement des discussions sur l'établissement de relations diplomatiques. Le ministre sud-coréen des affaires étrangères a précisé, mardi 13 septembre, que les deux pays avaient reconnu « *la nécessité de normaliser* » leurs relations. Ces missions, selon M. Choi Kwang-soo, aideront au « *développement des relations économiques, commerciales, financières, culturelles, sportives, scientifiques, technologiques et autres* ». L'accord a été conclu entre M. Etre Sandor, ambassadeur itinérant hongrois actuellement à Séoul à l'occasion des Jeux olympiques, et M. Min Hying-ki, directeur d'Europe au ministère sud-coréen des affaires étrangères.

Jusqu'à présent la Corée du Sud, où le Parti communiste demeure hors-la-loi, n'avait aucune relation officielle avec les pays du camp communiste qui, tous, reconnaissent la Corée du Nord. Des « *missions olympiques* » ont cependant été ouvertes à Séoul par certains pays, dont la Hongrie, à l'occasion des JO. La préparation de l'accord entre Séoul et Budapest a été l'œuvre d'un conseiller spécial du président Roh Tae-woo, qui a rencontré en secret, le mois dernier, le « numéro un » hongrois, M. Karoly Grosz, à Budapest. Interrogé à Pékin sur la normalisation hungaro-sud-coréenne, un diplomate nord-coréen a déclaré mardi qu'à titre personnel il n'était « *pas content* ». « *Je dois vous dire que cela ne me fait pas plaisir* », a-t-il indiqué. — *(AFP, Reuter.)*

Etats-Unis

M. Brzezinski soutient M. Bush

M. George Bush a reçu, lundi 12 septembre, le soutien inattendu du conseiller pour les affaires de sécurité de l'ancien président démocrate Jimmy Carter, M. Zbigniew Brzezinski, en mettant sur pied un conseil de sécurité de treize membres chargé d'épauler sa campagne sur les questions de défense. M. Brzezinski, qui siégera dans ce conseil aux côtés de républicains comme les anciens secrétaires d'Etat Henry Kissinger et Alexander Haig et les ex-secrétaires à la défense, Melvin Laird et Donald Rumsfeld, a déclaré que, à ses yeux, « *des deux candidats actuels à la présidence, M. Bush était le plus capable d'élaborer une politique étrangère « bi-parti » et efficace* ».

Cinq collaborateurs du candidat républicain ont d'autre part démissionné, lundi, à la suite d'accusations d'antisémitisme. La veille, M. Frederick Malek, vice-président du comité qui a organisé la campagne de M. Bush, avait abandonné son poste (*le Monde* du 13 septembre), après que le *Washington Post* eut publié un article révélant qu'il avait, en 1971, recensé pour le président Nixon le nombre de juifs travaillant dans son entourage. — *(AFP, Reuter.)*

Irlande du Nord

Nouvel attentat dans le centre commercial de Belfast

Huit personnes, dont deux policiers, ont été blessées lors d'un attentat à la voiture piégée perpétré, lundi soir 12 septembre, dans le centre de Belfast. Deux des victimes ont été grièvement blessées. La bombe, placée dans un taxi, a explosé alors que la police, alertée par un coup de téléphone anonyme, tentait de faire évacuer le quartier de l'hôtel de ville. Il y a deux semaines, l'explosion d'une voiture piégée dans le même quartier avait été interprétée comme une reprise de la « guerre commerciale » à laquelle l'IRA s'était livrée dans les années 70.

L'IRA a également revendiqué l'attentat à la bombe auquel a échappé, lundi matin, le chef de l'administration britannique en Ulster, Sir Kenneth Bloomfield, dont la maison a été en partie soufflée par l'explosion de deux engins. Là encore, le message de l'IRA est clair : « *Les fonctionnaires britanniques au service de l'armée ou de l'administration devront démissionner de leur poste ou assumer les conséquences.* » — *(AFP, AP, Reuter.)*

● **PARAGUAY : apparition publique du général Stroessner.** — Les rumeurs les plus diverses qui circulaient à Asuncion sur l'absence du président du Paraguay, le général Alfredo Stroessner, ont pris fin le dimanche 11 septembre avec la première apparition en public du général depuis onze jours. Le président Stroessner avait été hospitalisé le 31 août dernier pour une opération de la prostate (*le Monde* daté 11-12 septembre). — *(AFP.)*

● **PRÉCISION.** — Une erreur s'est glissée dans l'article sur les Indiens du Canada (*le Monde* du 8 septembre) : la valeur des cigarettes saisies par la GRC chez les Mohawks est de 450 000 dollars canadiens (environ 2 millions de francs) et non de 450 millions de dollars canadiens.

GRANDE-BRETAGNE : après un mystérieux incident à Londres

L'ambassadeur et l'attaché commercial de Cuba sont expulsés sur-le-champ

LONDRES
de notre correspondant

L'ambassadeur et l'attaché commercial de Cuba ont été invités, lundi 12 septembre, à quitter la Grande-Bretagne avant mardi minuit. Cette expulsion fait suite à un mystérieux incident au cours duquel l'attaché commercial, M. Carlos Manuel Medina Perez, a ouvert le feu à cinq reprises, lundi après-midi, sur quatre personnes non identifiées devant son domicile, dans le quartier de Bayswater, proche de Hyde Park. L'une d'entre elles a été blessée.

M. Medina Perez rentrait chez lui quand trois hommes et une jeune femme se sont approchés. Il a affirmé à la police qu'il pensait avoir affaire à un commando de tueurs. Selon les témoins, le diplomate s'est lancé à la poursuite de ses agresseurs supposés qui sont montés rapidement dans une voiture qui les attendait et ont disparu. L'un d'entre eux se tenait le front avec un mouchoir plein de sang. Les passagers d'un autobus qui se trouvait là ont échappé de justesse aux coups de feu en se couchant sur le plancher du véhicule.

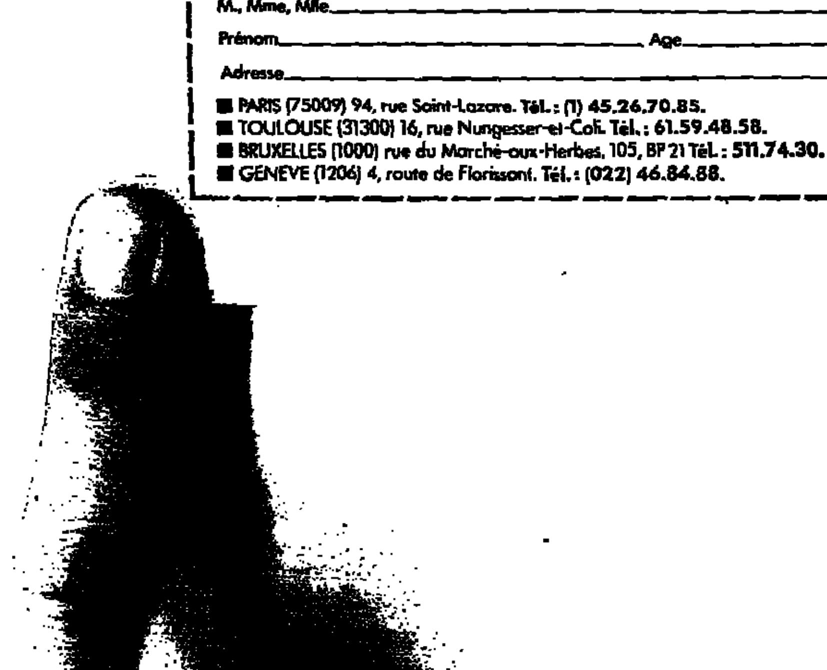
Les policiers ont cerné l'appartement du diplomate qui n'a accepté de leur ouvrir qu'après de longues palabres. Il leur a remis son arme et les a suivis au commissariat mais a été aussitôt relâché après vérification de son immunité diplomatique.

L'ambassadeur, M. Oscar Fernandez Mell, a été convoqué lundi soir au Foreign Office et informé de la double mesure d'expulsion. Les délais sont particulièrement brefs. « *C'est un très grave incident. Nous ne sommes pas prêts à laisser des diplomates se conduire ainsi dans les rues de Londres. On n'expulse pas à la légère un ambassadeur sous préavis de vingt-quatre heures. Cela indique à quel point nous sommes préoccupés* », a déclaré M. Timothy Eggar, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, qui a notifié l'expulsion en l'absence de Sir Geoffrey Howe.

Scotland Yard n'a révélé ni l'identité ni la nationalité des quatre personnes sur lesquelles l'attaché commercial cubain a ouvert le feu. Il pourrait s'agir d'agents des services secrets sud-africains, voire... britanniques. Ces derniers exercent, en effet, une surveillance étroite sur les diplomates des pays communistes, en particulier de Cuba.

La réaction du Foreign Office a été d'autant plus vive qu'un incident comparable a eu lieu tout récemment. M. Khan Than Nhan, troisième secrétaire à l'ambassade du Veitnam, avait brandi un revolver pour menacer des opposants qui manifestaient la semaine dernière devant son ambassade. Il a été expulsé dimanche.

DOMINIQUE DHOMBRES.







COUP DE VENT FORCE 9 APPONTAGE RÉUSSI

DIVISION

DEFENSE

6 h du matin. Méditerranée orientale. Météo critique. Deux avions Super-Etendards reviennent d'une mission de surveillance. Sur le porte-avions Foch, tangage important et horizon bouché. L'officier de pont arme le système DALAS de guidage par rayon laser. 60 secondes plus tard, l'apportage est réussi. Le même jour, en France, il est 11 h 45 au centre d'essais de Captieux. Top chrono. Les 17 tonnes de la tourelle du char AMX LECLERC ont pivoté de 180° en 5 secondes. Le système de motorisation électrique CSEE reçoit l'agrément de la Délégation Générale pour l'Armement du Ministère de la Défense. Pendant ce temps, à Paris, dans les locaux de la Division Défense, les hommes de la CSEE étudient les prototypes d'autodéfense électronique navale et développent un nouveau système de brouillage anti-missiles à guidage infrarouge. Pour eux aussi, une nouvelle mission s'accomplit. Dans les domaines de la Défense, des Transports, des Communications et de l'Informatique, par la maîtrise des technologies de pointe, la CSEE fait de la SÉCURITÉ un métier.



Ensemble créons un avenir plus sûr.

RYADE SYGMA-photo Alain Keler

هكذا من الأصل

Asie

BIRMANIE : dans l'attente d'élections législatives

L'opposition s'unit pour réclamer la formation d'un gouvernement intérimaire

BANGKOK
de notre envoyé spécial

Manifestant avec éloquence leur défiance à l'égard du pouvoir, des centaines de milliers de gens ont de nouveau défilé dans les grandes villes de Birmanie, lundi 12 septembre, cette fois pour rejeter les élections que le gouvernement de M. Maung Maung entend organiser dans un délai de trois mois. La garantie que l'armée observerait une stricte neutralité – prononcée, le soir même, par le ministre de la défense, M. Saw Maung, qu'on dit proche du général Ne Win, – ne devrait pas entamer cette détermination. Toute aussi significative paraît être la lettre ouverte, adressée le jour même au président Maung Maung par trois personnalités de l'opposition pour lui demander la formation d'un gouvernement intérimaire. Car cette initiative souligne les sérieux efforts entrepris depuis peu pour unifier la direction du mouvement populaire.

Les trois signataires, qui passaient pour ne pas entretenir des relations étroites, sont l'ancien général Aung Gyi, Mme Aung San Suu Kyi et un autre officier en retraite, le général Tin U. Le premier a joué un rôle clé au début du soulèvement en adressant plusieurs lettres au général Ne Win, l'adjurant d'opérer une série de réformes et dénonçant notamment la brutale répression des premières manifestations, en mars. Agé de soixante-dix ans, un des fondateurs de l'armée birmane, M. Aung Gyi, avait rompu avec le général Ne Win un an après le coup d'Etat de 1962. Il a, par la suite, vécu cinq ans en résidence surveillée avant de se retirer à Rangoun. L'an dernier, pour la première fois, il avait été autorisé à se rendre à l'étranger, en Australie.

La forte popularité de M. Aung Gyi, qui a passé trois semaines en prison fin juillet et début août, pendant l'éphémère interrègne du général Sein Lwin, ne fait aucun doute. Tel est également le cas de Mme Sun Kyi, fille d'Aung San, le dirigeant nationaliste assassiné à la veille de l'indépendance. Universitaire, âgée de quarante-trois ans et mariée à un Britannique, elle réside en Grande-Bretagne et rendait visite à sa mère quand elle a été prise dans la tourmente des événements. Ceux qui la connaissent bien la jugent intelligente et ferme. Les étudiants, en particulier, en ont fait leur porte-drapeau.

Quant à l'ex-général Tin U, un ancien ministre de la défense limogé en 1976 parce que M. Ne Win l'avait soupçonné d'avoir trempé dans un complot, il passe pour être l'un des cerveaux de l'opposition. Vendredi dernier, il a refusé le poste de ministre de la défense que U Nu, l'ancien premier ministre renversé en 1962 et aujourd'hui âgé de quatre-vingt-deux ans, lui avait attribué, sans apparemment l'en avertir, dans son « gouvernement provisoire », une initiative qui a fait long feu. Le vieil homme d'Etat y a renoncé lundi.

Une partie ardue

Après un quart de siècle d'incurie et de dictature militaire, une démonétisation sans compensation, en septembre 1987, avait provoqué l'explosion de colère, qui n'a cessé de s'amplifier depuis en dépit de plusieurs sanglantes répressions qui ont, sans doute, fait plusieurs milliers de victimes. Mais ce mouvement spontané a été davantage encouragé que coordonné par des opposants longtemps surveillés de près par l'efficace police secrète du général Ne Win. Seul, dans un premier temps, l'ex-général Aung Gyi avait jeté de l'huile sur le feu en apostrophant le général Ne Win dans des missives qui ont largement circulé sous le manteau en Birmanie et ont été publiées à l'étranger.

Depuis la levée de la loi martiale, le 24 août, le mouvement a commencé à s'organiser, surtout pour remplir le vide laissé par une administration peuplée d'anciens militaires, qui ont déserté leurs bureaux. Les étudiants, animés par M. Min Ko Naing, le fils de l'un des héros de la guerre d'indépendance, ont reformé leur Union (ABSU). Les jeunes bonzes, très actifs, ont créé la leur. Des syndicats – fonctionnaires, dockers, etc. – ont suivi. Dans les villes, des comités de gestion se sont mis en place. Il faut compter aussi avec la Ligue pour la paix et la démocratie d'U Nu, qui regroupe d'anciens militaires et politiciens. En outre, la diaspora birmane commence à jouer un rôle intéressant : elle regroupe une dizaine de milliers d'exilés, dont un bon nombre de personnes hautement qualifiées.

Si les bonnes volontés ne manquent pas, la partie n'en est pas moins ardue face à un pouvoir qui, après avoir brutalement réprimé, tente aujourd'hui toutes les manœuvres pour décourager les manifestants. Malgré les démentis du pouvoir, des témoignages indépendants maintiennent que des agents provocateurs se sont mêlés aux foules de manifestants. L'essence, le riz et d'autres produits de première nécessité manquent cruellement, ce qui explique le pillage d'entrepôts. Assurer l'ordre, dans de telles circonstances, n'est pas facile, même quand la volonté, dans l'opposition, d'éviter des dérapages semble réelle.

Alors que les militaires contrôlent les routes, l'aéroport de Rangoun est pratiquement paralysé depuis plusieurs jours, faute de personnel. Seuls deux avions venus de Bangkok ont pu y atterrir, vides, pour évacuer des étrangers. La compagnie aérienne birmane ne fonctionne plus. La plupart des trains et des autobus ne roulent plus non plus. Le pays est donc compartimenté en zones quasi étanches, un obstacle supplémentaire pour l'opposition. Les mouvements, en province, avouent s'en remettre souvent aux informations diffusées par des radios étrangères pour savoir exactement et rapidement ce qui se passe à Rangoun, d'où l'on peut encore communiquer, par télex et téléphone, avec l'étranger.

Alors que la détermination des manifestants paraît intacte – ainsi qu'en témoignent les défilés de lundi à Rangoun, auxquels ont participé, en bon ordre, des écoliers, – l'initiative conjointe de Mme Aung San Suu Kyi et des deux anciens généraux laisse prévoir une meilleure coordination à la tête du mouvement. Tous trois semblent d'accord pour blâmer non l'armée dans son ensemble mais certains généraux et surtout le BSPP, le parti unique du régime Ne Win. Ils calculent sans doute que, faute d'un ralliement à la cause populaire de factions plus importantes de l'armée, l'impasse actuelle peut durer, avec les risques qu'une telle situation comporte.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

CORÉE DU NORD

Rencontre avec un ancien terroriste japonais réfugié à Pyongyang

PYONGYANG
de notre envoyé spécial

« Je suis désolé, j'ai oublié mes cartes de visite. » D'un formalisme tout japonais, portant complet et cravate, M. Moriyaki Wakabayashi, aujourd'hui âgé de quarante et un ans, pourrait passer pour le cadre d'une grande entreprise nippone en visite d'affaires à Pyongyang. En fait, son arrivée fut pour le moins peu commune : il était l'un des neuf membres du commando du groupe terroriste japonais Armée rouge qui détourna, en 1970, un avion de la Japan Airlines sur la Corée du Nord.

C'était la première action d'une organisation qui allait faire tragiquement reparler d'elle, deux ans plus tard, avec le massacre de l'aéroport de Lod à Tel-Aviv. Elle fut par la suite responsable de plusieurs actions terroristes.

M. Wakabayashi affirme que ses compagnons et lui-même n'ont plus aucun lien avec le groupe Armée rouge qui s'est replié, au début des années 70, au Proche-Orient, sous le commandement de Mlle Fusako Shigenobu, et qui compterait une quinzaine de membres. *« Nos idéaux et notre ligne politique sont désormais différents*, nous dit-il. *Le terrorisme est la méthode de ceux qui n'ont pas confiance dans le pouvoir du peuple, et il isole des masses. Nous avons été extrémistes, mais ne le sommes plus. »*

M. Wakabayashi, qui nous dit répondre pour la première fois à un journaliste non japonais, affirme que tous ses camarades se trouvent à Pyongyang, contrairement aux rumeurs qui ont circulé au Japon à la suite de l'arrestation, en mai à Tokyo, de M. Yasuhiro Shibata, le benjamin du groupe (il avait seize ans au moment du détournement), qui avait regagné clandestinement l'archipel. Depuis sa capture, la police nippone pense que d'autres membres du groupe de Pyongyang sont aussi entrés au Japon et elle se demande dans quel but.

Il ne veut pas dire quand son camarade a quitté Pyongyang ni de quelle manière. Il reconnaît que pour sortir de la Corée du Nord, il lui a fallu une autorisation des autorités. *« Nous sommes ici avec le statut de réfugiés politiques. C'est notre souhait à tous de retourner au Japon, et Shibata a voulu tester cette possibilité. Il a eu tort. »*

Des excuses aux mort de Lod

A Pyongyang, M. Wakabayashi vit avec six compagnons (l'un d'eux est mort de maladie en 1985). Cet ancien étudiant de l'université de Kyoto, qui se souvient d'un peu du français qu'il apprenait à l'époque, est le rédacteur en chef d'une revue (*Nihonwo Kangaeru : Penser le Japon*). Il souhaite avoir des contacts avec les autorités japonaises, afin de *« négocier un retour »*. En 1986, il avait envoyé une lettre au premier ministre Nakasone, restée sans réponse.

Se considère-t-il encore membre d'une organisation ? *« Non. »* Les sept extrémistes japonais disposent néanmoins d'un *« bureau de liaison »* dans l'un des hôtels de Pyongyang. M. Shibata, récemment arrêté à Tokyo, faisait *« du commerce avec le Japon »* quand il vivait à Pyongyang.

Si ses ex-camarades du Proche-Orient commettaient un attentat lors des Jeux olympiques de Séoul, M. Wakabayashi le condamnerait-il ? *« Nous n'approuverions pas cette action, mais nous ne la condamnerions pas non plus. Nous ne voulons pas intervenir. Nous condamnons nos ennemis, mais non une organisation ou une personne qui œuvre, ne serait-ce qu'un peu, pour le bien du peuple. »*

Qu'a-t-il ressenti à la suite de l'attentat de Lod ? *« Ce fut un événement très regrettable. Pour notre part, nous présentons nos excuses aux passagers et à l'équipage de l'avion que nous avons détourné, mais pas aux autorités japonaises. »* M. Wakabayashi a renoncé au terrorisme, mais non à la révolution. A l'aéroport de Tokyo, sa photographie figure parmi celles des terroristes recherchés affichées dans tous les bureaux de l'immigration.

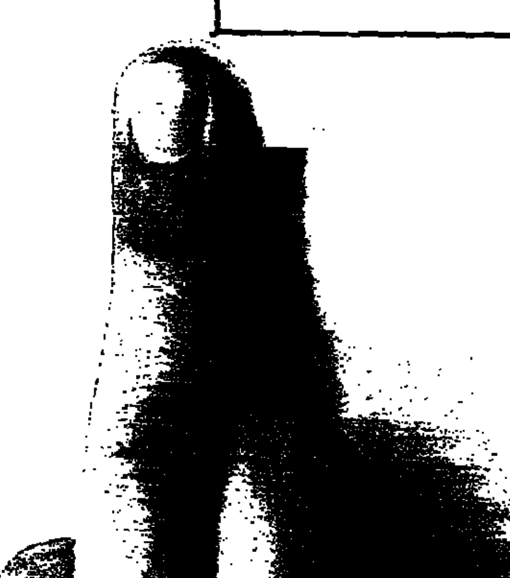
PHILIPPE PONS.

● **Tokyo va lever ses sanctions diplomatiques envers Pyongyang.** – Le Japon a annoncé, mardi 13 septembre, qu'il lèverait ses sanctions diplomatiques contre la Corée du Nord à la veille de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Séoul, le 17 septembre, afin de réduire *« le plus possible »* la tension dans la péninsule. Ces sanctions avaient été imposées le 26 janvier dernier en représailles de l'attentat nord-coréen contre un avion sud-coréen au cours duquel cent quinze personnes avaient trouvé la mort. – *(AFP.)*

BANGLADESH

La France accorde une aide de 30 millions de francs

A la suite des inondations catastrophiques qui frappent le Bangladesh, la France a décidé d'envoyer dans ce pays une aide alimentaire d'une montant de 30 millions de francs, a annoncé, lundi 12 septembre, le secrétariat d'Etat chargé de l'action humanitaire. D'autre part, le bilan du sinistre ne cesse de s'alourdir, dépassant désormais le millier de morts, tandis que le nombre des victimes d'épidémies causées par la pénurie d'eau potable augmente de vingt-cinq mille par jour. Le général Ershad a donné, lundi, l'assurance que la famine ne succéderait pas aux inondations : *« Je peux vous assurer*, a déclaré le président du Bangladesh, *que la famine ne touchera pas le pays. Nous avons suffisamment de céréales pour tenir trois ou quatre mois. »* Il a nié l'existence d'une épidémie de choléra, mais reconnu que plus de deux cent mille personnes étaient tombées malades après avoir bu de l'eau polluée. – *(AFP.)*




هكذا من الأصل

Politique

La préparation des élections cantonales

Les élections cantonales, *dont* le premier *tour* est fixé au dimanche 25 septembre et le second au dimanche 2 octobre, concernent les sièges appartenant à la série renouvelée en mars 1982, soit 1 904 en métropole et 79 outre-mer. S'y ajoutent, en métropole, 31 sièges *appartenant* à la série normalement renouvelable en *1991*, mais qui sont vacants soit pour cause de démission, soit pour cause de décès de leur titulaire. En outre, depuis le dernier renouvellement de mars 1985, neuf cantons ont été créés : un en métropole et huit à la Réunion, qui seront pourvus pour la première fois à l'occasion du prochain scrutin.

Ce sont, au total, 2 034 conseillers généraux qui sont à élire : 1 936 en métropole et 98 outre-mer (y compris les 11 élus à la proportionnelle de Saint-Pierre-et-Miquelon).

Ce scrutin concerne environ la moitié des électeurs inscrits *dans* chaque département, à l'*exception* de Paris, *qui, en raison de son statut de ville-département, élit* tous les six ans des conseillers de Paris *qui assument* la double fonction de conseiller municipal et de conseiller général.

Dans l'entretien que nous publions ci-dessous, M. Pierre Salvi (UDF-CDS), président de l'assemblée des présidents des conseils généraux *et président* du conseil général du Val-d'Oise, trace un *bilan* globalement positif de la décentralisation. Départementaliste convaincu, il voit dans la *définition d'un statut de l'élu local et* dans la suppression du renouvellement triennal les moyens d'assurer pleinement et dans la durée les compétences désormais dévolues aux conseillers généraux.



Les départements livrés à leurs présidents

Le gouvernement Rocard entend, après la pause imposée par le gouvernement Chirac, reprendre « *la marche de la décentralisation* », ce qui signifie une accélération de la réflexion sur les rôles respectifs du département et de la région, sur l'action économique des collectivités territoriales, mais aussi le règlement de certains dossiers plus techniques comme ceux de la fonction publique territoriale. Dans la perspective de 1993, une étude du coût de fonctionnement de la Maison France, plus élevé que chez nos voisins, s'impose également. Pour l'heure, le département et son « patron », le président du conseil général, sortent grands vainqueurs de la décentralisation.

La campagne électorale pour les cantonales est occultée, avant même de commencer, par les préparatifs de la consultation référendaire du 6 novembre et — c'est un comble ! — par un autre scrutin local, les municipales de mars 1989.

Les raisons de cette discrétion sont diverses et contradictoires. Après une période d'activité intense, une trêve s'est imposée, tant pour les responsables politiques que pour l'opinion. Repoussé à septembre pour éviter le télescopage des campagnes présidentielle et cantonales, le renouvellement des conseillers généraux avait été assez largement préparé avant l'été, ce que les législatives de juin avaient à leur tour masqué. A ces explications qui relèvent du calendrier s'ajoutent les effets de la décentralisation. Les compétences dévolues aux conseillers généraux par la loi de 1982 et les innombrables textes qui l'ont suivie ont renforcé les sentiments d'autonomie locale. La formule « *être maître chez soi* » est devenue un refrain opposé avec constance et fermeté aux états-majors parisiens. La référence nationale s'estompe : le conseiller général, ou celui qui aspire à le devenir, est pour ou contre la majorité départementale.

On est « monoryste » ou « antimonoryste » dans la Vienne, « médeciniste » ou « antimédeciniste » dans les Alpes-Maritimes, « poncetiste » ou « antiponcetiste » dans le Lot-et-Garonne... Soutenir que cette personnalisation s'est substituée au clivage gauche-droite serait cependant abusif. Le mode de scrutin uninominal majoritaire à deux tours favorise la figure classique, dans le paysage électoral français, des duels gauche-droite ou majorité-opposition.

Les leçons des précédentes consultations montrent à l'envi que les formations politiques n'ont pas abdiqué leurs prérogatives dans l'utilisation des résultats. Pour locales qu'elles soient, les cantonales, globalement, constituent des tests hautement significatifs de l'état de l'opinion. La montée de la gauche avant 1981 s'est manifestée spectaculairement aux renouvellements de 1976 et 1979, tandis que les revers qu'elle a enregistrés une fois au pouvoir, en 1982 et 1985, annonçaient les succès de la droite aux européennes de 1984 et aux législatives de 1986.

Signe de politisation du scrutin également, les taux d'abstention : traditionnellement élevés, légèrement supérieurs à 40 % depuis 1949 (avec le record de 46,6 % en 1973) ils s'abaissent dès que l'enjeu laisse apparaître un « plus » national. Ce fut le cas en 1958 (32,6 %) et lors des quatre dernières consultations (34,6 % en 1976 et en 1979, 31,8 % en 1982 et 33,4 % en 1985) qui ont été autant d'occasions pour l'électeur d'exprimer son mécontentement à l'égard de la majorité au pouvoir, qu'elle soit de droite ou qu'elle soit de gauche.

Dans quel sens joue la décentralisation de 1982 ? La droite a compris assez vite tout l'intérêt qu'elle pouvait en tirer : écartée du pouvoir d'Etat, il lui restait les pouvoirs locaux, à commencer par les assemblées départementales où la surreprésentation des ruraux lui assure un avantage. Depuis mars 1985, 71 départements sont dirigés par la droite (avec suprématie de l'UDF) et 30 par la gauche (dont 2 communistes). A l'évidence, ce rapport de force ne correspond guère à la physionomie politique où les derniers scrutins — faut-il le rappeler ? — on donné 54 % de voix à M. François Mitterrand et une majorité relative au PS à l'Assemblée nationale. Ce décalage justifierait une réforme du mode de scrutin, comprenant la suppression du principe de renouvellement triennal pour lui préférer celui de renouvellement complet.

L'accroissement des responsabilités dévolues à partir de 1982 aux départements concerne, au premier chef, le président du conseil général. Véritable patron du département, il exerce une fonction à plein temps. Dans la hiérarchie des mandats et des titres, celui-là bénéficie d'un prestige certain.

Les « vedettes » désertent les régions

L'application de la loi limitant le cumul des mandats, après les législatives de juin dernier, en apporte les preuves. Cent trente-sept députés étaient concernés. Au total, ils ont abandonné cent quarante-cinq mandats ou fonctions. La répartition de ces abandons est éclairante : soixante-quatorze mandats de conseiller régional, cinquante-neuf de conseiller général, huit fonctions d'adjoint au maire d'une ville de plus de cent mille habitants, trois mandats de parlementaires européens et un de maire de commune de plus de vingt mille habitants.

Qu'au hit-parade de la popularité, le poste de maire occupe la première place n'est pas étonnant : c'est la base à partir de laquelle l'homme politique construit sa carrière. Que celui de conseiller régional soit le moins attractif n'est guère surprenant, l'institution régionale étant la plus jeune. Reste que quatre régions se retrouvent décapitées : Aquitaine (M. Jean Tavernier a remplacé M. Jacques Chaban-Delmas), Midi-Pyrénées (M. Marc Censi a remplacé M. Dominique Baudis), Champagne-Ardenne (M. Jean Kaltenbach a remplacé M. Bernard Stasi), et Ile-de-France. Dans cette dernière région, c'est M. Michel Giraud (à qui devait succéder M. Pierre-Charles Krieg) qui, bien que régionaliste convaincu, abandonne ce mandat à compter du 1er octobre.

D'autres régions sont désertées par quelques-unes de leurs « vedettes » : la Bretagne, par exemple, où le maire de Rennes, M. Edmond Hervé (PS), les présidents des conseils généraux d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, respectivement M. Pierre Méhaignerie (CDS) et Raymond Marcellin (PR), ont quitté le conseil régional, ou encore le Languedoc-Rousillon où M. Georges Frèche (PS), maire de Montpellier, et Gérard Saumade (PS), président du conseil général de l'Hérault, ont fait de même.

En revanche, un seul député a renoncé à une présidence de conseil général : M. Robert Poujade dans la Côte-d'Or, alors qu'Alain Carignon a annoncé que, s'il est réélu président du conseil général de l'Isère, il abandonnera son mondat de député.

Un tel choix illustre le poids pris désormais par les patrons du département. Que pour l'administration locale et la gestion, par une déconcentration des pouvoirs et des moyens de l'Etat et par une meilleure distribution des rôles, la décentralisation ait été et soit positive, nul ne le conteste plus. Restent certains effets pervers : le fonctionnement des conseils généraux pèche par insuffisance de démocratie, ne serait-ce que parce que certains bureaux ne font aucune place aux minorités politiques. Excès aussi financiers : tel ou tel conseil général aura dépensé de grosses sommes pour se construire un « hôtel du département », vitrine qu'il aura voulu brillante de ses activités, mais qui au bout du compte aura plutôt irrité les populations. De même les « voyages d'études du conseil général » agacent le citoyen, qui y voit surtout prétexte à tourisme lointain.

Face à des départements de plus en plus armés et organisés pour faire face à leurs tâches, l'Etat se doit de s'interroger sur sa capacité et sa vocation à harmoniser les politiques locales. L'un des sujets de la rentrée concerne justement ce point : le projet de loi instaurant le revenu minimum d'insertion inquiète, pour ne pas dire plus, les présidents de conseils généraux qui se refusent à voir leurs compétences remises en cause pour les actions d'insertion financées par les fonds départementaux, au profit des préfets.

Face aux politiques comme face à l'Etat, s'est instauré au patriotisme départemental dont les conseil généraux se veulent les garants, soucieux de leurs prérogatives : ils fêteront eux aussi, en 1989, un bicentenaire, celui de leur institution.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Un entretien avec M. Pierre Salvi

Vive la décentralisation !

« *Quelles conclusions les conseils généraux tirent-ils de l'exercice de six ans de décentralisation ?*

— Il y a d'abord un changement complet de la conception de notre rôle avec une prise en main de responsabilités directes. Nous avons démarré la décentralisation avec des soucis financiers énormes. Ce stade, qui a été celui de l'inquiétude et de la protestation de la part des élus, est maintenant dépassé. Nous faisons face à nos responsabilités en recherchant des ressources financières en dehors de celles distribuées par l'Etat, non seulement du côté des activités économiques développées dans nos départements, mais également vers le mécénat, la collaboration directe avec les entreprises...

— Estimez-vous avoir pleinement les moyens d'exercer les compétences qui sont désormais les vôtres pour l'action sanitaire et sociale ou l'entretien des collèges ?

— Le travail sur le terrain a permis une meilleure maîtrise des crédits et des dépenses et une remise en ordre que l'Etat n'aurait pas pu faire. Avec les ressources qui étaient les nôtres, nous avons plus que fait face et la maîtrise des budgets d'aide sociale est un des grands succès de la décentralisation.

» Il y a eu aussi un bouleversement important de tendance dans la composition des budgets des départements qui privilégient désormais l'investissement au détriment du fonctionnement.

— Qu'est-ce qui différencie une gestion départementale de droite d'une gestion départementale de gauche ?

— Souvent, pas grand-chose. La caractéristique essentielle des départements est désormais d'être confrontés aux problèmes quotidiens du citoyen. Il n'y a pas trente-six réponses pour régler ces problèmes. Sur les sujets fondamentaux, tels que les collèges ou l'aide sociale, il y a indiscutablement une attitude commune. En revanche, dans le domaine de la culture, par exemple, on peut très bien avoir des options différentes ou adopter des politiques plus nuancées en matière économique.

— Le départ du conseil général d'élus touchés par la loi limitant le cumul des mandats ne risque-t-il pas d'affaiblir l'instance départementale ?

— On a lontemps déploré que certains élus avaient trop de mandats. Le texte relatif au non-cumul me paraît être un bon texte. La politique, dans ce pays, ne se fait pas qu'avec les grands ténors.

— Trois échelons de décisions (région, département, commune), n'est-ce pas trop ?

— Etant donné la surface de notre territoire et le chiffre de notre population, nous avons beaucoup d'échelons de décisions et certainement un de trop. Mais il me paraît difficile de revenir là-dessus. Nous pouvons vivre dans ce système à condition que la région ne dérape pas par rapport à sa mission, qui est de coordonner les grands équipements. Il reste que les échelons traditionnels que les citoyens connaissent, c'est-à-dire la commune et le département, demeurent le lieu privilégié du dialogue et de l'action.

— Pourtant, dans la perspective de 1993, nos partenaires s'intéressent plus aux régions ?

— Nos régions sont des régions artificielles, alors que les régions allemandes, italiennes ou espagnoles sont des régions naturelles, historiques. Si la Bretagne et l'Alsace sont également des régions naturelles, beaucoup d'autres ne sont que des rassemblements de départements. Si la France des régions veut aller à la rencontre de l'Europe, il faut qu'elle refasse une carte de régions naturelles.

— Etes-vous favorable à l'introduction d'une dose de proportionnelle dans le mode d'élection des conseillers généraux ?

— La loi de 1871 relative à l'élection des conseillers généraux précise que l'instance départementale représente le territoire et la population. Avec la proportionnelle, il n'y aura plus de représentation du territoire. Je reste partisan de la division cantonale du moment que le rééquilibrage des cantons urbains par rapport aux cantons ruraux se poursuit. La proportionnelle politiserait l'élection et risquerait d'entraver le fonctionnement de nos assemblées par absence de majorité franche.

— Quelle réforme améliorerait le fonctionnement du conseil général ?

— Je suis d'abord partisan d'abandonner le renouvellement triennal de l'instance départementale. Il faut du temps pour mettre en place une politique et la conduire à son terme. Six ans me paraissent être le bon échelon.

» En second lieu, il faudrait donner aux maires des grandes villes, aux conseillers généraux, la possibilité de remplir efficacement leur mandat, en adoptant un statut de l'élu local. Aujourd'hui, on aborde mal ce serpent de mer parce qu'on veut régler le problème d'une manière globale et brutale. Il faut procéder par touches successives, à commencer par les maires de commune de vingt mille, voire de dix mille habitants et les conseillers généraux... La France n'est pas mûre pour attribuer aux citoyens la charge financière de leurs élus, d'autant qu'elle a sur sa classe politique des appréciations diverses. Il faut être pragmatique. Le monde de l'entreprise devrait changer de comportement et d'appréciation à l'égard du monde politique et comprendre qu'un conseiller général qui consacre une part de son temps à développer son département apporte également quelque chose à l'entreprise. »

Propos recueillis par
VALÉRIE DEVILLECHABROLLE.

Les convents maçonniques

M. Christian Pozzo di Borgo succède à M. Ragache à la tête du Grand Orient de France

La principale obédience maçonnique française (662 loges, 32 000 membres), le Grand Orient de France (GODF) s'est donné, le samedi 10 septembre, un nouveau grand maître en la personne du chef du service d'anesthésie et de réanimation du centre régional de lutte contre le cancer de Reims, M. Christian Pozzo di Borgo, qui succède ainsi à M. Robert Ragache. M. Pozzo di Borgo a été élu par vingt voix contre douze à l'autre candidat, M. Roger-Xavier Lanteri, cinquante-huit ans, journaliste.

Au cours de sa première conférence de presse, le lundi 12 septembre, le nouveau grand maître du GODF a présenté les conclusions des réflexions des loges sur le pouvoir de l'information. « *Tout en dénonçant toute atteinte à la liberté d'expression, y compris sous la forme de l'autocensure, les francs-maçons sont attachés à une éthique professionnelle,* a-t-il notamment déclaré. *Ils proposent que la France se dote d'un organisme indépendant à la fois des pouvoirs politiques et des puissances financières, échappant aux aléas des alternances politiques et trouvant ses sources et prérogatives dans la Constitution de la République. Sans remettre en cause l'apparition d'un large secteur privé dans l'audiovisuel, ils s'inquiètent de l'utilisation abusive des moyens audimétriques qui tend à écarter les émissions à faible écoute et comporte le risque d'un appauvrissement culturel.* »

M. Pozzo di Borgo a également souligné que « *l'attachement des francs-maçons du Grand Orient de France à la liberté de conscience, au droit à l'échange et à la relation à l'autre les amènent à protester contre l'ingérence des Eglises dans l'organisation scolaire et contre l'exclusion d'enfants étrangers sous prétexte de quota. Des manifestations récentes de ces infractions aux principes de séparation des Eglises et de l'Etat et des manquements à la vocation d'accueil de l'école de la République imposent notre vive réaction et une réaffirmation de notre vigilance* », a-t-il dit.

Evoquant la situation au Chili, le grand maître du GODF a annoncé l'organisation, le 1er octobre, d'un colloque sur la démocratie avec le concours du Grand Orient du Chili en exil, pour soutenir les partisans du « *non* » au plébiscite qui doit avoir lieu dans ce pays le 5 octobre.

M. Pozzo di Borgo a indiqué, d'autre part, que chacune des loges du GODF avait été invitée à contribuer à la célébration du bicentenaire de la Révolution française, en 1989, en rédigeant un « *Cahier des libertés* » qui devra exposer « *le champ des libertés et des droits de l'homme, des femmes et des enfants pour un humanisme du vingt et unième siècle* ». Le GODF souhaite organiser, en outre, une grande fête de la liberté autour du moulin de Valmy, en collaboration avec ses frères allemands et belges, « *Pour une Europe maçonnique des cœurs* », son grand maître rappelant au passage que François Christophe Kellermann, l'un des principaux acteurs de la bataille de Valmy, en 1792, était franc-maçon.

En réponse à plusieurs questions, le nouveau grand maître s'est déclaré très fier que son obédience ait contribué, par l'intermédiaire de l'un de ses prédécesseurs, M. Roger Leray, « *à la restauration du dialogue en Nouvelle-Calédonie* » et souligné, à propos de la part faite, à la « *société civile* » par MM. François Mitterrand et Michel Rocard dans l'exercice du pouvoir, qu'il fallait y voir « *le symbole du futur rôle de la franc-maçonnerie* ».

Interrogé sur les réactions provoquées par la dernière « affaire Le Pen », M. Pozzo di Borgo, qui a précisé n'appartenir à aucune formation politique, a confirmé la condamnation du Front national par son obédience en déclarant : « *Pour notre démocratie toute dérive reste absolument insupportable.* »

La lucidité par la médecine

De petite taille, les cheveux grisonnants, M. Christian Pozzo di Borgo, né le 20 août 1944 à Renier (Algérie), marié, père de trois enfants, a connu une rapide ascension maçonnique.

Reçu franc-maçon en 1975, à la loge la Sincérité de Reims, il est devenu dès 1986 membre du conseil de l'ordre du Grand Orient de France puis grand orateur en 1987. Son accession à la grande maîtrise constitue la consécration logique d'un homme qui « *cherchait quelque chose,* dit-il, *et ne l'avait pas encore trouvé* ».

Il insiste, aujourd'hui, sur l'osmose qu'il a réalisée entre son engagement professionnel et son engagement maçonnique : « *En médecine, le fait d'être franc-maçon m'a aidé à davantage respecter l'autre et surtout à avoir la réelle volonté de ne pas exercer un pouvoir sur celui qui pourrait dépendre de moi. Je n'ai pas de problèmes moraux à être catholique et franc-maçon* », ajoute le nouveau grand maître du GODF, qui a été élevé dans la religion catholique. « *Lorsque je suis entré au Grand Orient de France il n'y a pas eu en moi de déchirure métaphysique.* »

Ce que M. Pozzo di Borgo craint, ce ne sont pas les religions, pour lesquelles il éprouve « *un grand respect quelles que soient leurs formes d'expression* », mais « *le pouvoir des religions et son immixtion dans les affaires de la société civile* », qu'il juge « *totalement condamnable* ».

Créateur, en tant que médecin, d'une consultation de lutte contre la douleur, le nouveau grand maître souhaite faire partager ses idéaux professionnels à ses frères maçons. Parmi les sujets de réflexion proposés par le GODF à ses loges pour les mois prochains figure d'ailleurs « La liberté du soigné et du soignant face aux traitements de la souffrance, l'achamement thérapeutique et l'euthanasie ». « *En médecine,* conclut M. Pozzo di Borgo, *on découvre les hommes. En franc-maçonnerie, on apprend à se connaître soi-même, on apprend la lucidité.* » Et de citer le poète René Char : « *La ludicité est la blessure la plus proche du soleil...* »

Politique

Les journées parlementaires du Parti socialiste

M. Pierre Bérégovoy veut concilier rigueur économique et avancées sociales

M. Mermaz, président du groupe à l'Assemblée nationale, a ouvert, lundi 12 septembre, à Vienne (Isère), les premières journées parlementaires socialistes depuis le retour de la gauche au pouvoir. La tendance était à l'affirmation sans complexe de l'identité socialiste. L'ouverture est reléguée pour cause de campagne électorale, même si la porte de la discussion n'est pas totalement fermée.

La première de ces deux journées a été essentiellement consacrée à la prochaine loi de finances et au projet d'impôt sur la fortune (ISF). M. Michel Rocard devait intervenir mardi 13 septembre en fin de matinée *(lire page 48)*. M. Bérégovoy a déclaré qu'il fallait concilier rigueur économique et avancées sociales.

VIENNE (Isère)
de notre envoyé spécial

« Nous avons la possibilité de disposer de la durée pour mener à bien notre politique ! » C'est ce qu'avec insistance MM. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, et Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, ont répété aux élus socialistes, comme si ces derniers n'avaient pas encore pleinement assimilé les succès de mai et de juin. Sentant également une certaine impatience à la base, notamment en matière d'avancées sociales, les membres du gouvernement, chacun à sa manière, ont voulu faire œuvre pédagogique, en expliquant que 1988 n'était pas 1981. La durée a remplacé le sentiment confus de précarité, qui avait prévalu il y a sept ans.

Ils ont donc renvoyé la balle dans le camp d'une droite éclatée : la stabilité, c'est nous ! Et c'est à dessein que M. Bérégovoy a parlé du *« gouvernement transitoire de M. Chirac »* des deux dernières années et M. Poperen, de *« la parenthèse 1986-1988 »*. Les grandes promesses et les grandes envolées ont donc été bannies de cette première journée parlementaire au profit d'une réflexion de fond sur les enjeux économiques et sur l'art et la manière de gouverner quand on a cinq ans devant soi.

Toujours soucieux de raviver le débat idéologique, M. Poperen a invité l'assistance à ne pas s'endormir sur le mol oreiller du désarroi de la droite. *« Ce désarroi des états-majors de droite ne doit pas être compris par nous comme la démobilisation, la prostration de la droite profonde »*, a-t-il insisté en rappelant les scores du premier tour des deux législatives partielles de dimanche dernier, favorables à la droite.

En abordant dans l'après-midi la loi de finances pour 1989, le président de la commission des finances de l'Assemblée, M. Dominique Strauss-Kahn, a mis en garde ceux qui se polariseraient un peu trop sur le bon climat économique de l'année 1988. La température pourrait se rafraîchir en 1989 et en 1990, a-t-il prévenu.

Par ailleurs, compte tenu des contraintes économiques nationales et internationales, le gouvernement a défini pour le budget trois priorités, a-t-il rappelé : l'éducation nationale (où des mesures qualitatives s'associent à des mesures quantitatives), l'emploi et la recherche. M. Strauss-Kahn s'est félicité que des priorités claires aient été choisies, même s'il a fallu faire stagner ou régresser les crédits d'autres ministères.

Le rapporteur général du budget, M. Alain Richard, a été d'accord avec lui pour expliquer que la cuvée 1989 du budget était bonne, bien qu'elle ait été vendangée un peu tard, compte tenu du changement de majorité.

Le gouvernement cependant n'a pas eu droit qu'à des compliments. M. Michel Dreyfus-Schmidt, sénateur, s'est fait le porte-parole des élus socialistes qui ont le sentiment que le gouvernement cache parfois son socialisme derrière son petit doigt. *« Pourquoi avoir voulu rebaptiser l'impôt sur les grandes fortunes ? »*, a-t-il demandé, en regrettant que l'ISF n'aille pas plus loin que l'IGF.

Il a également souhaité qu'un effort particulier soit fait pour le pouvoir d'achat. Un député socialiste expliquait dans les couloirs que, pour l'instant, M. Michel Rocard était protégé par son état de grâce, mais que cela ne saurait... durer !

Pour répondre aux maximalistes du PS, M. Bérégovoy a voulu les convaincre de la volonté inflexible du gouvernement de tenir les deux bouts de la chaîne : d'une part, la rigueur économique, sans laquelle il n'y a pas de bonne gestion ; d'autre part, les avancées sociales, sans lesquelles la rigueur deviendrait injuste. A entendre les applaudissements qui ont salué son exposé et ses réponses, le ministre de l'économie a convaincu son auditoire. *« Il ne faut pas confondre rigueur économique et rigueur sociale »*, a-t-il rappelé.

« Un geste de solidarité »

A propos du revenu minimum d'insertion (RMI), le ministre a voulu mettre l'opposition face à ses responsabilités : *« J'espère que ceux qui nous rappelaient, parfois avec des accents angoissants, la situation des nouveaux pauvres en 1984 et 1985, vont pouvoir désormais mettre en accord leurs paroles et leurs actes. »* S'agissant de l'impôt de solidarité sur la fortune, il a expliqué que ce serait *« une erreur psychologique »* que de faire entrer l'outil de travail dans l'assiette de l'impôt : *« Il faut savoir raison garder »*, a-t-il dit.

En revanche, la discussion sur le relèvement des taux ou la création d'une tranche supérieure reste ouverte. *« Soyons nous-mêmes et demandons aux autres de se déterminer par rapport à nous*, a poursuivi M. Bérégovoy. *Il y a aujourd'hui des lamentations qui m'exaspèrent un peu. L'ISF est un geste de solidarité demandé à ceux qui le peuvent*, a-t-il insisté. *Nous défendons avec audace un impôt de justice sociale, très largement approuvé par l'opinion publique aujourd'hui. »*

En réponse aux questions posées sur le pouvoir d'achat, M. Bérégovoy a reconnu qu'il y a une forte demande d'amélioration mais que, malgré les bons résultats économiques qui se dessinaient, il fallait absolument éviter tout *« dérapage »*. *« La baisse de la TVA, c'est aussi un moyen d'améliorer le pouvoir d'achat »*, a-t-il rappelé. Il s'est également montré partisan du développement des rencontres avec les syndicats qui ont été, selon lui, privés pendant deux ans de contacts avec l'ancien pouvoir.

M. Jacques Delors a également abordé la question des taux de TVA en expliquant qu'il fallait chercher au niveau européen leur rapprochement et non leur harmonisation. Il s'est également insurgé contre l'idée selon laquelle la France camperait sur les mêmes positions que la Grande-Bretagne. Le président de la Commission des communautés européennes a estimé en effet que la politique fiscale ne devait pas être seulement commandée par le marché mais qu'elle était en elle-même un instrument volontariste d'une politique économique.

M. Delors s'est également attaché à remettre en mémoire l'indispensable dimension sociale contenue dans l'Acte unique européen. Avec la foi européenne qui le caractérise, il a expliqué, sous les applaudissements, que le but était de construire une *« véritable »* communauté européenne et non *« une simple zone de libre-échange frileuse. De cela, nous n'avons pas besoin »*.

Pour travailler à cette communauté sociale, une *« déclaration des droits du travail, sorte de socle minimum à respecter par tous les pays »* devrait être prochainement mise au point, a-t-il annoncé.

PIERRE SERVENT.

(Lire en page 2 le « point de vue » de M. Jean Poperen : « Notre perspective : une société d'équilibre ».*)*

M. Gentile, directeur de cabinet de M. Jean Poperen

M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, a fait connaître la composition de son cabinet. Ont été nommés : MM. Jean-Louis Gentile, directeur de cabinet ; Paul Lussault, directeur adjoint ; Jean-Pierre Dubois et Jacques Piette, chargés de mission ; Mme Christine Chasselade, chef de cabinet ; Mlle Arielle Texier et Mme Anne-Marie Colmou, conseillers techniques, et Mme Nathalie Valcourt-Poperen, attachée de presse.

[Né le 28 septembre 1938 à Cognac (Charente), M. Gentile, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et docteur en histoire, est administrateur à l'Assemblée nationale depuis 1966. Affecté au service des commissions jusqu'en décembre 1984, il est ensuite mis à la disposition de M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, avant de retourner, en 1986, au service des commissions.]

Alliances électorales avec le FN

Le RPR sanctionne deux secrétaires de circonscription

Le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, vient de donner une première application de la décision prise par le bureau politique du mouvement d'exclure de ses rangs ceux de ses membres qui concluraient des alliances électorales avec le Front national.

Deux secrétaires de circonscription sont ainsi relevés de leurs responsabilités en l'attente de la réunion de la commission des conflits, seule habilitée à proposer au comité central une mesure d'exclusion.

Il s'agit de M. Jean-Marie Cousin, secrétaire de la 4e circonscription du Pas-de-Calais, qui, à Berck, envisageait un accord avec le Front national pour les élections municipales.

Est également sanctionné M. Raymond Lecler, secrétaire de la 12e circonscription des Bouches-du-Rhône, qui avait conclu un accord avec le Front national à Vitrolles, en vue des élections municipales, et qui bénéficiait de son soutien pour les élections cantonales. M. Lecler, conseiller général RPR depuis 1985, avait publiquement *« remercié »*, dimanche 11 septembre, M. Surbois, secrétaire général du Front national, de lui permettre de diriger une liste d'union aux prochaines élections municipales. M. Lecler a jugé tout à fait *« normale et logique »* la sanction prise à son encontre en disant : *« J'accepte cette décision et je continuerai à travailler pour le RPR. Je reste un militant mais chacun, au RPR, est libre d'avoir ses opinions. J'ai fait part publiquement de mon opinion, mais c'est la dernière fois. Il n'est pas question d'exprimer publiquement un quelconque soutien à un candidat du Front national entre les deux tours des cantonales. Je ne suis pas là pour mettre de l'huile sur le feu. Je continuerai donc mon travail de militant et d'élu mais avec plus de respect vis-à-vis des instances du RPR. »*

Selon la SOFRES

84 % pour le « oui » au référendum sur la Nouvelle-Calédonie

Le Figaro du 13 septembre a publié un sondage de la SOFRES, réalisé du 6 au 8 septembre auprès d'un échantillon national de mille personnes, sur l'attitude des électeurs à l'égard du référendum du 6 novembre relatif à l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Selon cette enquête, 59 % des personnes interrogées auraient l'intention de s'abstenir, mais 84 % de celles qui s'exprimeraient se prononceraient en faveur du « oui » à la question concernant l'approbation du plan gouvernemental entériné localement par les principaux intéressés.

40 % des personnes interrogées approuvent, d'autre part, les accords signés les 26 juin et 20 août à l'hôtel Matignon et à la rue Oudinot (9 % seulement les désapprouvent) et 49 % d'entre elles estiment que ces accords sont *« de nature à assurer la paix civile sur le territoire dans les dix prochaines années »*.

48 % des « sondés » affirment également qu'ils se détermineront, au moment de leur vote, *« uniquement sur le projet de statut »* prévu par ces accords. Enfin, si 47 % des personnes interrogées souhaitent que la Nouvelle-Calédonie demeure au sein de la République française (contre 33 % de partisans de l'indépendance), 40 % d'entre elles pensent que de toute façon la Nouvelle-Calédonie sera indépendante dans dix ans ; 28 % sont d'un avis contraire.

● **M. Kouchner à Nouméa.** — Le secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, effectuera une visite d'une semaine en Nouvelle-Calédonie, à partir du vendredi 16 septembre. Cette visite sur le territoire avait été annoncée en août par le premier ministre, M. Michel Rocard, qui avait alors précisé que M. Kouchner serait chargé notamment de dresser un bilan de l'état sanitaire des populations calédoniennes.

Le voyage de Mme Mitterrand de l'Inde au Japon

« Si je pouvais créer une chaîne humanitaire mondiale... »

Mme Danielle Mitterrand a entrepris, en qualité de présidente de la Fondation France-Libertés, un voyage humanitaire en Asie, qui doit la conduire, jusqu'au jeudi 22 septembre, de l'Inde au Japon, en passant par le Bangladesh, la Thaïlande et les Philippines. Dans l'entretien qu'elle nous a accordé avant son départ, l'épouse du chef de l'Etat fait le point des actions menées par sa fondation dans cette partie du monde et des projets qu'elle espère y réaliser.

« Le Bangladesh est actuellement victime d'inondations catastrophiques. Votre séjour dans ce pays est-il maintenu ?

— Oui, bien sûr, malgré les conditions d'accès. La Fondation France-Libertés a, au Bangladesh, un programme de construction de huit orphelinats. Les deux premiers sont en chantier à Dacca et à Chittagong. A l'heure où je vous parle, je n'ai pas encore réussi à avoir des nouvelles de celui de Dacca et je suis très inquiète.

Pour ce qui concerne l'aide d'urgence, la Fondation va envoyer — avec le concours du ministère de la défense — quatre tonnes de médicaments et acheminer des vivres à partir du Sri-Lanka.

— Qui finance la construction de ces orphelinats ?

— Un mécène français, qui ne tient pas à être cité par souci de discrétion, finance la construction des deux premiers établissements. Je cherche actuellement des moyens de financement pour les six autres orphelinats.

— Comment s'est décidé votre voyage en Asie ?

— A partir du Bangladesh, précisément. A la Fondation, nous réagissons surtout sur la base de témoignages, que nous vérifions en envoyant une mission sur place. Début 1986, un moine bouddhiste nous a alertés sur la situation dramatique de milliers d'orphelins de ce pays. Une mission a donc été dépêchée et, sur ses conclusions, nous avons décidé ce programme de construction.

» Aujourd'hui, je veux faire le point sur place, d'autant que nous avons entrepris, au Bangladesh, d'autres actions, en collaboration. Un des grands principes de la Fondation, qui a une vocation internationale, est en effet de travailler conjointement avec d'autres associations dans ce que l'on appelle des « collectifs ». Avec Mass Education, une grande association britannique qui œuvre beaucoup au Bangladesh et en Inde, nous participons à la construction de quatre-vingts écoles rurales pour cent mille enfants. La Fondation en a déjà pris en charge huit mille, mais c'est dire le travail qu'il reste à faire.

Mon voyage, qui a été différé à plusieurs reprises pour des raisons matérielles — c'est mon plus long séjour en Asie, — s'est donc articulé autour de cela. Et rien ne vaut le jeu des rencontres pour déceler les priorités, les urgences, pour convaincre, aussi. Dans quatre des cinq pays où je me rends, Inde, Bangladesh, Thaïlande et Philippines, je ne vais pas simplement « constater ». Je veux voir si je puis faire encore mieux. Au Japon, je vais m'efforcer de convaincre.

— Votre Fondation, comme son nom France-Libertés l'indique, se préoccupe aussi de la défense des droits de l'homme et des libertés. A New-Delhi, vous rencontrez le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, qui vient de tenter de restreindre la liberté de la presse. Allez-vous en parler ?

— Je vais en Inde pour rencontrer Mère Teresa. Simplement, il était normal que, me trouvant dans son pays, je rende une visite de courtoisie à M. Rajiv Gandhi. Peut-être évoquerai-je la célébration, cette année, du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Peut-être.

— Quelles actions communes envisagez-vous avec Mère Teresa ?

— Je connais son œuvre depuis très longtemps. Vous savez sans doute que Mère Teresa a un programme français de lutte contre la pauvreté : en particulier, elle récupère tous les plateaux-repas qui n'ont pas été consommés dans les wagons-restaurants, pour les distribuer aux plus démunis. Nous l'avons aidée à trouver un local, rue de Chalon, près de la gare de Lyon, après que la SNCF nous eut expliqué, en long et en large, qu'il lui était impossible de mettre à sa disposition un ou deux wagons désaffectés. En Inde, je vais aller voir le travail qu'elle accomplit, à une cinquantaine de kilomètres de Calcutta, en faveur des enfants les plus défavorisés. Je vais voir comment je peux l'aider là-bas.

— A Bangkok, vous devez vous entretenir avec des organisations non gouvernementales (ONG) des conditions d'accueil des réfugiés cambodgiens. A ce propos, on dit que, pour des considérations de politique étrangère française, vous avez dû renoncer à des projets à Phnom-Penh même. Est-ce vrai ?

— Pas du tout. Nous avons deux projets à Phnom-Penh. Le premier est en voie de réalisation, après la visite à Paris du président de l'université de médecine, discipline qui est enseignée en français au Cambodge : par l'intermédiaire de la Fondation, une tonne de livres de médecine et d'autres disciplines sera expédiée en octobre à Phnom-Penh, dans le cadre d'un développement de la francophonie et d'une restructuration de l'enseignement au Cambodge. Le second projet concerne l'agriculture traditionnelle.

— Etes-vous en relation avec Enfance et développement, l'association animée par Mme Cheysson qui s'occupe des enfants cambodgiens ?

— Oui. Cette association se préoccupe aussi, maintenant, des enfants philippins et nous avons l'intention de mener aux Philippines deux actions communes, l'une contre la malnutrition, l'autre pour lutter contre la délinquance et la prostitution des enfants des rues.

— Ce sont des problèmes que vous aborderez avec Mme Cory Aquino ?

— Je vais à Manille pour l'écouter. Elle vit une expérience extraordinaire et très courageuse. Oui, je vais l'écouter.

Je rencontrerai aussi le Père Tritz, un prêtre forrain, qui fait un travail admirable pour préscolariser les enfants les plus pauvres, afin qu'ils entrent à la « grande école » au même niveau que les autres. Ils sont 300 000 à Manille même. Le père Tritz et son association Erda ont, en construisant de petites écoles, préscolarisé 15 000 enfants dont 3 000 aidés par la Fondation. Vous voyez, là encore, le travail qu'il reste à faire.

— Au Japon, dernière étape de votre voyage, ce sont donc des moyens de financement que vous allez tenter de trouver, y compris pour votre campagne contre le SIDA en Afrique ?

— Le Japon s'ouvre de plus en plus à l'action humanitaire internationale. A Tokyo, je présenterai la Fondation à divers responsables politiques et économiques, j'en exposerai les objectifs, j'essaierai de convaincre. Aux Etats-Unis, France-Libertés est déjà implantée. Pourquoi pas une association « Les Amis de la Fondation au Japon » ?

— N'est-il pas surprenant qu'une fondation » privée française sollicite une aide financière à l'étranger ?

— Dieu sait si je suis chauvine et si, partout où je vais, je mets la France en avant. Mais, si je parvenais à créer une chaîne de solidarité dans le monde entier, je serais plus fière encore, et c'est pourquoi je n'ai pas de scrupules à demander de l'aide aux pays qui peuvent en donner. Quand je caresse la tête d'un enfant, qu'il soit français, philippin ou malien, je pense d'abord à la grande communauté des hommes et femmes du vingt et unième siècle. Et quand je parle de la santé et de l'éducation des enfants, de tous les enfants, qui pourrait ne pas m'écouter ? »

Propos recueillis par
MICHEL CASTAING.

Au chevet des morts-vivants de Calcutta

CALCUTTA
de notre envoyé spécial

Environ cent vingt Petites Sœurs de la charité sont prosternées vers le sol. La chapelle est une grande pièce rectangulaire aux murs blancs, ornée d'un Christ hyperréaliste et d'une statue de la Vierge blanc et bleu ciel. Le prêtre crie presque les paroles liturgiques pour dominer le brouhaha de la rue. Ce bruit est comme un symbole : le foyer de Mère Teresa est au cœur de Calcutta, et la ville moite, grouillante, rentre ici, sans filtre, avec ses horreurs et aussi une singulière beauté.

La « Mère » est là, lundi 12 septembre, au fond de la chapelle, petite silhouette voûtée, le visage parcheminé, presque irréelle, priant. A ses côtés, assise sur un banc, Mme Danielle Mitterrand, immobile, la regarde, parfois intensément, impressionnée par cette ferveur.

Après la messe matinale de 6 heures, la « Mère » guidera Mme Mitterrand dans les différentes maisons qu'occupent des missionnaires de la charité à Calcutta. A grand renfort de sirènes et de motards, le cortège s'ouvrira tant bien que mal un passage dans la ville tentaculaire et fera plusieurs haltes : le dispensaire, où les handicapés mentaux mènent une existence grabataire ; l'orphelinat, où échouent des enfants abandonnés sur les trottoirs de la ville ; le « mouroir » enfin, cet endroit que l'on voit, selon son propre regard, comme la forme la plus extrême du dévouement ou comme l'*« antichambre de la mort »*, ainsi qu'on le disait pour les camps de concentration : tous les hommes-squelettes se ressemblent.

Bidonville et orphelinat

Là, dans cette ancienne dépendance du temple mitoyen dédié à la déesse Kali, Mme Mitterrand ira de lit en lit, avec Mère Teresa, et toutes deux, à l'aide de caresses et de sourires, tenteront d'apporter un peu d'espoir à ceux qui ne peuvent plus en avoir.

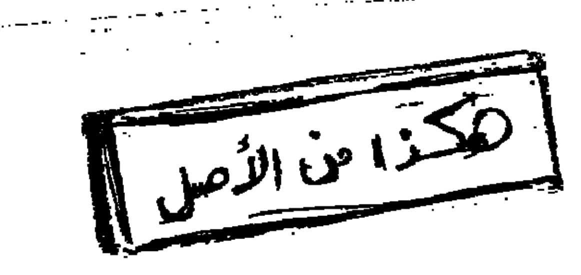
Entre la militante socialiste *« mécréante »* et la petite *« bonne femme »* presque sanctifiée de son vivant, et aux pieds de laquelle se prosternent les sœurs, les bénévoles et les malades, il y avait un courant, une entente... Du mouroir où officiaient, avec un visage gravissime, de jeunes bénévoles de nationalité polonaise à l'orphelinat avec ses nouveau-nés *« qui ne sourient jamais »*, d'une brève intrusion dans un bidonville voisin à cette école rudimentaire où des enfants avaient préparé un chant de bienvenue, les images fortes se sont succédé.

Heureusement, au cours d'un petit déjeuner pris rapidement, Mère Teresa raconta avec drôlerie comment, invitée un jour par le premier ministre indien Rajiv Gandhi pour un déjeuner trop somptueux, elle emporta l'essentiel du repas pour le distribuer dans un mouroir de New-Delhi. Puis, revenant à des préoccupations immédiates, la « Mère » demanda à Mme Mitterrand d'intervenir pour que les Sœurs de la charité puissent obtenir des autorités municipales un local plus vaste que celui dont elles disposent près de la gare Saint-Charles pour accueillir les pauvres de... Marseille.

Présidente de France-Libertés, Mme Mitterrand n'avait pas oublié ses propres *« ouailles »*. La veille, au cours d'un épuisant marathon dans la fournaise des campagnes du Bengale, elle s'était rendue à Khatsara, un village situé à une cinquantaine de kilomètres de Calcutta, où la Fondation Danielle Mitterrand a financé depuis deux ans des maisons éducatives pour orphelins. L'épouse du président français a posé la première pierre d'un hôpital. Elle se fait fort de convaincre son *« conseil d'administration »* (celui de la Fondation) : l'argent, dit-elle, *« on le trouvera »*.

Sur la route du retour, le cortège sera retardé par une manifestation qui grossissait vers Calcutta. Drapeaux rouges ornés de la faucille et du marteau en tête, les marcheurs criaient *« longue vie au CPI-M »*, le parti communiste au pouvoir dans l'Etat du Bengale. Les symboles, décidément, ne manquèrent pas au cours de cette première étape d'une tournée humanitaire qui doit conduire Mme Mitterrand au Bangladesh, en Thaïlande, aux Philippines et au Japon. En embrassant Mère Teresa, elle reçut en souvenir un chapelet...

LAURENT ZECCHINI.



Société

SPORTS



Les Jeux olympiques de Séoul

« Si les Coréens du Sud gagnent une médaille, nous en serons fiers »

affirment les sportifs de Pyongyang

PYONGYANG
de notre envoyé spécial

Les athlètes sud-coréens qui participeront aux Jeux olympiques de Séoul bénéficient d'ores et déjà d'encouragements qu'ils ignorent sans doute, et qui sont pour le moins inattendus : ceux de leurs homologues du Nord.

Dans le gymnase de Pyongyang, où ils s'entraînent, Kwang Dje Kil, le colosse champion de judo, Lee Hee Bong, l'altérophile qui a établi un record au jeté (185 kilos) lors du championnat asiatique de Canton en juin dernier, et Pak Kwang Bok, la jeune championne de gymnastique rythmique et sportive, médaille d'argent aux championnats des Jeunesses socialistes en 1984, nous disent avec un bel ensemble : *« Nous sommes d'abord Coréens et, au fond de notre cœur, nous encourageons nos compatriotes du Sud »*.

« S'ils gagnent une médaille, nous en seront fiers », affirme, pour sa part, Lee Hee Bong. Kwang Dje Kil ajoute qu'il compte bien féliciter les athlètes sud-coréens qui auront brillé à Séoul à l'occasion des prochaines compétitions qui les réuniront. A New-Delhi, en 1987, aux championnats du monde de ping-pong, les deux équipes du Nord et du Sud s'étaient d'ailleurs mutuellement applaudies.

Les trois champions avaient été qualifiés pour participer aux XXIVe Olympiades. Ils avaient de sérieuses chances d'y faire bonne figure. Déçus de ne pas participer aux Jeux ? *« J'étais, bien sûr, heureuse de prendre part à une olympiade*, dit Pak Kwang Bok, *mais je ne suis pas déçue : il y aura d'autres compétitions internationales. »* Ces champions nord-coréens se sentent-ils victimes de la politique ? *« Certainement pas*, affirment-ils. *Nous sommes des sportifs, mais aucun parmi nous ne ferait passer le sport avant la question de la réunification de notre pays. »*

Kwang Dje Kil, le puissant judoka (mesurant 2 mètres et pesant 143 kilos, il a battu les Japonais à plusieurs reprises) dit qu'il n'éprouve le sentiment de faire face à un *« ennemi »* que lorsqu'il a pour adversaire un Américain. Dans son cas, la non-participation aux JO est une *« grande occasion ratée »*, admet-il. A trente ans, il est au faîte de sa carrière. Les Jeux de Moscou, au cours desquels il avait été classé quatrième, lui avaient donné de grands espoirs, mais il n'avait pu participer à ceux de Los Angeles, boycottés par la Corée du Nord. Aujourd'hui, il *« rate »* ceux de Séoul. Pour ses victoires, il est vrai qu'il a reçu une compensation de son gouvernement : une Mercedes. Ce qui n'est pas rien dans une ville comme Pyongyang qui compte trente mille voitures pour 1,5 million d'habitants.

Une couverture sélective

Les Coréens du Nord se préparaient-ils vraiment aux JO ? Les installations sportives, aujourd'hui presque achevées, et les grands travaux d'urbanisme entrepris ces deux dernières années dans la capitale (dont le coût est évalué à 4 milliards de dollars) tendent à l'attester. Pourtant, excepté dans l'une des salles du gymnase où se trouvait le seul emblème olympique que nous ayons vu dans la ville, Pyongyang ne présente aucun des signes qui ornent généralement les villes olympiques. Nos trois athlètes disent, en outre, que ces derniers mois, ils ne se sont pas entraînés plus intensivement que d'habitude. Lorsque nous avons demandé à M. Chang Ung, secrétaire du Comité olympique nord-coréen, quel était le nombre des athlètes que son pays aurait compté envoyer aux JO si ce dernier avait participé, il nous a été répondu que la composition de l'équipe nationale n'était pas encore établie de manière définitive au moment où les pourparlers avec le Sud reprenaient à la fin du mois d'août.

Le 17 septembre, les habitants de Pyongyang seront-ils les seuls à ne pas suivre, à la télévision, les cérémonies d'ouverture des Jeux de Séoul ? Il semble que les autorités n'aient pas encore arrêté leur politique. *« Nous pensons qu'il y aura des articles sur les Jeux olympiques dans notre journal »*, nous dit Cha Kyun Chu, chef du service étranger du *Minju Chosen* (le *Journal de la Corée démocratique*), sans visiblement souhaiter s'étendre sur ce sujet.

Les journaux ont jusqu'à présent publié de nombreux articles sur l'accueil en commun des JO par les deux Corées. S'il y a une couverture des Jeux de Séoul par les médias de Pyongyang, on peut penser qu'elle sera sélective, même si les athlètes nord-coréens se sentent *« de tout cœur »* avec leurs homologues du Sud. La fierté nationale ignore apparemment la séparation entre le Nord et le Sud, mais la politique n'est tout de même jamais bien loin.

Ph. P.

● **Madagascar boycotte Séoul.** – L'île de Madagascar ne sera pas représentée aux Jeux olympiques de Séoul, qui débutent le 17 septembre. Ce boycottage est une protestation contre le refus de la Corée du Sud de permettre à la Corée du Nord d'organiser certaines épreuves. Après Cuba, le Nicaragua, les Seychelles, l'Ethiopie, et la Corée du Nord, Madagascar est le septième pays à ne pas se rendre à Séoul, où cent cinquante-huit nations prendront part aux Jeux.

Le barrage diabolique

TOKYO
de notre correspondant

Submerger Séoul au moment des Jeux olympiques sous *« 26 milliards de tonnes d'eau »* : tel aurait été, selon les autorités sud-coréennes, le projet démoniaque de Pyongyang. La construction d'un énorme barrage, à Kumgang, à quelques kilomètres au nord de la zone démilitarisée qui sépare les deux Corées, avait été, il y a deux ans, le prétexte au Sud d'une gigantesque campagne antinord-coréenne. Les gouvernements étrangers furent alertés pour empêcher Pyongyang de poursuivre ces sombres desseins, et des manifestations furent organisées à travers la Corée du Sud pour protester. On composa même une chanson contre le « barrage diabolique », et des poètes furent mobilisés pour composer des poèmes dénonçant le crime en préparation.

Cette campagne s'était surtout traduite par la construction d'un autre barrage, de protection celui-ci, au sud de la zone démilitarisée, grâce en partie aux fonds (70 millions de dollars) collectés plus ou moins autoritairement par le gouvernement. Aujourd'hui, dans une vallée voisine du mont Taebek se dresse le « barrage de la paix » auquel ont travaillé mille six cents ouvriers.

Mais la « bombe à eau » nord-coréenne ne fait plus partie de l'arsenal des menaces qui pèsent sur les Jeux de Séoul. D'autant moins qu'il a fallu se rendre à l'évidence que le barrage diabolique est loin d'être encore une réalité. Des travaux pour un projet de centrale hydraulique avaient effectivement commencé, mais aucun barrage n'a été construit. A Séoul, on affirme que le barrage de la paix a dissuadé le Nord de poursuivre son projet. On connaît le prix de cette dissuasion (250 millions de dollars), mais on ignore toujours si la menace a jamais vraiment existé, même sous forme de projet.

Ph. P.

Licencié par son entreprise à Villefranche-sur-Saône

Un diabétique se laisse mourir en se privant d'insuline

LYON
de notre bureau régional

Il ne s'est pas jeté d'un pont, n'a pas ouvert le gaz, n'a même pas laissé un mot pour expliquer son geste. Il a simplement « *oublié* » à plusieurs reprises de se faire la piqûre bi-quotidienne qui lui était vitale. Plutôt que de se donner la mort, il l'a laissée venir...

Pourtant, pour tous ses collègues de travail des laboratoires Larochette à Villefranche-sur-Saône (Rhône), le décès de Christian Guigon, quarante-deux ans – survenu vendredi 9 septembre à l'hôpital local au terme d'un coma diabétique, – n'est rien d'autre qu'un suicide, et sa cause essentielle est, pour eux, tout aussi évidente : la perte d'emploi. *« Il a volontairement lâché la rampe au moment où tout s'effondrait sous lui. L'annonce de son licenciement a été beaucoup plus que la fameuse goutte d'eau... »*, résume un de ses camarades.

Le cas de Christian Guigon est banal. Terriblement banal. Employé de bureau au laboratoire de contrôle de la société Larochette – ancienne filiale à 100 % du groupe Colgate-Palmolive rachetée début juillet par un industriel, M. René Coativy, – il faisait partie de la « charrette » des soixante-seize salariés dont le licenciement devait intervenir le 23 septembre. Restructuration et concurrence obligent, l'entreprise qui fabrique pour toute la France les couches-culottes Caline et Tendresse avait dû procéder à des opérations successives de compression de personnel. De 750 salariés début 1987, ses effectifs devraient fondre jusqu'à 500 d'ici à l'été 1989. Son poste étant supprimé, M. Guigon redoutait le pire en partant en congés. Et, à son retour le lundi 29 août, une lettre recommandée le confirma dans ses craintes. Le jeudi 1er septembre au soir, il craquait et se voyait octroyer un arrêt maladie.

Personne protégée

Dans un petit logement HLM du quartier de Béligny à Villefranche-sur-Saône où il vivait seul, Christian Guigon s'est alors laissé glisser vers la destruction, le désespoir. Au point de négliger la seringue qui, chaque matin à 7 heures et chaque soir à 19 h 30, lui permettait d'endiguer son diabète. Une semaine plus tard, lorsqu'à la demande de son fils une ambulance de sapeurs-pompiers vint le chercher pour le transporter à l'hôpital de Villefranche dans un demi-délire comateux, il évoquait encore ce travail qu'il allait perdre.

Militant syndical à la CGT depuis une dizaine d'années, Christian Guigon était élu depuis 1983 au comité d'entreprise et au comité d'hygiène et de sécurité des laboratoires Larochette. A ce titre, il faisait partie des « personnes protégées » dont le licenciement doit être soumis au comité d'entreprise et à l'inspecteur du travail. Le CE ayant émis, le 9 septembre, un avis défavorable – comme pour les sept autres élus ou mandatés syndicaux figurant sur la liste des licenciés, – il aurait pu bénéficier d'un sursis. Mais cet avis fut notifié à l'heure même où les médecins constataient son décès. C'est en sortant du bureau de la direction que ses camarades en furent informés par le poste de garde.

Personne protégée... mais sûrement pas épargnée par la vie. Outre ses graves problèmes de santé, Christian Guigon avait une situation de famille difficile. Père de trois enfants et divorcé, il avait la charge de son fils aîné de dix-sept ans, pour lequel il cherchait désespérément... un emploi d'apprenti cuisinier.

« Le direction de l'entreprise aurait dû tenir compte des situations personnelles des gens, s'indigne Alain Gailland, délégué syndical CGT. *En 1987, une personne déclassée au rang de nettoyeur s'était déjà suicidée et un ancien licencié est devenu clochard. Malgré son militantisme, Christian était quelqu'un de vulnérable. Quand il a appelé de chez lui pour savoir si, malgré son arrêt maladie, il devait se rendre à une convocation par lettre recommandée, on lui a répondu : « Oui. Venez pendant vos heures de « sortie... »*

Après que la nouvelle de la mort de Christian Guignon se fut répandue dans les bureaux et les ateliers, les équipes ont observé une minute de silence à chaque prise de poste. Tandis que le service du personnel des laboratoires Larochette renonce à tout commentaire face à un décès qu'il *« déplore »*, les syndicats se refusent à *« exploiter la disparition d'un camarade »*, dont ils souhaitent simplement poursuivre *« la lutte pour l'emploi et la dignité »*. Ils ont toutefois appelé l'ensemble du personnel à assister à ses obsèques.

ROBERT BELLERET.

ENVIRONNEMENT

Un gigantesque incendie aux Etats-Unis

Le parc de Yellowstone en flammes

WASHINGTON
correspondance

Le président Reagan a décidé d'envoyer trois de ses principaux ministres en mission dans le parc national de Yellowstone (Wyoming) ravagé par un incendie de forêt qui a pris d'énormes proportions. Sur les 800 000 hectares du parc – l'équivalent d'un département français, – plus de 300 000 ont brûlé malgré l'intervention de dix mille pompiers. Les flammes menacent maintenant un des hauts lieux du tourisme américain, le fameux « Old Faithfull », le grand geyser jaillissant à intervalles réguliers.

Les hôtels avoisinants sont également en danger. Les autorités ont dû évacuer de force les visiteurs et une partie des employés du parc. L'incendie est favorisé par des circonstances exceptionnelles : il y a dix-huit ans qu'il n'avait pas fait aussi sec, et les rafales de vent atteignent 100 kilomètres à l'heure.

La situation oblige maintenant à un déploiement exceptionnel de moyens : intervention d'hélicoptères et appel aux volontaires pour se joindre aux soldats qui aident les pompiers.

Le feu n'est pas seul à faire rage. Une violente controverse oppose, en effet, les communes riveraines aux services du parc. Les rangers estiment que le feu est un phénomène naturel qui joue son rôle dans l'écosystème du parc. Leur tactique était donc de laisser courir les flammes tout en limitant le sinistre par des contre-feux. Les habitants de leur côté, pensent qu'il fallait contrôler l'incendie en raison des conditions météorologiques, et que cela nécessitait des effectifs importants. Ecologistes et biologistes soutiennent les rangers, car ils escomptent une extension des prairies, donc des animaux, après la destruction des forêts.

Jusqu'à présent, le désastre a coûté 51 millions de dollars (plus de 300 millions de francs) aux contribuables, et le Service des forêts prévoit que ses ressources seront bientôt épuisées. Les revenus du tourisme ne pourront compenser cette perte, car on s'attend à une diminution de 50 % du nombre des visiteurs par rapport à l'an dernier. (On en comptait 115 000 en 1987, qui ont acquitté un droit d'entrée de 10 dollars par voiture).

Néanmoins, pour quelques centaines de curieux, le feu est devenu une attraction majeure. Des visiteurs venus de tous les Etats de l'Union, et même d'Europe, veulent voir se consumer le plus vieux et le plus visité des parcs nationaux. *« Les désastres naturels attirent du monde »*, observent cyniquement les commerçants. Les plus avisés d'entre eux vendent des tee-shirts ornés d'inscriptions d'un humour discutable : *« Le dernier sorti du parc, s'il vous plaît, éteignez l'incendie ! »* Sur d'autres, on voit un ours tenant des ossements humains entre ses pattes et disant : *« Envoyez-moi d'autres pompiers, les derniers étaient délicieux. »*

HENRI PIERRE.

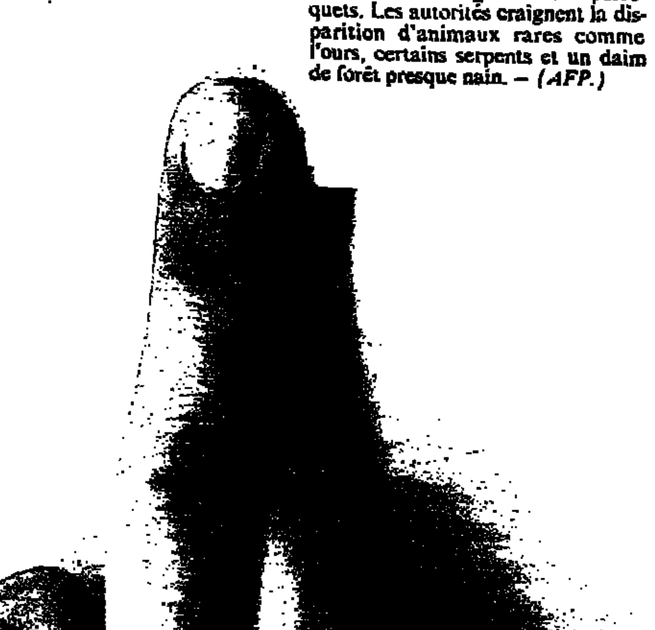
Au Pérou

Le feu ravage le Machu Picchu

Le Machu Picchu, site touristique le plus visité du Pérou, est en passe de perdre sa toison verte. Depuis le 7 août, le feu ravage, en effet, les pentes abruptes de la réserve nationale – quelque 32 000 hectares protégés pour leur richesse naturelle en faune et flore, mais aussi pour le site archéologique où subsistent temples et murailles incas. Les vestiges incas ne sont pas encore menacés, car le principal foyer se trouve à une vingtaine de kilomètres des ruines, près de la voie ferrée qui constitue l'unique moyen d'accès au site.

Des experts canadiens et français, spécialisés dans la lutte contre l'incendie, s'efforcent d'aider les autorités locales à combattre le feu, mais les escarpements de ce que les Péruviens appellent le « nid de condor » sont pratiquement inaccessibles. Les seuls replats sont les terrasses cultivées il y a plus de cinq siècles par les Incas. Le relief, dans ces montagnes effilées, interdit tout recours aux Canadair. Seuls les hélicoptères bombardiers d'eau peuvent intervenir, mais leur capacité d'emport est insuffisante. En outre, le fleuve qui coule au fond de la « vallée verte », l'Urubamba, est difficile à atteindre dans la jungle.

Alors que le feu continue à se propager par plaques, les pompiers découvrent chaque jour des animaux brûlés ou asphyxiés, notamment des dindes de montagne et des perroquets. Les autorités craignent la disparition d'animaux rares comme l'ours, certains serpents et un daim de forêt presque nain. – *(AFP.)*



SCIENCES

L'incident au cours de la mission soviétique vers Mars

Phobos-1 vagabonde et ne répond plus

La sonde soviétique Phobos-1, lancée le 7 juillet vers Mars, est-elle perdue corps et bien ? Les lois de la mécanique céleste étant implacables, elle suit la trajectoire qui lui a été assignée et arrivera certainement, en janvier prochain, au voisinage de la planète rouge. Mais le contact est perdu avec elle et les espoirs de le rétablir s'amenuisent.

Dans la nuit du 29 au 30 août, un contrôleur au sol avait envoyé un ordre à la sonde et fait, semble-t-il, une faute de frappe. La sonde avait reçu un ordre sans signification. On ne sait pas comment elle l'a interprété. On a seulement constaté qu'elle ne répondait plus. La sonde a changé d'altitude et ses antennes ne sont plus orientées vers la Terre. Est-elle stabilisée dans une mauvaise position ? Tourne-t-elle sur elle-même ? C'est ce que cherchent à savoir les Soviétiques et tous les chercheurs dont les expériences ont été embarquées sur Phobos-1. Un diagnostic précis de la panne est indispensable pour espérer reprendre le contrôle mais à condition que la sonde ait survécu. Si ses panneaux solaires ne sont plus correctement orientés, les batteries de bord peuvent s'être déjà déchargées, auquel cas c'est une ferraille inerte qui se dirigerait vers Mars. Et si le « miracle » a lieu, il est encore possible que certains équipements expérimentaux aient été irrémédiablement dégradés par une température excessive.

Phobos-1 n'était pas seule. Une deuxième sonde, Phobos-2, a été lancée cinq jours plus tard et suit presque la même trajectoire. Sans incident. Or les deux sondes emportent à peu près les mêmes expériences. La mission n'est donc pas définitivement compromise, mais toute défaillance d'un appareil sur Phobos-2 deviendrait irrémédiable.

Toutes les expériences n'étaient cependant pas doublées. La mission des sondes Phobos est quadruple : étude de Mars, de son satellite Phobos, du Soleil, de l'environnement interplanétaire. Deux modules devaient se séparer des sondes au cours de leur survol de Phobos – un lent passage à 50 mètres d'altitude, – l'un pour s'ancrer dans le sol, l'autre pour sauter de place en place. Le premier était présent sur les deux sondes, le second n'a pu être mis que sur une seule. Par chance, il s'agit de Phobos-2.

La plupart des expériences internationales, en particulier celles de la participation française, sont présentes sur les deux sondes. La perte du seul Phobos-1 ne devrait entraîner qu'une réduction du volume des résultats.

MAURICE ARVONNY.

● **Cosmos-1900 rentre dans l'atmosphère.** – Le satellite Cosmos-1900 devrait retomber dans l'atmosphère aux alentours du 9 octobre prochain. C'est ce que vient de calculer l'ESOC, centre opérationnel situé à Damstadt (RFA) et dépendant de l'Agence spatiale européenne.

ÉDUCATION

M. Jospin remplace les « maîtres-directeurs » par des « directeurs d'école »

Le ministère de l'éducation nationale a rendu public, mardi 13 septembre, un projet de décret abrogeant et remplaçant le texte de M. Monory qui avait suscité la colère des instituteurs en 1987. Aux *« maîtres-directeurs »*, créés par l'ancien ministre, sont substitués des *« directeurs d'école »*, dont le rôle est redéfini dans le sens d'un fonctionnement collégial de l'école et de son ouverture sur l'extérieur, tandis que sont gommées les formulations jugées autoritaires ou attentatoires au droit de grève par les syndicats.

Les instituteurs candidats à la direction d'école seront sélectionnés après avis de leur inspecteur et « entretien approfondi » avec une commission départementale (et non plus académique) où ne siègera plus ni le recteur ni aucun directeur d'école. Les promus bénéficieront d'une formation avant et non après leurs prises de fonction.

Quant aux directeurs déjà en place, ils pourront être promus après une simple inspection favorable et seront dispensés de l'entretien. Depuis la rentrée 1987, quelque vingt mille maîtres-directeurs ont été nommés sur un total de 49000 écoles de plus d'une classe. Le SNI se félicite de la disparition de *« l'une des dispositions les plus injustes que la profession ait connue »* et le SGEN salue un *« acquis important »*.



Laboratoires sur minitel

Tapez 3615 code SUNK, et branchez-vous sur Télélab. Ce serveur est un annuaire de la recherche publique, une banque de données créée par le ministère de la recherche et de la technologie. En se connectant sur ce service, on peut retrouver l'intitulé d'un laboratoire, ses activités, le nombre et le nom des chercheurs et des autres personnels qui y travaillent, ses techniques et son matériel, son adresse, son numéro de téléphone et ses publications. Une encyclopédie de la recherche française sur écran.

A l'origine de ce service télématique se trouve un inventaire national des laboratoires de recherche, constitué au ministère. A partir de ce gigantesque travail, un fichier destiné à une exploitation interne a été créé. Puis, les responsables de cette somme ont pensé qu'une telle information pouvait rendre service au public. Des questionnaires précis ont été envoyés aux organismes et aux universités pour remplir les pages minitel.

« Au départ nous pensions que les universitaires seraient les premiers intéressés, explique Marlène Choukroun, producteur de la banque de données. *En fait nous attirons les scientifiques qui sont dans le fichier et beaucoup de PME. Les industriels découvrent les scientifiques de leur région, recherchent ou vendent du matériel. Ils débauchent même des chercheurs pour leur société. »* Télélab est un succès, puisqu'il est la première banque de données du serveur Sunist, avec 200 heures de connection par mois.

Th. Bd.

Ministère de la recherche et de la technologie, 1, rue Descartes, 75231 Paris Cedex 05. Tél. : 46-34-35-77.

● Télécom

M. Jean Herr, qui était jusqu'à présent directeur du plan et du budget à la direction générale d'Ile-de-France de France-Télécom, est nommé directeur de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, en remplacement de M. Jean-Claude Merlin.

● Films médicaux

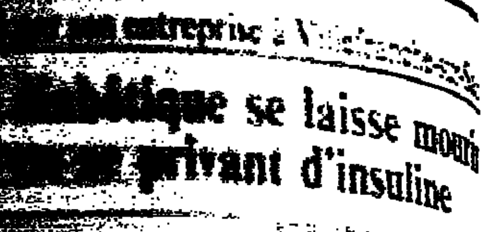
La première Biennale internationale du film médical, « Filmed 88 », aura lieu, du 14 au 17 septembre, à la faculté de médecine de l'université d'Amiens. 200 films médicaux français et étrangers seront présentés.

(Faculté de médecine, université de Picardie, 12, rue F.-Petit, 80000 Amiens. Tél. : 22-91-76-83.)

● Droit de la mer

Le Centre de droit et d'économie de la mer de la faculté de droit de Brest organise les 6, 7 et 8 octobre un colloque international sur *« la communauté européenne et la mer »*.

(CEDEM, faculté de droit, BP 331, 29273 Brest Cedex. Tél. : 98-47-63-62.)





sur minitel

هكذا من الأصل

Culture

ARTS

Carl André, Joël Shapiro et Tony Cragg

Constructions, reconstructions

Trois sculpteurs exposent en même temps. Ainsi se trouve tracée une histoire en résumé des vingt dernières années de leur art.

Au commencement de la sculpture fut la bûche de bois, cylindre ou parallélépipède grossier. Au commencement et à la fin de l'art de Carl André est le parallélépipède de bois, premier et dernier mot d'un travail qui s'emploie depuis près d'un quart de siècle à réduire la statuaire à son degré zéro.

Dans les années 60, on appelait ce réductionnisme « minimalisme » et André en était l'un des maîtres les plus acharnés, c'est-à-dire les plus ascétiques. Il n'a pas changé. La très vaste pièce que l'on voit aujourd'hui à Paris (1), sorte d'allée couverte en billots de cèdre scié qui ressemblent à des traverses de chemin de fer, date de 1980. Elle pourrait dater de dix ans plus tôt : le minimalisme géométrique de Carl André est immuable et donc répétitif. Son œuvre appartient au passé ou aux musées d'art contemporain.

Sans doute cette œuvre a-t-elle intéressé Joël Shapiro, à ses débuts en tout cas. Si André incarne à merveille la génération de ceux qui crurent nécessaire de détruire leur discipline, Shapiro (2) ne représente pas moins bien la génération suivante, celle des artistes américains engagés dans la reconstruction de la statuaire.

Des volumes simples et droits, de métal ou de bois, tels sont les éléments de base. Il les associe, les place en équilibre et en déséquilibre, fond en bronze certains assemblages, leur en adjoint d'autres par soudure, varie tailles et angles pour obtenir de la sorte les figures d'une géométrie en constant renouvellement.

Allusions anthropomorphes et évocations d'architectures s'introduisent dans ces exercices de composition d'une étonnante légèreté, qui miment la chute, le bond, et évitent toute pesanteur comme tout esprit de système. Le jeu des patines et du grain du bronze introduit des différences de surface et de lumière qui ajoutent à la subtilité des pièces récentes. Avec élégance, avec invention et tout en rendant hommage à quelques glorieux aïeux, Tatline et David Smith par exemple, Shapiro crée des œuvres puissantes, parmi les meilleures de la sculpture actuelle.

Du simple au complexe

L'évolution de Tony Cragg le mène lui aussi, quoique d'une manière toute différente, du simple vers le complexe. Ayant acquis la gloire grâce à des assemblages de débris dont l'unité était fondée sur la couleur ou le matériau – des fragments jaunes tous ensemble, des fragments de meubles rangés par ordre de taille, – Cragg a délaissé ces exercices en forme de collections.

Quatre œuvres récentes (3), deux de bronze, une en plâtre, une en bois, le montrent décidé à utiliser toutes les ressources du modelage, du polissage et du dessin. Chacune obéit avec un bonheur inégal au principe de la surprise. Surprise quand Cragg fait fondre une sorte de vase démesuré ou une énorme coquille d'escargot qui finit en moulure d'ébéniste.

Surprise encore quand il exécute une sorte de gros objet de bois qui peut ressembler de loin à quelque monstrueux tonneau et ne ressemble à rien de connu de près. Surprise enfin quand il dispose adroitement des disques de plâtre sur un piédestal cassé et les entoure de fuseaux ébréchés. Fossiles, vestiges d'un déluge, pure fantaisie femelle sans grande nécessité ? Quoique installées fort à l'étroit, ces œuvres sont de celles qui font s'interroger et qui témoignent de la liberté d'inspiration de leur auteur. Chacun à sa manière, Cragg et Shapiro affirment la vitalité de la sculpture contemporaine.

PHILIPPE DAGEN.

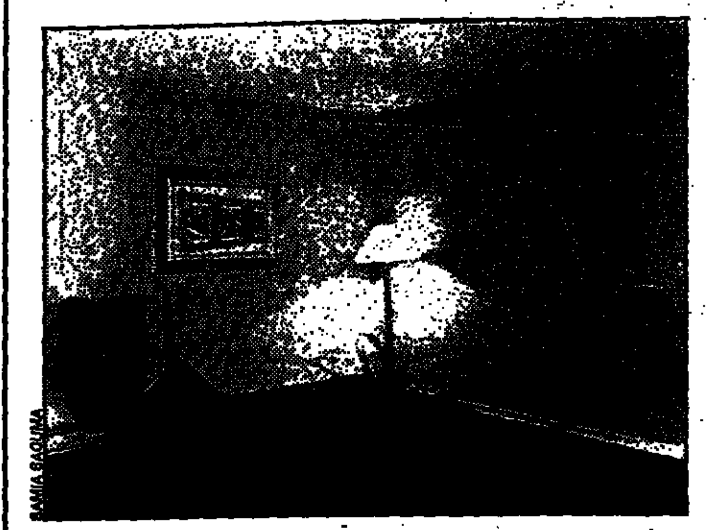
(1) Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare, jusqu'au 13 octobre.

(2) Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, jusqu'au 12 octobre.

(3) Galerie Crousel Robelin, 40, rue Quincampoix, jusqu'à mi-octobre.

Clichés d'intérieur de Lynne Cohen

Territoires occupés



SAMIA SAOUMA

« Model Living Room », par Lynne Cohen

Entre l'archéologie documentaire et l'investigation policière, d'hallucinants portraits de notre espace social.

La photographie des lieux est devenue un genre à part entière en Amérique. Suivant l'exemple de Chauncey Hare, Amy Arbus et l'actrice Diane Heaton lui ont consacré tout un album. C'est le cas aussi de Lynne Cohen, quarante-trois ans, Américaine, fixée à Toronto (1).

Peintre et sculpteur, elle parcourt durant des mois le nord des Etats-Unis pour photographier des lieux publics : hôpitaux, salles de fêtes et d'expositions, usines, bureaux, gymnases, halls d'immeubles ou d'hôtels, laboratoires, piscines. Standardisés, fonctionnels et collectifs, ces espaces artificiels et désolés de l'environnement moderne sont inspectés en toute objectivité.

Eclairé froidement, cadré frontalement, le décor est traité, telle une nature morte, par un opérateur neutre qui s'interdit toute manipulation.

Mais, mêmes sevrés de la présence des occupants, les objets, meubles et accessoires acquièrent, à force d'insistance, autant de caractère que les traits d'un visage.

Tenus en respect par un observateur distant, ces sanctuaires sécrètent sous leur aspect irréprochable une vie cachée qui les rend fascinants. Ils distillent parfois un humour involontaire, lorsqu'il s'agit d'un local qui sert de morgue ou du centre d'entraînement d'une école de police.

Réalisée dans les années 70, cette série est inédite en France. Cernée par des cadres en formica dessinés par l'auteur, la présence des dix tirages noir et blanc, grand format, est si intense que le local de la galerie qui les contient (2) paraît lui-même en faire partie.

PATRICK ROEGIERS.

(1) Lynne Cohen, « Occupied Territory », textes de David Byrne et David Mellor. Edité par William Ewing, éd. Aparture, N.-Y.

(2) Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais, Paris-1er, jusqu'au 15 octobre.

VENTES

Pages à prix d'or

Septembre est habituellement l'époque des galops d'essai pour les ventes parisiennes. La dispersion de 195 livres, dont 10 manuscrits rares datant du treizième au seizième siècle, devrait bousculer quelque peu les traditions.

Aujourd'hui, les manuscrits les plus précieux sont pour la plupart à l'abri derrière les vitrines des musées ou bibliothèques nationales et se font rares sur le marché. Cet événement ne devrait pas manquer d'intéresser les quelque trois cents grands bibliophiles français et étrangers de la Librairie ancienne et moderne, réunis la même semaine en congrès à Paris.

La présence (parfois ingrate) d'un nombre important de reliures ne devrait pas empêcher la vente d'une *Bible* du treizième siècle sur velin, à plus de 120 000 F. Cet exemplaire rare se distingue par ses lettrines historiées dans la marge, d'une rare fraîcheur, fragilité d'un Christ, aux épaules étroites, pieds et mains allongés, dessinés sur un fond or au début du livre de la Genèse, qui rappellent en tout point les vitraux des cathédrales.

L'absence de perspective n'est plus de mise au siècle suivant comme on peut l'observer dans un très beau livre d'heures à l'usage de Rome, exécuté par des artisans parisiens ayant travaillé pour Charles V. Paris jouit alors d'une réputation internationale pour ses miniatures, véritables petits tableaux avec encadrement tricolore qui occupent désormais des pages entières. Les scènes bibliques sont adaptées au goût du jour. Ainsi, dans *l'Adoration des mages*, le plus jeune des rois a revêtu un justaucorps à la mode des années 1390. Ce manuscrit sur parchemin avec ses douze peintures pourrait être l'œuvre d'un artiste néerlandais du premier quart du quinzième siècle. Ne sursautons donc pas à son estimation élevée : 900 000 F.

Plus rares encore sont les chroniques historiques, de chevalerie ou de littérature courtoise, comme le *Roman de la rose*, de Guillaume de Lorris et de Jean de Meung. Rédigé au treizième siècle, ce texte exerça une influence profonde sur les conceptions de l'amour médiéval. Deux siècles plus tard, il était toujours une source d'inspiration comme en témoigne une version exécutée dans le nord de la France vers 1450. Celui-ci est, avec l'exemplaire déposé à la bibliothèque de Valence, le volume du *Roman de la Rose* le plus richement illustré que nous connaissons (1 500 000 F).



Scène de « l'Adoration des mages » (Paris, 1390). Estimation : entre 800 000 et 900 000 F.

A partir des années 1450 et pendant encore plus de soixante ans, les livres imprimés et les manuscrits coexisteront parfaitement en Allemagne, en Italie, en France et aux Pays-bas. Tel ce bréviaire franciscain qui fut exécuté dans le sud des Flandres. Il est évalué 600 000 F. Plus modestement, un livre d'heures de Lyon du début du seizième siècle, avec ses encadrements à colonnes antiques et angelots, traités à l'or mat pourrait trouver preneur aux alentours de 180 000 F.

Mais peu à peu, les imprimés détrôneront les manuscrits. Dès la fin du quinzième siècle, on recense déjà environ vingt millions d'incunables soit près de trois cent mille titres, pour la moitié d'essence religieuse.

Au dix-septième siècle, la gravure remplace définitivement la miniature. Le style baroque venu de Hollande, avec ses frontispices ou titres gravés, triomphe. C'est l'époque où le roi Louis XIII et les grands de sa cour se piquent de bibliophilie. Le cardinal de Richelieu, fondateur de l'Académie française et instigateur de l'imprimerie royale du Louvre « à la gloire de la France et à l'honneur des lettres », écrivit en 1641, avec Desmarets de Saint-Sorlin, *Mirame*, une tragicomédie qu'il fit imprimer à ses frais. Elle est ornée d'un frontispice et de cinq très belles planches doubles gravées à l'eau-forte par Etienne Della Bella (entre 12 000 et 15 000 F).

Plus sobre mais historiquement précieuse, l'œuvre d'Abraham Vaez, *Arbol de vidas en el qual se contienen los dinim mas necesarios que deve observar todo Ysrael* est datée de l'an 5452 (1693). Son auteur (espagnol), dont on sait peu de chose, nous livre les règles que se devaient d'observer les juifs espagnols convertis (les maranes) qui continuaient à pratiquer leur religion en secret dans l'Espagne de l'Inquisition. Cet ouvrage édité a Amsterdam, refuge de la communauté sépharade, pourrait partir à 60 000 F.

Dans un registre plus léger, au siècle suivant, les deux cent soixante-quinze fables de La Fontaine, illustrées par le peintre animalier Oudry, devraient connaître autant de succès qu'à l'époque où elles ont été publiées (à plus de 20 000 F).

Voltaire est présent à cette vente, avec la célèbre édition de Kehl de ses œuvres complètes en soixante-dix volumes. Beaumarchais mettra neuf ans pour achever cette entreprise éditoriale. Il avait installé son imprimerie en Allemagne, loin de la censure royale. Il ira même jusqu'à imaginer une loterie pour attirer les souscripteurs. Malgré tous ses efforts, il ne pourra épuiser les œuvres du philosophe. En 1795, les derniers stocks seront bradés. Aujourd'hui, cette édition est estimée à 100 000 F.

Il est peu probable que l'Etat fasse prévaloir son droit de préemption pour le manuscrit du *Roman de la Rose*, car il en possède déjà un certain nombre. En revanche, un livre rare de Ronsard, *Discours des misères de ce temps. A la Royne, mère du Roy*, où l'auteur prend ouvertement le parti de Condé au moment de la première guerre de religion, fait, semble-t-il, défaut à notre collection nationale (près de 30 000 F).

Le Japonais qui jusqu'ici étaient discrets sur ce marché, à l'exception peut-être des modernes illustrés par Marie Laurencin ou Léonard Foujita, semblent s'intéresser depuis peu aux livres anciens. L'achat (35 millions de francs, un record), en octobre dernier, par le groupe d'édition Maruzen de Tokyo, d'un volume de la Bible de Gutenberg, imprimé à Mayence en 1454, reste dans les mémoires. Peut-être feront-ils mentir M. Claude Guerin, expert de cette vente, qui confiait il y a peu que « *malgré tout, le livre figure encore comme le parent pauvre du marché de l'art* ».

ALICE SEDAR.

* 16 septembre, Hôtel George-V, 20 h 30.

Lunettes et bottines

La collection d'Elton John a finalement été vendue à Londres pour presque 5 millions de livres, soit près de 50 millions de francs (*le Monde* du 7 septembre). Un vent de folie a soufflé sur les accessoires du chanteur : une paire de lunettes formant le nom d'Elton, adjugée 99 000 F, une autre, en forme de note de musique, 35 200 F.

Un juke-box Wurlitzer des années 40 est parti à 178 000 F. Quant à la célèbre paire de bottines Doc Martens, du film *Tommy*, elles furent rachetées par son fabricant d'origine pour 121 000 F. Le plus gros acheteur pour cette vacation fut le Hard Rock Cafe de Los Angeles. La vente des objets Art nouveau et Art déco dépassait à elle seule les estimations pour l'ensemble de la vacation, grâce aux enchères des Japonais et des Américains.

Artistes contemporains en Quercy

Un musée Zadkine et un atelier Lurçat

Le sculpteur Ossip Zadkine était très attaché au Quercy. Il y avait épousé, en 1920, le jeune peintre Valentine Prax et tous deux y revenaient souvent l'été. Lorsqu'ils eurent quelques sous, il achetèrent, en 1934, une maison paysanne aux Arques (Lot), un bourg caché entre Gourdon et Cahors. Un tout petit logis, mais une vaste et haute grange, « *le rêve d'un sculpteur* », écrivit-il, auquel il resta très attaché toute sa vie, même lorsqu'il s'exila aux Etats-Unis, sous l'occupation nazie.

Cette maison a été transformée en musée Zatkine. Y sont installées quelques-unes de ses œuvres majeures, sculptées ici : *Orphée*, une *Diane* polychrome, mais aussi des dessins, des gravures, des tapisseries tissées à Aubusson et des œuvres de Valentine Prax.

La collection exposée provient du musée Zadkine de la rue d'Assas ; elle a été mise à la disposition des Arques par la Ville de Paris, légataire universelle du sculpteur. Le conseil général du Lot, à l'origine de cette antenne locale, entend mener grâce à ce musée toute une activité au profit d'artistes contemporains.

Le même conseil général a aménagé cet été un autre atelier-musée, consacré à Jean Lurçat celui-ci, dans les tours Saint-Laurent, qui surplombent Saint-Céré.

L'artiste y résida jusqu'à sa mort, et Mme Simone Lurçat, sa veuve, a légué l'ensemble au département. Le logis avait été organisé et décoré par Lurçat lui-même ; quelques grandes tapisseries, mais aussi des dessins, des peintures, des photographies, des documents nombreux, font revivre l'intimité d'un artiste à la complexité finalement méconnue.

GEORGES CHATAIN.

EN BREF

● **Mme Monique Barbaroux, nouveau directeur général de la Comédie-Française.** Mme Monique Barbaroux a été nommée par le ministre de la culture directeur général de la Comédie-Française, poste qu'occupait Patrick Devaux auprès de Jean Le Poulain. Administrateur civil, elle assurera la gestion administrative de la société aux côtés d'Antoine Vitez, nouvel administrateur général chargé de la direction artistique. Diplômée de Science-Po et de l'ENA, Mme Monique Barbaroux a appartenu à la direction de la musique, à la direction du théâtre et des spectacles. Elle a été ensuite sous-directeur de l'aide à la création puis, de 1985 à 1988, adjointe à la délégation des arts plastiques.

● **Londres a peur des lasers de Jean-Michel Jarre.** – Le spectacle musical et pyrotechnique que Jean-Michel Jarre devait donner depuis les docks de Londres, le 24 septembre, vient d'être interdit par les autorités de la ville. Celles-ci craignent les risques d'incendie et les perturbations de la circulation. 100 000 billets avaient déjà été vendus à un prix allant de 12 livres et demi à 30 livres (de 130 à 330 francs). « *Je promets à tous ceux qui ont acheté un billet qu'ils me verront en concert* », a déclaré le musicien français.

Culture

MUSIQUES

Au quinzième Salon de La Villette

Synthétiseurs sans révolution

Plus performant, plus puissant moins cher. Voilà qui peut résumer la cuvée 1988 présentée par les fabricants d'instruments électroniques réunis au Salon de la musique à La Villette.

On est loin de la grande percée technologique et commerciale d'il y a cinq ans. Il s'agit avant tout pour les concepteurs et les industriels comme Yamaha, Roland ou Casio de rentabiliser les énormes investissements faits dans le domaine de la recherche musicale. Il faut donc vendre et proposer au public des produits soigneusement ciblés, mais sans véritable surprise. Du coup, la plupart des appareils situés dans la gamme grand-public se ressemblent fortement. Les sonorités sont à peu près identiques, seuls quelques gadgets et accessoires font la différence.

Le concept du synthétiseur axé sur la création de sonorités d'origine électronique est abandonné. En effet, les échantillonneurs ont permis aux musiciens de créer leurs sons en partant non plus de formes d'ondes mais de courts extraits de sons naturels (piano, voix, cuivres, etc.) mémorisés et directement accessibles au clavier.

D'un prix d'abord élevé, et donc réservé aux professionnels, l'échantillonneur est aujourd'hui accessible à tous. Le mini-clavier polyphonique Casio SK 5 (deux octaves et demie, fonctionnement sur piles, haut-parleur incorporé) permet d'échantillonner quatre sons de 0,7 seconde pour un prix inférieur à 3 000 francs. Pour environ 35 000 francs, Akaï propose le S 1 000, un échantillonneur haut de gamme fonctionnant au standard du compact-disque (fréquence de 44,1 kHz) et stéréo. Le boîtier de cet appareil abrite un micro-ordinateur 16 bits et 2 mégabits de mémoire. L'ensemble permet de gérer jusqu'à 16 canaux d'échantillonnages distincts en polyphonie. Les sons sont mémorisés sur disquette après numérisation.

Le disque compact est également une source inépuisable de sons. Plusieurs éditeurs ont mis à leur catalogue des collections de CD spécialement destinés aux possesseurs d'échantillonneurs. Les plages de ces disques regroupent des centaines d'extraits musicaux, de notes d'instruments et d'effets sonores (explosions, bruits industriels, orages, vent, tempête, avertisseurs, etc.), prêts à être mémorisés sur l'échantillonneur. A signaler, tout particulièrement, les sons des synthétiseurs de la collection Prosonus importés par Music-Land (800 F le volume), ainsi que la collection de l'éditeur canadien Mac Gill, importé par Numéra (trois volumes dont l'un, remarquable, consacré aux percussions).

Station de travail

Echantillonneur et synthétiseur ne se conçoivent plus actuellement sans un environnement d'équipements périphériques. Grâce à l'interface et la liaison MIDI (Musical Instrument Digital Interface), tous ces équipements peuvent échanger des informations de contrôle multipliant ainsi considérablement la puissance de l'installation. Le processeur d'effets, le séquenceur et la boîte à rythme numérique sont sans conteste les accessoires les plus utiles dans le cadre d'un petit studio personnel.

Le constructeur américain Lexicon a réussi à miniaturiser au format d'un livre de poche un processeur (LPX 1, environ 4 500 F) entièrement programmable, dont les effets de réverbérations et de doublage (chorus) sont d'un réalisme exceptionnel. Chez Yamaha, la batterie électronique se porte désormais en bandoulière. Le modèle DD 10 fonctionne sur piles. Il possède huit mini-surfaces de frappe (pads), déclenchant une banque de sons de percussions numérisés. Bien entendu, les rythmes joués sur les pads sont mémorisés par l'appareil. Le tout sort en stéréo sur deux haut-parleurs, et pèse moins de 1 kilo...

Les constructeurs tentent de regrouper tous les éléments disparates qui composent le studio personnel de base en un seul et unique appareil. Ils suivent en cela l'exemple des studios de production musicale professionnels équipés de « workstation » (station de travail) audio-informatique. Bien entendu, il est impossible de comparer la puissance d'une station de travail haut de gamme Fairlight ou Synclavier (1 million de francs) avec le clavier Korg M 1 (14 000 F) ou Roland D 20 (moins de 10 000 F). Pourtant, ce nouveau type de machine « tout en un » a de quoi séduire.

La génération du son diffère selon les deux appareils. Le D 20 Roland utilise la synthèse linéaire, nettement plus facile à programmer que la classique synthèse FM. Les sonorités sont chaudes et les combinaisons entre générateurs de sons synthétiques et sons d'origine naturelle très vastes. Les sonorités du Korg M 1 sont également programmables, mais en partant d'une centaine de sons numérisés (technique PCM) présélectionnés. Oscillateurs, filtres, générateurs de formes d'onde et d'enveloppe, permettent de remodeler complètement l'échantillon d'origine jusqu'à obtenir des sonorités entièrement inédites.

L'intégration du générateur d'effets représente également un progrès très sensible. En effet, la réverbération, le délai, l'harmonisation, font vraiment partie de la conception du son de base. Ainsi, la programmation des effets est réalisée en parfaite symbiose avec la « pâte sonore » initiale. Ces deux stations de travail marquent une réelle étape, notamment sur le plan micro-électronique.

Le Salon de la musique 1988 marque enfin le timide retour de la synthèse additive. Ce mode de fabrication du son artificiel est très certainement le plus puissant parmi la bonne dizaine d'autres couramment employés (synthèse FM, synthèse linéaire, etc.). Seul inconvénient, l'addition de fréquences par l'intermédiaire de plusieurs centaines d'oscillateurs exige une vitesse et une puissance de calcul qu'il est impossible d'obtenir sur des appareils courants.

Le système américain Axel relève un double défi, technologique et financier. Pour une fourchette de prix allant de 150 000 à 300 000 F selon les versions, ce système en temps réel utilise entre 128 et 1 048 oscillateurs pour « traduire » n'importe quel son, d'origne synthétique ou naturelle, et le re-synthétiser sous forme additive. Les avantages sont alors évidents. Les capacités de traitement des éléments sonores n'ont, par la richesse et la finesse des timbres, strictement plusrien à voir avec ce que permettaient les synthétiseurs conventionnels. Le mode d'accès a fait l'objet d'une étude poussée.

Les multiples modes de programmation de l'écran permettent par simple effleurement d'un doigt ou la pose de la main de contrôler en temps réel n'importe quel paramètre (enveloppe, filtres, etc.). Cet écran fait partie d'un terminal de contrôle dont toute référence informatique type clavier d'ordinateur est soigneusement bannie. Pas de touche multifonctions, ni de menu arborescent. Les commandes sont actionnées par de simples boutons. Un clin d'œil aux années 60 et au *design* des synthétiseurs analogiques. Mais quel bonheur !

DENIS FORTIER.

★ Le Salon est ouvert au public jusqu'au 18 septembre à la Grande Halle de La Villette. Renseignements : 45-33-74-50.

LIVRES

« Savoir » en hausse, littérature en baisse

Une bonne année 1987 pour l'édition

Même si la littérature générale donne des signes de faiblesse persistante, l'édition, dans son ensemble, a connu une bonne année 1987, avec un chiffre d'affaires en hausse de 7,8 % (soit 3,8 % en francs constants, la plus forte progression des dix dernières années) qui atteint 10,7 milliards de francs.

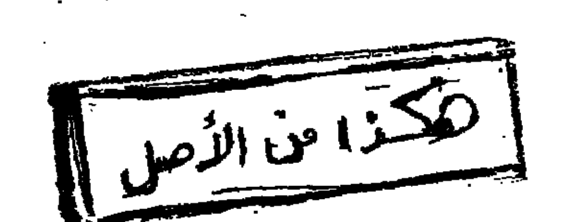
Ces indications du Syndicat national de l'édition, publiées par *Livres Hebdo*, confirment que le marché intérieur français (+ 8,6 %) est plus dynamique que l'exportation (+ 2,6 %), notamment en raison des problèmes rencontrés au Mahgreb ou en Afrique, et de la baisse du dollar. La baisse prévue (de 7 % à 5,5 %) de la TVA ne peut que renforcer ce dynamisme, même si les éditeurs restent prudents sur ses effets possibles.

Parmi les 30 982 titres produits (contre 30 424 en 1986), les nouveautés (13 530 titres) et les nouvelles éditions (3 133 titres) progressent plus vite que les réimpressions (14 319 titres), en quasi-stagnation. Avec 151 millions d'exemplaires, ces réimpressions ont même diminué en volume de 1,8 %. Toutefois, le total des exemplaires produits progresse de 2 millions, pour atteindre 366 millions, grâce aux nouveautés (151 millions d'exemplaires) et aux réimpressions (64 millions).

Par secteurs, et en francs constants, les encyclopédies et les dictionnaires affichent les meilleurs résultats (+ 13,8 %), suivis par les livres scolaires (+ 7,3 %), qui sont en particulier tirés, pour la deuxième année consécutive, par les changements de programmes affectant, en 1987, les classes de cinquième et de seconde. Les livres pour la jeunesse (+ 1,3 %) et les livres pratiques (+ 0,6 %) maintiennent globalement leur position. Encore faut-il distinguer par exemple, à l'intérieur des sciences humaines, la situation favorable des sciences politiques et de l'économie, alors que la religion et l'ésotérisme font moins recette. La situation est tout aussi contrastée à l'intérieur du secteur scientifique et technique, qui accuse la plus forte baisse globale (– 5,1 %) : la gestion ou les techniques appliquées tirent leur épingle du jeu, alors que les sciences pures ou la médecine sont les plus touchées. Quant à la littérature générale, elle baisse de 0,8 %. Les raisons de cette désaffection qui touche en premier lieu le roman sont connues : diminution de la durée de vie des nouveautés, impact moins fort des best-sellers, tirages en baisse depuis 1983. Cette tendance est d'ailleurs européenne.

M. C. L.





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 13 septembre

TF 1

20.40 Cinéma : Portés disparus ■ Film américain de Joseph Zito (1984). Avec Chuck Norris, M. Emmet Walsh, David Tress. ▶ **22.30 Magazine : Ciel mon mardi!** Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Richard Bohringer. **23.45 Journal et Bourse. 23.50 Magazine : Livres en tête. De 6.15 à 6.25 Rediffusions. 0.15 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 0.40 Documentaire : Histoires naturelles. 1.35 Les Moineau et les Pinson. 2.00 Documentaire : Les grandes expositions. 2.30 Documentaire : Histoires naturelles. 4.15 *Musique*. 4.40 *Documentaire* : Histoires naturelles. 5.35 Les Moineau et les Pinson. 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.30 Météo. 20.35 Cinéma : le Coq du village □ Film italien de Steno (1982). Avec Aldo Maccione, Renato Pozzetto. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Spécial caméra cachée.** Emission de Jacques Rouland. Thème « L'amour, toujours l'amour ». **23.15 Informations : 24 heures sur la 2. 23.35 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot.

FR 3

20.30 Cinéma : Meurtres en cascade ■■ Film américain de Jonathan Demme (1979). Avec Roy Scheider, Janet Margolin, John Glover. *Un homme qui travaille pour une mystérieuse organisation gouvernementale perd son équilibre nerveux après la mort tragique de sa femme. Il est l'objet d'une tentative de meurtre. Réelle ou imaginaire ? Un film d'auteur, un grand film noir, resté inédit en France.* **22.15 Journal. 22.40 Télévision régionale. 23.30 Musiques, musique.** Frédéric Chopin : 1re et 2e nocturne, par Aldo Ciccolini.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : les Fugitifs ■■ *Film français de Francis Veber (1986).* Avec Pierre Richard, Gérard Depardieu, Jean Carmet, Michel Blanc. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : Mad Max** □ Film australien de George Miller (1980). Avec *Mel Gibson, Joanne Samuel, Hugh Keays Byrne* (v.o.). **23.30 Téléfilm : Le secret de la vie.** De Mick Jackson. Avec Tim Pigott-Smith, Jeff Goldblum. **1.15 Cinéma : Goodbye Columbus** ■ Film américain de Larry Peerce (1969). Avec Richard Benjamin, Ali McGraw, Jack Klugman.

LA 5

20.30 Cinéma : Maintenant on l'appelle Plata. □ Film italien de Giuseppe Colizzi (1972). Avec Terence Hill, Bud Spencer. **22.10 Série : Mike Hammer. 23.00 Amicalement vôtre** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.30 Bonanza** (rediff.). **0.55 Capitaine Furillo** (rediff.). **1.45 Anne, jour après jour** (rediff.). **2.10 Schulmeister, l'espion de l'Empereur** (rediff.). **3.00 Vive la vie!** (rediff.). **3.30 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.20 Top nuggets** (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : Le pensionnat de l'angoisse. De Mark Rosman, avec Eileen Davidson. *Sept jeunes filles provoquent accidentellement la mort de la mère supérieure...* **22.15 Série : Le Saint. 23.10 Journal. 23.25 Série : Destination danger.** Une filature délicate. **0.15 Magazine : Club 6.** *De Pierre Bouteiller.* **1.00 *Musique* : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip** (rediff.). **2.30 Série : Le Saint** (rediff.). **3.20 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 3.45 Documentaire : Le monde sauvage. 4.10 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 4.35 Série : Le Saint. 5.25 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Les soldats. 2. L'avenir de l'opéra. **20.30 Archipel science.** Dossier : *Les femmes sont-elles douées pour* les maths ? **21.30 L'ogre alchimiste.** Portrait de Miklos Szentkuthy. **22.40 Nuits magnétiques.** Les éloignés de Dieu. 1. En pleurant, j'ai franchi le porche... **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Concert (en direct du Festival de Montreux-Vevey) : Fandango, de Soler; Goyescas pour piano, extrait, de Granados; Children's corner pour piano, de Debussy; Valses nobles et sentimentales pour piano, de Ravel; *Impromptus pour piano* nº 23 en fa mineur op. 31 et nº 3 en la bémol majeur op. 34 de Fauré, par Nikita Magaloff, piano. **23.07 Club d'archives.** Piero Coppola, l'apôtre de la musique française; L'actualité du disque il y a cinquante ans; *Les plus belles rééditions récentes.* **1.00 Passer minuit.** Brahms, Milhaud.

Mercredi 14 septembre

TF 1

13.45 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Club Dorothée. 17.50 Série : Chips. 18.40 Avis de recherche. 18.50 Feuilleton : Santa-Barbara. *19.25 Jeu : La roue de la fortune.* **19.50 Tirage du Tac-O-Tac. 19.53 Le bébête show. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Tirage du Loto. 20.45 Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Ursula Andress, Demis Roussos, Anémone, Gold, Kassav', Etienne Daho, Olivia Newton John, Eddy Grant, Jevetta Still, Jill Caplan. ▶ **22.30 Documentaire : De Gaulle ou l'éternel défi.** De Jean Labib, d'après l'œuvre de Jean Lacouture. 1. Le rebelle. **23.30 Variétés : Wiz qui peut. 0.15 Journal et Bourse. 0.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.00 Documentaire : Histoires naturelles. 1.55 Les Moineau et les Pinson** (rediff.). **2.20 Documentaire : *Des croisades au Jihad*. 3.10 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Chauds les glaçons. Présenté par Cerise et Philippe Giangreco. Voltron; Lisa ou le rêve olympique; Inspecteur Duflair; Julie et Stéphane. *Des jeux, des variétés, des feuilletons et des dessins animés.* **17.15 Magazine : Graffitis 5-15.** Présenté par Groucho et Chico. Daffy : Histoire de chien; Le club des cinq : Les cinq et le train fantôme (1er épisode). **18.00 Série : L'homme qui tombe à pic.** Le caméléon. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : La baby sitter. 20.00 Journal et Météo.** ▶ **20.35 Téléfilm : La chambre d'ami.** De Caroline Huppert, avec Thierry Frémont, Nicolas Navazzo, Laura Betti, Pierre Vaneck. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Documentaire : La planète miracle.** *Terre, planète fragile (dernière partie).* **23.00 Informations : 24 heures sur la 2. 23.20 Magazine : Figures.** De Jacques Chancel. Invitée : Hélène Ahrweiler.

FR 3

13.30 Série : Cap danger. En signe d'amitié. **14.00 Magazine : *Décibels*.** Présenté par *Jan-Lou Janeir. Spécial Big* audio dynamite. **14.30 Feuilleton : Allo ! Tu m'aimes ?** (3e épisode). **15.00 Flash d'informations. 15.04 Jeu : Cherchez la France.** Présenté par Pierre Bonte et Vincent Perrot. *15.30 Jeu : On va gagner. Présenté par* Vincent Perrot. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé : Petit ours brun. 17.05 Dessin animé : Boumbo.** Premier amour de Monsieur. **17.15 Dessin animé : Mister T. 17.40 The Muppets babies. 18.00 Série :** *Colorado. Le cri des aigles (1re partie).* **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.02 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.27 Champions de légende.** *Emission présentée par Marie-Christine Debourse.* **20.30 Théâtre : le Voyage de Monsieur Perrichon.** Pièce d'Eugène Labiche et Edouard Martin, mise en scène par Jean Le Poulain. Avec Georges Descrières, Jean Le Poulain, Yvonne Gaudeau, Michel Aumont, Michel Duchaussoy. **22.25 Journal et Météo. 22.45 Magazine : Océaniques.** Glenn Gould : fragments d'un portrait (rediff.).

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Le retour de Sherlock Holmes. De Kevin Connor, avec Michael Pennington, Margaret Colin, Lila Kaye. *L'arrière-petite-fille du docteur Watson mène l'enquête.* **15.00 Série : La malédiction du loup-garou. 15.30 Téléfilm : Le cousin américain.** De Giacomo Battiato, avec Brad Davis, Tony Lo Bianco (1re partie). *Un « petit juge » face à la Mafia.* **17.23 Dessin animé : Virgul. 17.40 Cabou Cadin.** Bravestarr; Foofur. *18.30 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.* **18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50.** Présenté par *Marc Toesca.* *19.30 Magazine :* **Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas. Invité : Serge Gainsbourg. **21.00 Cinéma : Youngblood** ■ Film américain de Peter Markle (1985). Avec Rob Lowe, Cynthia Gibb, Patrick Swayze. *Le fils d'un fermier fait un stage dans une équipe canadienne de hockey sur glace. Il est pris en charge par un entraîneur exigeant mais passe par une série d'épreuves. Film sur le sport, sans grande originalité. Agréable à regarder.* **22.45 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : la Loi de Murphy** □ Film américain de Jack Lee Thompson (1986). Avec Charles Bronson, Kathleen Wilhoite, Carrie Snodgress. **0.25 Cinéma : le Trou** ■■ Film français de Jacques Becker (1959). Avec Michel Constantin, Philippe Leroy.

LA 5

13.30 **Téléfilm : *La rage de la victoire.* 15.15 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.05 Sandy Jonquille. 16.25 Le monde enchanté de Lalabel. 16.50 Pollyanna. 17.15 Susy aux fleurs magiques. 17.40 Les aventures de Claire et Tipoune.** *18.05* **Série : *Captain Power.* 18.30 Dessin animé :** *Olive et* **Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.03 Série : L'homme qui valait 3 milliards. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Le prix de l'honneur.** De Jud Taylor, avec Ben Gazzara. *Policier respectable et consciencieux, il rêve de s'occuper d'une grosse affaire.* **22.15 Série : La loi de Los Angeles. 23.25 La rage de la victoire** (rediff.). **0.00 Journal de minuit 0.05 La rage de la victoire** (suite). **1.10 L'homme qui valait 3 milliards** (rediff.). **2.00 Anne, jour après jour** (rediff.). **2.30 Schulmeister, l'espion de l'Empereur** (rediff.). **3.30 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.20 Top nuggets** (rediff.).

M 6

13.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt Noire. 14.10 Jeu : Fan de... 15.05 Magazine : Frequenstar. 15.45 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : Les têtes brûlées. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. *Les bons élèves.* **20.35 Téléfilm : L'opération de la dernière chance.** De Fielder Cook, avec Glynnis O'Connor. *Leola est jolie, jeune, heureuse jusqu'au jour où un accident la défigure.* **22.15 Série : Le Saint** (rediff.). **23.10 Journal. 23.25 Série : Destination danger.** *Donnant donnant.* **0.15 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **1.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Série : *Le Saint*** (rediff.). **3.20 Variétés : *Chansons amour, chansons toujours.* 3.45 Documentaire : Le monde sauvage. 4.10 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 4.35 Série : Le Saint. 5.25 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. L'actualité de la langue. **21.30 Communauté des radios publiques de langue française. 22.40 Nuits magnétiques.** Les éloignés de Dieu. 2. Chimène. Tours et détours. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. (en direct de l'Eglise Saint-Séverin à Paris) : Cantate pour basse, chœur et orchestre pour le premier dimanche après la Trinité, de Homilius; de omni tempore, aria pour soprano, trompettes, cordes et timbales de Stamitz; Oratorio de Noël pour soprano, alto, ténor et orchestre de *Homilius, par l'orchestre Domaines baroques et l'ensemble* vocal Contrepoint, dir. Georges Guillard; 1er violon : Daniel Cuiller. **22.30 Références.** Nuits dans les jardins d'Espagne pour piano et orchestre, de De Falla, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. *Eduardo Mata.* **23.07 Jazz club.** En direct du Sunset : le quartette du saxophoniste Steve Lacy.

Audience TV du 12 septembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	48.4	Santa-Barbara 20.6	Actual. région. 7.8	Actual. région. 8.9	Top 50 4.6	Homme 3 mill. 3.8	Têtes brûlées 2.5
19 h 45	51.9	Roue fortune 30.8	Loft story 6.6	Actual. région. 4.6	Nulle part 2.7	Homme 3 mill. 3.9	Têtes brûlées 2.3
20 h 16	64.3	Journal 26.8	Journal 18.2	La classe 10.8	Nulle part 2.3	Journal 2.8	Cosby show 2.3
20 h 56	73.9	Le crépuscule... 31.1	L'Eloignement 6.4	Cage folles II 23.1	Peur bleue 2.9	Star Trek III 4.9	Hold-up... 3.9
22 h 8	60.7	Ecran 20.9	L'Eloignement 5.0	Cage folles II 27.6	Bobagolfoot 0.1	Star Trek III 6.0	Le Saint 1.5
22 h 44	28.9	Super sexy 20.7	Magazine 1.7	Océaniques 3.0	Bobagolfoot 0.4	Spencer 2.1	Le Saint 1.0

RECTIFICATIF. – Dans nos éditions datées 13 septembre, le tableau concernait la France entière, et pas seulement la région parisienne.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 13 septembre à 0 heure et le dimanche 18 septembre à 24 heures UTC.

Mercredi, le temps sera instable avec des averses, mais, jeudi, ces averses se limiteront à la Méditerranée. Jusqu'à dimanche, un temps ensoleillé s'établira *sur une* grande moitié *sud de la France,* mais les régions plus au nord seront moins favorisées : le ciel sera gris.

Mercredi : encore des averses, mais plus d'éclaircies.

Du Nord et de la Normandie au Nord-Est, au *Massif Central et* aux Alpes du Nord et sur les Pyrénées, le ciel sera nuageux, passagèrement très nuageux, avec des averses et des rafales de vent assez *fortes de secteur nord.* La neige tombera à partir de 1 300 mètres, puis 1 500 mètres sur le Jura et les Alpes du Nord, 1 800 mètres sur le *Massif Central,* 1 700 puis 2 000 *mètres sur* les Pyrénées. Les éclaircies deviendront plus durables et les averses plus rares l'après-midi de la Normandie et du Nord à l'Ile-de-France *et au Poitou.*

De la Bretagne à la Vendée et à l'Aquitaine, les éclaircies seront prédominantes. Toutefois, le ciel se chargera un peu plus l'après-midi sur la Bretagne nord.

Sur *la Côte d'Azur* et la Corse, des nuages se développeront encore en donnant des averses.

Sur les autres régions méditerranéennes et les Alpes du Sud, *le temps sera ensoleillé.* Mais le mistral et la tramontane souffleront fort.

Les températures perdront encore quelques degrés. En effet, les minimales, de l'ordre de 15 degrés sur *les côtes méditerranéennes* et 10 à 14 degrés sur celles de la Manche et de l'Atlantique, atteindront 7 à 11 degrés à l'intérieur.

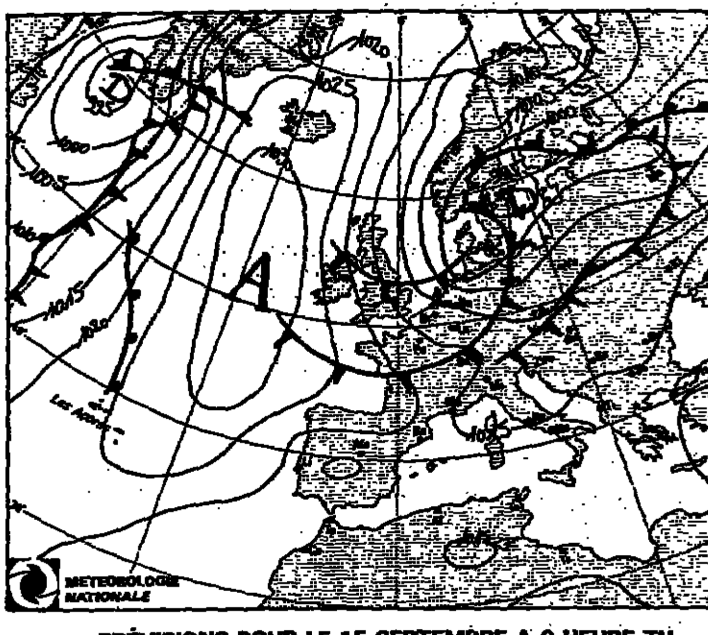
Les maximales seront de 20 à 24 degrés près de la Méditerranée, 16 à 20 dans le Sud-Ouest, 16 à 17 degrés ailleurs.

Jeudi 15 septembre : des côtes de la Manche aux Ardennes, le ciel restera gris toute la journée. De la Bretagne à la Vendée *et aux Vosges, le* soleil sera voilé. Sur les Pyrénées et les Alpes, les nuages persisteront, ils donneront des averses de pluie ou de neige sur le massif alpin. Le mistral amènera le soleil *sur les régions méditerranéennes ;* cependant, des averses restent possibles en Corse. Partout ailleurs, après dissipation des brumes et brouillards matinaux, le ciel sera clair ou peu nuageux. Les températures minimales s'étageront de 5 à 8 degrés, sauf sur le pourtour méditerranéen, où elles pourront atteindre 14 degrés. *Les températures maximales* varieront de 14 à 16 degrés sur le nord du pays et de 15 à 19 degrés ailleurs.

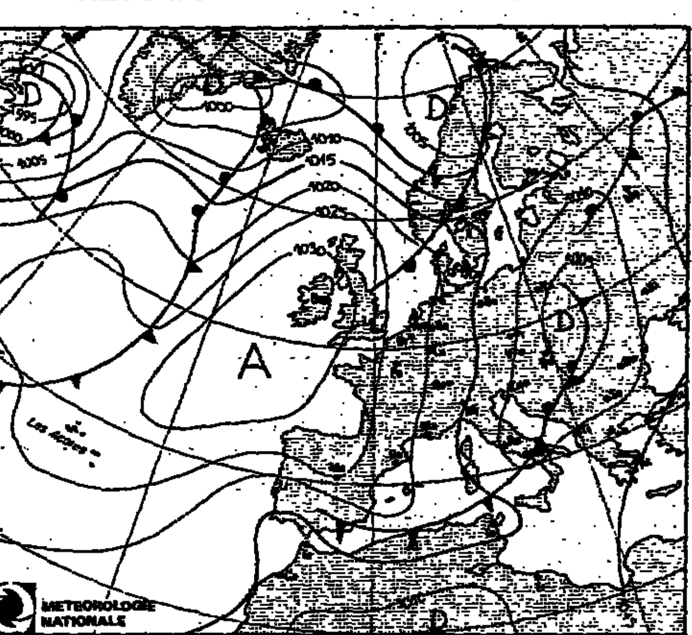
Vendredi : de la Bretagne aux Vosges, le temps gris persistera. En Vendée et dans les *régions* de la Loire, les nuages voileront le soleil. Ailleurs, après dissipation des bancs de brume qui se situeront de l'Aquitaine au Massif Central et au *Jura, le ciel sera clair ou peu nuageux.* Quelques averses persisteront en Corse. Les températures minimales seront en hausse de 1 à 2 degrés sur le Nord-Ouest, les températures maximales seront en hausse d'environ 2 degrés sur l'ensemble du pays.

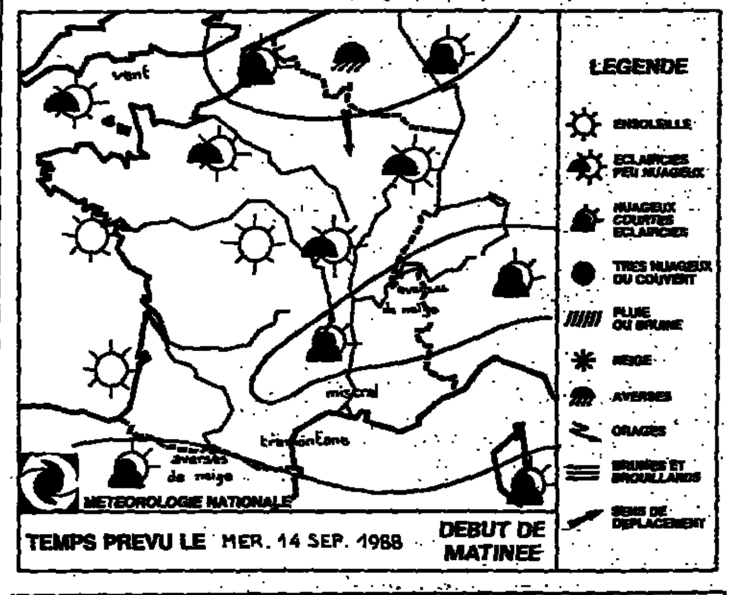
Samedi 17 et dimanche 18 : le temps restera gris ou brumeux de la Normandie au Nord-Est et à l'Est. Cependant, sur *le reste du pays,* le *temps sera* agréable : le ciel sera peu nuageux, les températures minimales varieront peu, les températures maximales seront en légère hausse; dimanche, *elles* pourront atteindre 20 degrés dans le Nord et 25 degrés au sud.

SITUATION LE 13 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 15 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-9-1988 à 6 heures TU et le 13-9-1988 à 6 heures TU — le 13-9-1988

Ville	max	min	temps
FRANCE			
AJACCIO	26	18	N
BIARRITZ	21	16	N
BORDEAUX	23	14	P
BOURGES	22	12	P
BREST	17	11	D
CAEN	17	11	P
CHERBOURG	16	12	A
CLERMONT-FERR.	23	13	C
DIJON	22	12	C
GRENOBLE St-M-H	26	12	C
LILLE	18	9	D
LIMOGES	18	10	P
LYON	24	14	C
MARSEILLE-MAR.	28	17	D
NANCY	20	12	N
NANTES	20	11	D
NICE	24	17	N
PARIS-MONTS.	19	11	N
PAU	20	12	N
PERPIGNAN	27	18	C
RENNES	19	10	P
ST-ETIENNE	23	10	C
STRASBOURG	22	12	A
TOURS	20	11	N
TOULOUSE	22	12	N
POINTE-A-PITRE	31	24	A
ÉTRANGER			
ALGER	30	16	D
AMSTERDAM	14	11	A
ATHÈNES	27	18	D
BANGKOK	33	26	N
BARCELONE	28	20	O
BELGRADE	29	13	D
BERLIN	18	9	P
BRUXELLES	16	9	D
LE CAIRE	32	22	D
COPENHAGUE	16	10	A
DAKAR	30	24	D
DELHI	36	27	D
DJERBA	30	23	D
GENÈVE	23	11	C
HONGKONG	33	25	C
ISTANBUL	23	14	D
JÉRUSALEM	27	17	D
LISBONNE	33	21	D
LONDRES	19	9	C
LOS ANGELES	22	16	D
LUXEMBOURG	16	8	P
MADRID	31	17	C
MARRAKECH	38	26	D
MEXICO	25	14	B
MILAN	27	17	N
MONTRÉAL	19	6	C
MOSCOU	16	12	N
NAIROBI	25	25	C
NEW-YORK	24	16	C
OSLO	17	10	P
PALMA-DE-MAJ.	30	19	N
PÉKIN	31	17	C
RIO-DE-JANEIRO	33	25	D
ROME	26	19	P
SINGAPOUR	31	23	P
STOCKHOLM	16	5	D
SYDNEY	15	13	A
TOKYO	28	23	C
TUNIS	33	20	D
VARSOVIE	18	9	N
VENISE	26	18	N
VIENNE	23	15	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

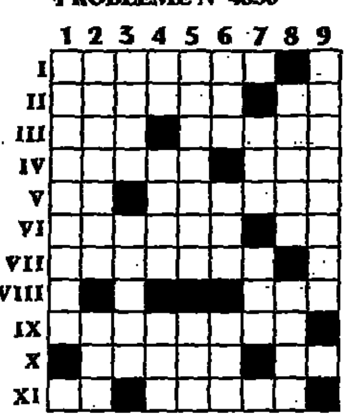
★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SUR MINITEL. Prévisions complètes. Météo marine.
Temps observé Paris, province, étranger.
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4830



HORIZONTALEMENT

I. *Endroit où ont lieu de nombreuses prises de bec.* – II. Cercle privé. Se voient en flânant. – III. Fut dans le creux de la vague. Mange le blé en herbe. – IV. C'est peut-être le magot. Les coups de pompe lui donnent une certaine force ! – V. Pronom. Possédé par celui qui a une mémoire d'éléphant. – VI. Qui sait de quoi il parle. On y fait des réponses de Normand. – VII. Susceptibles de faciliter une prise en charge. – VIII. S'obtient souvent avec une tarte. – IX. Homme de prix. – X. Se fait parfois entre les bras d'une bergère. Tiré d'affaires. – XI. Note. Finit par manquer d'inspiration.

VERTICALEMENT

1. Le bac n'est pas indispensable pour pouvoir être en mesure de la faire. – 2. On la trouve fréquemment en chemin. Déchaînait des tempêtes. – 3. Est cher au cœur de nombreux Finistériens. Est proche d'un futur site olympique. – 4. Quitta la ville pour la campagne. Remporta un grand prix sans être coureur automobile. Ville de « province ». – 5. Famille dont les membres ont beaucoup reproduit. On reprend après qu'il a été donné. – 6. N'échappe pas à la corde. Fait place nette. D'un auxiliaire. – 7. Tel que peut être un porteur de robe. Petit malin. – 8. Prendre un bain très chaud. Qui est là depuis le début. – 9. Fait beaucoup sortir.

Solution du problème nº 4829

Horizontalement

I. Bedonnant. – II. Amareyeur. – III. Isis. Créa. – IV. Meute. – V. Lô. Crasse. – VI. Est. II. Au. – VII. Mérinos. – VIII. Inaptes. – IX. Napoléon. – X. Eu. Suer. – XI. Asie. Tee.

Verticalement

1. Bâillement. – 2. Ems. Osé. – 3. Daim. Tripes. – 4. Orsec. Inouï. – 5. Ne. Urinal. – 6. Nyctalopes. – 7. Aérés. Stout. – 8. Nue. SA. Enée. – 9. Traceurs. Ré.

GUY BROUTY.

Société

JUSTICE

Au tribunal de Paris

L'internement abusif et illégal de Mme Ledrut

Il est parfaitement possible d'être détenu sans avoir fait quoi que ce soit de répréhensible et sans qu'il s'agisse d'une erreur judiciaire. Cela s'appelle l'internement psychiatrique. Il peut être décidé par un préfet si un médecin constate un état d'aliénation compromettant *« l'ordre public ou la sûreté des personnes »*, selon les termes d'une loi qui date de 1838. L'imprécision des textes peut conduire à des abus, qu'il semble difficile de redresser et même d'apprécier, car il n'y a rien de plus flou que la limite qui sépare les comportements dits normaux de certaines formes de déséquilibre.

C'est ainsi que Mme Madeleine Ledrut a pu être internée pendant un an à l'hôpital psychiatrique de Perray-Vaucluse (Essonne). Lundi 12 septembre, cette femme de soixante-quatorze ans demandait à la première chambre du tribunal civil de Paris de condamner l'Etat à lui verser 1,5 million de francs de dommages et intérêts. Histoire complexe autant que douloureuse.

En 1976, Jean Ledrut, son mari, compositeur de musique — et notamment de la partition du film *Austerlitz* d'Abel Gance — voit sa retraite supprimée, après un long différend avec la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique). Placé dans l'incapacité de payer le loyer de leur appartement avenue de la Grande-Armée, à Paris, les époux Ledrut sont expulsés mais, de délai en délai, Mme Ledrut est autorisée à rester dans les lieux pendant sept ans, son époux étant décédé en 1982. Aussi le propriétaire obtint-il que l'Etat lui verse une indemnité de 110 000 F en octobre 1983.

Est-ce cette circonstance qui rend les pouvoirs publics plus déterminés que jamais ? Toujours est-il que, le 10 novembre 1983, Mme Ledrut est convoquée au commissariat de police, d'où elle ne sortira que pour être envoyée à l'infirmerie psychiatrique, puis à l'hôpital psychiatrique, en exécution d'une décision de placement d'office. Au commissaire, elle aurait dit qu'elle préférait mourir plutôt que d'aller dans un centre d'hébergement, et le médecin qui l'examina à l'infirmerie concluait son rapport en parlant *« d'idées délirantes de persécution, de préjudice et de revendication chez une personne rigide et sthénique »*, avant de constater *« une symptomatologie dépressive partiellement masquée, mais entraînant un réel risque suicidaire »*.

Il n'en fallait pas plus pour l'interner. *« On n'enferme pas les gens parce qu'ils ont des troubles du comportement »*, a plaidé son avocate, Me Corinne Vaillant. *« La loi a été prévue pour les fous furieux. Un expert va jusqu'à dire qu'elle souffre de « manie procédurière ». Heureusement ! Sans cela elle ne serait jamais sortie ! »* Le même expert avait estimé que son comportement ne présentait *« pas de danger pour elle-même et pour autrui »*, ce qui devait permettre au tribunal d'Evry d'ordonner que le placement d'office soit transformé en placement volontaire, ce qui ne changeait pas grand-chose...

Depuis la cour d'appel de Paris a annulé ce jugement, et le tribunal administratif de Paris a déclaré illégal l'arrêté de placement d'office pris par le préfet de police. Mais une partie des biens de Mme Ledrut a disparu et, à la détention, s'est ajoutée la perte des droits civiques.

A cette accumulation de préjudices et de peine les conseils de l'agent judiciaire du Trésor de la Ville de Paris, du préfet de police et du directeur de l'hôpital n'ont fait que de brèves réponses, s'abritant derrière les rapports médicaux pour parler de *« demande abusive »*. Quant à l'avocat du médecin, il a estimé que Mme Ledrut *« refusait d'admettre une réalité économique et de prendre conscience de ses troubles psychologiques »*. Est-ce une attitude suffisante pour justifier un internement qui, qu'on le veuille ou non, n'a été interrompu que grâce à la persévérance de Mme Ledrut et aux interventions du groupe Information-asile, qui s'est constitué en partie civile ?

Le tribunal, présidé par M. Jean Guigues, devra trancher mais, auparavant, il entendra le substitut du procureur de la République, M. Jean-Michel Bruntz, qui s'est donné jusqu'au 24 octobre pour faire connaître sa position.

MAURICE PEYROT.

Le faux viol d'Annie ou les excès de l'imagination

Annie, trente-cinq ans, n'a pas été violée dans le train Paris-Pontoise le 2 septembre. Il n'y a jamais eu d'agresseur blond portant une fine moustache avec une petite étoile tatouée sur la tempe et ses deux complices antillais et maghrébin n'existent pas plus que les voyageurs indifférents qui n'auraient pas tiré le signal d'alarme (*le Monde* du 8 septembre). Annie a inventé son viol. Elle l'a reconnu, lundi 12 septembre, devant les enquêteurs du service départemental de police judiciaire de Seine-Saint-Denis qui s'étonnaient de certaines incohérences apparues plusieurs jours après le début de l'enquête. Ainsi, le viol aurait été commis à l'étage supérieur d'un train à deux niveaux. Or, à l'horaire indiqué, circulait un train ordinaire.

Non, la peur, une autre peur, a guidé Annie. Elle était seulement très en retard et craignait en outre de ne pas pouvoir expliquer à son mari la cause d'un coup qui marquait son œil, porté par des amis de rencontre dans des conditions confuses. Alors, Annie a menti en donnant des détails, trop de détails. Les policiers l'ont prise au sérieux, comme ils devraient toujours le faire, et ils ont enquêté... sérieusement.

Pour aider son imagination, Annie a sans doute aussi puisé dans une revue de télévision qui annonçait pour le mardi suivant un film aux « Dossiers de l'écran » sur Antenne 2, intitulé *Tir groupé*, où trois voyous agressaient une jeune fille dans un train de banlieue.

Annie sera prochainement jugée par le tribunal de Bobigny pour répondre du délit d'« outrage à magistrat ».

M.P.

Les recherches reprennent après l'arrestation de l'adjudant-chef Chanal

Les gendarmes de la région Champagne-Ardenne ont décidé de reprendre les recherches dans la région de Mourmelon (Marne) pour tenter de découvrir des traces des jeunes gens disparus dans cette région entre 1980 et 1987, parmi lesquels cinq appelés que l'armée avait jusqu'à présent considérés comme des militaires déserteurs.

Cette reprise des recherches est évidemment à rapprocher de l'arrestation, à Mâcon (Saône-et-Loire), de l'adjudant-chef Pierre Chanal, inculpé et écroué après des faits de viols et de sévices commis sur un jeune Hongrois pris par lui en auto-stop (*le Monde* du 9 septembre), mais qui fut aussi en service à Mourmelon au 4e régiment de dragons. Elle confirme aussi les propos tenus par le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, après que les parents de certains des disparus eurent été reçus par un de ses collaborateurs.

Le ministre avait alors notamment déclaré qu'*« en fonction des informations recueillies les disparitions d'appelés du contingent dans la région de Mourmelon paraissent être de caractère criminel »*.

● **Non-lieu pour l'ancien maire communiste de Sarcelles.** — M. Henri Canacos (PCF), ancien maire de Sarcelles (Val-d'Oise), qui avait été inculpé de fraude électorale lors des élections municipales de 1983, a bénéficié d'une ordonnance de non-lieu. Le nouveau maire de la ville, M. Raymond Lamontagne (RPR), auteur de la plainte contre M. Canacos (qui avait été accusé d'avoir falsifié les résultats d'un bureau de vote et avait été ensuite battu à l'élection partielle rendue nécessaire après l'annulation du scrutin par le tribunal administratif), a fait appel de la décision du juge d'instruction qui n'a retenu comme responsable de la fraude constatée qu'une employée municipale.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du mardi 13 septembre 1988 :

UN DÉCRET

● No 88-920 du 9 septembre 1988 portant modification du décret no 87-36 du 26 janvier 1987 pris pour l'application des articles 27-1 et 70 de la loi no 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication et fixant pour certains services de télévision le régime de diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Communication

Le « duel » entre Christine Ockrent et Patrick Poivre d'Arvor

Les héros d'une bataille publicitaire

Rien de changé à la tendance des derniers mois : pour son nouveau journal sur A 2 lundi 12 septembre, Christine Ockrent n'a réuni que 18,2 % des foyers à 20 h 16, contre 26,8 % à son concurrent Patrick Poivre d'Arvor sur TF 1, selon les chiffres de SOFRES-Nielsen.

Mais l'issue de cette première passe d'armes est loin d'être décisive. Le duel ne fait que commencer entre ces deux monstres sacrés du petit écran, jadis associés sur Antenne 2 dans la reconquête de l'audience, aujourd'hui opposés à armes égales dans le grand rituel du journal de 20 heures.

Au-delà du sort personnel des deux champions, l'enjeu n'est pas mince pour les chaînes. A cet apogée du « prime time », le prix des trente secondes publicitaires ne descend pas au-dessous de 200 000 francs et, en quelques écrans, les régies réalisent plus de 50 % du chiffre d'affaires de la chaîne. La Une, qui devance depuis plus d'un an sa rivale de deux à trois millions de foyers, doit conserver cette suprématie si elle veut rester la télévision-fétiche des annonceurs. A 2, elle, entend réduire l'écart pour légitimer à la fois ses recettes publicitaires et la place du service public.

L'âpreté de la bataille ne va pas sans dérapages. Depuis quelques jours, TF 1 s'emploie à mettre en doute l'*« indépendance »* de la chaîne publique vis-à-vis du pouvoir, souligne les liens familiaux de Christine Ockrent avec un membre du gouvernement. Lundi soir, fort heureusement, la concurrence entre les deux télévisions avait retrouvé un peu plus d'élégance. Sobre, un peu tendue, Christine Ockrent a offert aux téléspectateurs un journal très ouvert sur l'actualité internationale avec de gros dossiers sur la visite de Yasser Arafat, le problème kurde et la libération de l'otage allemand. Seule concession au culte de la personnalité, un point d'orgue sentimental en fin d'édition : *« Je suis contente de vous retrouver. Vous m'avez manqué... »* En face, Patrick Poivre d'Arvor avait quelque peu réduit ses œillades et ses bons mots pour présenter un journal particulièrement dense, nettement axé sur la France et les sujets de société. Deux styles, deux publics sans doute, une certaine complémentarité : la concurrence a parfois du bon.

Mais la guerre entre TF 1 et A 2 ne se limite pas à celle de Christine Ockrent et de PPDA. Elle commence un peu avant vers 19 h 30. La chaîne publique a choisi d'opposer à « La roue de la fortune » et au « Bébête show » cinq feuilletons français programmés chaque jour de la semaine. Pari difficile parce qu'il déroute les habitudes des téléspectateurs et démultiplie les risques. Qu'une seule de ces comédies de situations à la française déçoive et l'échec risque de compromettre tout l'effort de création d'Antenne 2 et l'audience de son journal. Hier, Francis Perrin dans « Loft Story », plafonnait à 7 % d'audience, contre plus de 29 % à l'indétrônable « Roue de la fortune » sur TF 1. Duel à suivre.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La grogne d'Antenne 2

« Madame Ockrent arrive, et moi je me retire. » Paul Amar, rédacteur en chef adjoint, chef du service politique d'A 2, choisit de laisser éclater sa rancœur.

Déjà déçu de ne pas disposer dans la grille de rentrée de l'émission politique qu'il demande depuis longtemps, voilà qu'il s'est vu signifier par la présentatrice du « 20 heures » son intention de diriger elle-même les interviews d'hommes politiques reçus pendant le journal.

Mais c'est surtout le salaire consenti par la chaîne à Christine Ockrent (120 000 F par mois) qui provoque la rancœur de Paul Amar : *« C'est une humiliation pour la rédaction, à laquelle on refuse depuis des mois embauches, moyens de reportage et augmentations de salaire. Je récuse ces mœurs nouvelles dans le service public, cette perversion du système et cette imposture qui consiste à faire des présentateurs des stars. Le succès du journal de Christine Ockrent sera le succès de toute la rédaction d'Antenne 2. »*

Paul Amar, à qui la rédaction en chef du « 20 heures » a entre-temps précisé qu'il pourrait continuer de conduire au côté de Christine Ockrent les interviews importantes d'hommes politiques, a donc décidé de repartir *« quelques semaines »* en vacances. Et de *« sécher »* la couverture du référendum.

Mais la colère du chef du service politique d'Antenne 2 est loin d'être isolée. La révélation du salaire de Christine Ockrent (pour lequel le contrôleur d'Etat n'aurait pas encore donné de feu vert) a échauffé les esprits et ravivé les rancœurs de la rédaction concernant le budget réservé à l'information. Un budget beaucoup plus étroit que celui de TF 1, et qui limite les missions et reportages des journalistes. Une assemblée générale de la rédaction d'Antenne 2 s'est d'ailleurs réunie vendredi 9 septembre pendant près de trois heures à l'appel des syndicats SNJ (Syndicat national des journalistes) et CFDT.

« Il y a maintenant trois rédactions, se plaint une journaliste : celle des stars (Ockrent à 120 000 F, Leymergie à 100 000 F et Sannier à 60 000 F) ; celle des journalistes de base (beaucoup entre 14 000 F et 20 000 F ; Paul Amar à 29 000 F) ; et celle des soutiers et pigistes (565 F net par jour).

Le SNJ fait remarquer que le salaire de la nouvelle présentatrice du « 20 heures » correspond au recrutement d'une dizaine de jeunes rédacteurs. Et la CFTC considère caduc l'accord salarial de 1988, qui prévoyait une augmentation de 2 % net qu'elle avait été la seule à signer.

Enfin Elie Vannier, directeur de l'information, a été mandaté auprès de la direction de la chaîne pour lui exposer les revendications de la rédaction. M. Francis Brun-Buisson, directeur général, a déjà accepté le principe d'une rencontre avec les journalistes vendredi prochain.

ANNICK COJEAN.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Agnès et Pierre ROY
sont heureux d'annoncer la naissance de

Quentin,

le 10 septembre 1988.

15, rue du Débarcadère,
75017 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Fathi CHATILA,

survenu le 8 septembre 1988.

La levée de corps se fera le mercredi 14 septembre, à 11 heures, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

Une prière sera donnée pour le repos de son âme à la Mosquée de Paris, ce même jour à 11 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Neuilly-Nouveau.

— Mlle Marie Dhellemmes,
M. et Mme Maurice Dhellemmes-Cordonnier,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme André Catrice,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mlle Marguerite Dhellemmes,
Mme Jean Letourneau-Dhellemmes,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Dhellemmes-Julliand,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Gérard Ducoulombier-Dhellemmes,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marthe Dhellemmes,
M. et Mme Pierre Macaigne,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès, à Sangmelima (Cameroun), du

Père Ignace DHELLEMMES,
de la Congrégation
des Pères du Saint-Esprit,
« Le Père des Pygmées »,

rappelé à Dieu, le 8 septembre 1988, dans sa soixante-quinzième année, après quarante-huit ans de sacerdoce, dont quarante-deux au service des lépreux et des Pygmées.

La messe de funérailles et l'inhumation ont lieu à Yaoundé.

Une messe sera célébrée à son intention, le mardi 20 septembre 1988, à 19 heures, en l'église Saint-Michel, 12 *bis*, rue Saint-Jean, Paris-17e (métro La Fourche), par son neveu Edouard Catrice, prêtre de la paroisse.

« Magnificat anima mea Dominum. »
(*Le Monde* daté du 11-12 septembre.)

— Montpellier.

Ses nombreux amis,
Ses cousins,
ont l'infinie tristesse de faire part du décès de

Mlle Alice FERRIÈRES,
professeur de mathématiques,
Juste des Nations,

survenu à Montpellier, le 8 septembre 1988, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques civiles ont eu lieu au cimetière protestant de Ganges, le 10 septembre 1988.

« Quiconque sauve une vie, sauve l'univers tout entier. »

Cl. Del Litto-Pascal,
1, rue de la Mosson,
Montarnaud,
34570 Pignan.

— Mme Suzanne Guillonneau,
M. et Mme Eric le Blanc,
Arnaud, Stéphane et Axel le Blanc,
ont la tristesse d'annoncer la disparition de

Me Bernard GUILLONNEAU,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,
croix de guerre 1939-1940,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenue dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 16 septembre, dans l'intimité familiale.

— Amiens.

M. et Mme Emil Meier-Jay,
leurs enfant et petits-enfants,
M. et Mme Georges Jay-Heyman,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Léon Jay-Bruggeman,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

maître Charles JAY,
chevalier de la Légion d'honneur,
Grand Prix de Rome,
ancien directeur du conservatoire
de musique d'Amiens.

Les obsèques religieuses auront lieu en la cathédrale Notre-Dame d'Amiens, le mercredi 14 septembre 1988, à 14 h 15, suivies de l'inhumation au cimetière Saint-Acheul-Nouveau.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Un registre à signatures remplacera les condoléances.

Pas de plaques, que des fleurs naturelles.

8, rue des Francs-Muriers,
80000 Amiens.

— Les familles Laffon
et Malvoisin
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Suzanne LAFFON,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu accidentellement le 7 septembre 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 15 septembre 1988, à 8 h 30, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, place Gerbert, Paris-15e, où l'on se réunira.

— Tours.

Eva et Michel PAILLARD,
Minkan,
sa sœur,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur cher

Laurent,

à l'âge de vingt ans, le 9 septembre 1988.

Mme Pierre Paillard,
M. et Mme Jacques Davidson,
Les familles Davidson, Paillard, Strauss, Teyssier et Herrenschmidt,
Tous ses proches et amis,
vous invitent à partager leur émotion.

La cérémonie religieuse a eu lieu au temple protestant, rue de la Préfecture, à Tours, le 13 septembre.

Des dons peuvent être adressés à la recherche contre le cancer.

7, rue du Petit-Pré,
37000 Tours.

— M. Pierre Raynaud,
son époux,
M. et Mme Patrick Contamine,
Mme Jean Menjuco,
M. et Mme Bernard Costa,
ses filles et gendres,
Alexis et Julien Contamine,
Léocadie et Dorothée Costa,
ses petits-enfants,
Les familles Comes et Raynaud,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre RAYNAUD,
née Simone Comes,

endormie dans la paix du Seigneur, le 11 septembre 1988, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 14 septembre 1988, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, à Saint-Estève (Pyrénées-Orientales), le jeudi 15 septembre 1988, à 11 h 15, où les fleurs pourront être adressées.

14, rue de Penthièvre,
92330 Sceaux.

— M. et Mme François Palangié
et leurs enfants,
Mlle Marie-Madeleine Palangié,
M. et Mme André Palangié
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Baudet,
Mme Yves Balard
et ses enfants,
Mme Louis Palangié (†)
et ses enfants,
Mlle Clotilde du Chéyron,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri PALANGIÉ,
inspecteur général honoraire
de l'Institut national de la statistique
et des études économiques,
officier de la Légion d'honneur,
membre associé des Ailes brisées,

pieusement endormi dans la paix du Seigneur, le 9 septembre 1988.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées, le lundi 12 septembre, en l'église Sainte-Marie d'Anglet, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière Saint-Léon de Bayonne.

« Le Seigneur est ma lumière et mon salut, que craindrais-je ? »

12, rue Mabillon,
75006 Paris.
6, avenue Guynemer,
64600 Anglet.

— M. et Mme Charles Finkel
et leurs enfants,
Mme Gérard Lebovici
et ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur oncle et grand-oncle,

M. Emile SAROVICI,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 9 septembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 14 septembre, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse.

Réunion porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

139, rue de Picpus,
75012 Paris.

— M. Lucien Slovès,
son fils,
Mme Masha Weinstein
et ses enfants,
M. et Mme Moshé Porath
et leurs enfants,
ses neveux et nièces,
Mme Jacqueline Rabou,
M. et Mme Jacques Brudny
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri SLOVÈS,
docteur en droit,
auteur dramatique, essayiste,
ancien combattant volontaire
de la Résistance,

survenu le 8 septembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 19 septembre, au cimetière de Bagneux-Parisien.

On se réunira à 10 h 30, à l'entrée principale.

— Jacqueline Thuet,
Paule Muller
et Jean-Pascal Muller
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Juliette THUET,
née Alzingre,
« Nounette »,

en son domicile, le 29 août 1988, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

incinérée, conformément à sa volonté.

Le service religieux, présidé par le pasteur Pierre Cochet, se déroulera le mercredi 14 septembre 1988, à 14 heures, au temple de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), 18, boulevard d'Inkermann.

« Heureux les cœurs purs, ils verront Dieu. »
Matthieu V, verset 8.

9, rue de l'Orne,
92600 Asnières.

Remerciements

— Jacques NERSON

remercie vivement tous ceux qui ont pris part à sa peine lors du décès accidentel, le 19 août 1988, de son épouse

Patricia.

Services religieux

— Mme Nelly Ascoli
Et ses enfants
remercient pour toutes les marques de sympathie témoignées à l'occasion du décès de

Giulio ASCOLI,

et informent que les prières du mois auront lieu le 15 septembre, à 19 heures, à la synagogue de Neuilly, 12, rue Ancelle.

— Une cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 septembre 1988, à 16 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à la mémoire du

comte Roland de CHAMBURE,

décédé le 3 septembre 1988.

La famille accueillera ensuite ses amis à 18 heures, dans les salons de l'Automobile club de France, 6, place de la Concorde (parking Concorde), pour commémorer son souvenir.

هكذا من الأصل

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Drogue sur ordonnance

De nombreux toxicomanes remplacent les stupéfiants illicites par des médicaments détournés de leur usage thérapeutique.

LA publication du *Guide des 300 médicaments pour se surpasser intellectuellement et physiquement* vient d'attirer brutalement l'attention du public sur un phénomène inquiétant, déjà dénoncé par certains médecins : l'abus massif par les toxicomanes de médicaments détournés de leur finalité thérapeutique et utilisés comme des drogues. Une nouvelle toxicomanie, presque aussi inquiétante que l'héroïnomanie, et dont le dopage n'est qu'un des aspects mineurs, est en train de naître.

Polymorphe, dispersé, et par définition marginal, le groupe des toxicomanes échappe aux tentatives de systématisation. Comme la société et la culture dont il est issu, le monde de la drogue a pourtant ses modes et ses tendances qui changent, au fil des années.

Cocktails détonants

Il en est ainsi de l'engouement des toxicomanes pour les médicaments. Le phénomène est général et frappe de très nombreux toxicomanes : parmi les anciens héroïnomanes, nombreux sont ceux qui se convertissent aux médicaments, tandis que les jeunes néophytes de la drogue, adolescents qui n'ont souvent que treize ou quatorze ans, adoptent d'emblée cette forme de toxicomanie.

« L'héroïne est en train de passer de mode, constate le docteur Claude Olievenstein (Hôpital Marmottan), *ce n'est pas un hasard si elle est plus fréquente en banlieue qu'à Paris et dans les quartiers pauvres que dans les quartiers riches. »* Les médicaments utilisés par les toxicomanes sont nombreux. Les barbituriques et les tranquillisants ou les hypnotiques dérivés de la classe des benzodiazépinos voisinent avec certains sirops contre la toux, parents pauvres et maigres substituts de l'héroïne, et avec les amphétamines.

Pris à des doses massives, mélangés entre eux et arrosés d'alcool, qui prolonge et multiplie leurs effets, tous ces produits forment alors des « cocktails » détonants qui plongent pour plusieurs heures le sujet drogué dans une ivresse et une hébétude profondes.

Au sein de cet arsenal, la toxicomanie aux barbituriques est particulièrement grave et alarmante : le surdosage entraîne un coma brutal et le sevrage, qui peut s'accompagner de crises d'épilepsie et de délires, est toujours extrêmement difficile.

A la différence des autres abus médicamenteux, la toxicomanie aux barbituriques se double de vagabondage ; au Forum des Halles, où le comprimé « Kounou » se vend à la pièce, dix à cinquante francs au marché noir, les accidents sont fréquents et certains jours, plus de vingt toxicomanes dans le coma sont amenés aux urgences de l'Hôtel-Dieu.

A l'opposé des barbituriques, les amphétamines sont psychostimulantes. Inventées par les Japonais pendant la seconde guerre mondiale pour permettre de poursuivre le combat durant quarante-huit heures, ces substances ont progressivement été éliminées du marché ou inscrites au tableau B, le tableau des stupéfiants.

La délivrance des produits inscrits à ce tableau est très strictement réglementée par un système particulier d'ordonnance, le carnet à souches. Ainsi, la morphine et ses dérivés ne peuvent être prescrits que pour une durée limitée à sept jours, les amphétamines, inscrites au tableau B', une variante du tableau B, ne peuvent être prescrites que pour soixante jours.

Aujourd'hui, seules restent disponibles, sur prescription médicale, des molécules voisines des amphétamines, utilisées comme coupe-faim dans des régimes amaigrissants. C'est l'activité psycho-stimulante de ces produits qui est recherchée par les toxicomanes.

Tromper l'ennui et la misère

Enfin, les dérivés de benzodiazépines qui occupent en thérapeutique une place importante, notamment dans le traitement de l'anxiété et de l'épilepsie, viennent compléter le tableau de ces polytoxicomanies, et suscitent, elles aussi, une dépendance profonde.

Dans les banlieues défavorisées, dans les quartiers les plus pauvres des villes nouvelles, c'est donc le règne des « cocktails » : les bandes de jeunes errent, désœuvrés, sans travail et sans espoir, à la recherche de tout — médicaments et alcool — ce qui peut tromper la misère. Pour se procurer des médicaments, l'imagination n'est jamais en défaut.

Les ordonnances sont volées ou falsifiées, les produits convoités rajoutés à la main d'une écriture souvent tremblante. Des prescriptions vieilles de plusieurs années sont photocopiées avec des dates rectifiées. Enfin, il n'est pas toujours nécessaire d'avoir recours à ces mesures illégales : les pharmacies familiales recèlent des trésors, et certains médecins — heureusement très rares — inconscients ou complaisants — consentent parfois à signer des prescriptions. La toxicomanie aux médicaments ne procure pas les


JEAN-PIERRE VIEIL (RAPHO)

cruels tourments de l'héroïne. Moins chère et presque accessible à tous, elle est, selon Claude Olievenstein, le fruit de l'ennui et de l'absence de perspectives, l'apanage des banlieues populaires, des jeunes chômeurs, des enfants aux parents absents et à la scolarité médiocre.

Comment expliquer la vogue actuelle des médicaments chez les toxicomanes ? Pour les psychiatres, il est incontestable que la peur du SIDA joue un rôle capital.

Tranquillisants et coupe-faim

Dans ce groupe qu'on estimait imperméable à toute éducation et même suicidaire, l'idée du risque de contamination par le virus HIV semble maintenant bien admise, d'autant que dans certaines villes, 60 à 70 % des toxicomanes sont séro-positifs. *« La mort par le SIDA ne correspond pas à l'idéal du toxicomane »*, explique le docteur Alain Debourg, psychiatre à Marmottan. Par ailleurs, il est certain que les condamnations très lourdes qui pèsent sur l'héroïne incitent, elles aussi, les toxicomanes à se jeter sur les drogues légales.

Cette toxicomanie spectaculaire et massive ne résume pas tous les aspects de la toxicomanie médicamenteuse. Il existe en effet un phénomène presque silencieux où certaines personnes sont devenues dépendantes de ces mêmes produits pris à des doses beaucoup plus faibles. Une frange de la population, souvent féminine et insérée dans la vie active, est devenue ainsi, en général à son insu, dépendante des tranquillisants ou des coupe-faim. L'impact de ce phénomène est encore mal connu même si de nombreux psychiatres s'accordent à penser que ses conséquences pourraient être redoutables.

A ce titre, l'augmentation en France de la consommation des tranquillisants et des hypnotiques est inquiétante : entre 1980 et 1986, le nombre de boîtes vendues en pharmacie est passé de 52,6 millions à 76,7 millions pour les hypnotiques et les sédatifs et de 61,4 millions à 87,9 millions pour les tranquillisants, indique un récent rapport du CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie). L'usage toxicomaniaque de ces produits est heureusement peu fréquent, constate le même rapport qui souligne que l'essentiel de la consommation se fait en quantité modérée.

L'existence de toxicomanie médicamenteuse soulève donc de nombreuses questions. Celles de l'éducation des médecins qui doivent savoir prescrire mais aussi interrompre un traitement. Et, d'une façon générale, celle d'une société qui, de plus en plus, a tendance à résoudre ses problèmes en s'adressant à des médicaments.

BÉATRICE OSTER.

PERMIS D'EMPOISONNER

STOCKHOLM
de notre correspondante

LES phoques mourant par centaines le long des côtes de la mer du Nord, déjà en partie putréfiés par des algues jaunes, offrent un spectacle de désolation insoutenable. Les grands yeux humides et condamnés des gracieux pinnipèdes vont droit au cœur de chacun... et droit sur les affiches électorales du Parti social-démocrate au pouvoir, à quelques jours des législatives, qui devraient selon toute probabilité ouvrir, pour la première fois en Suède, la porte du Parlement à un sixième parti, les Verts. L'environnement a aujourd'hui la vedette.

L'Etat pollueur

Mais il n'y a pas que les phoques, la mer et les lacs qui souffrent de la pollution. Les Suédois en souffrent aussi à tel point que dix-huit mille d'entre eux meurent chaque année de mort prématurée, quatorze ans en moyenne avant l'heure, de maladies induites par diverses substances toxiques, soit sur des lieux de travail dangereux (les fonctionnaires et les cadres sont épargnés) soit dans l'alimentation ou la nature. Dans un ouvrage au titre provocateur : *Meurtres avec autorisation de l'Etat*, un chercheur suédois, M. Björn Gillberg et un biophysicien américain, M. Arthur Tamplin accusent directement l'Etat suédois d'être responsable de la situation qu'ils décrivent. La loi de 1969 sur la protection de l'environnement est une véritable passoire, qui a permis jusqu'à présent à l'office des dispenses d'accorder trois mille six cents *« permis d'empoisonner la nature »*, en grande partie pour des raisons économiques. *« Si nous nous en sommes sortis relativement bien, c'est parce que nous habitons un grand pays à faible population. Nous avons énormement de terres, d'air et d'eau à salir. Mais la réalité a fini par nous rattraper, nous aussi »*, constate Björn Gillberg.

Meurtres avec l'autorisation de l'Etat s'appuie sur des statistiques officielles puisées notamment dans le registre du cancer ainsi que sur des chiffres confidentiels auxquels les auteurs ont eu accès, grâce à un procès de quatre ans contre l'inspection des produits chimiques. *« La probabilité de mourir du cancer aujourd'hui en Suède est la même qu'en 1960, malgré les progrès de la médecine ? C'est scandaleux. »* Si la pollution fait mourir du cancer, que l'on ait été fumeur ou pas, elle tuerait aussi deux fois plus par des maladies cardiovasculaires.

La Suède, modèle écologique, plus présentable en tout cas que d'autres, comme on l'entend souvent, Björn Gilbert n'y croit pas : *« C'est nous maintenant qui sommes à la traîne. Si la Suède faisait aujourd'hui partie de la CEE, la commission des Communautés nous enverrait devant le tribunal européen du fait que nous ne répondons pas aux normes en vigueur. »*

FRANÇOISE NIETO.

Les « mitos » se mettent au vert

Les mitochondries utilisées comme outil génétique pour l'amélioration des cultures végétales.

DES fleurs plus belles et des fruits plus gros, des graines de haute valeur nutritive, des plantes qui résistent mieux aux maladies et aux intempéries : en moins d'un demi-siècle, la création de nouvelles variétés végétales a entraîné un accroissement sans précédent de la production agricole. Or, dans la panoplie indispensable au sélectionneur d'aujourd'hui, il est un instrument, fort méconnu du consommateur, la mitochondrie, qui devrait dans un proche avenir contribuer considérablement à l'amélioration des espèces cultivées.

Cette mitochondrie était à ce titre la vedette de la dernière conférence Jacques Monod du CNRS (1), qui vient de réunir, à Roscoff (Finistère), plusieurs dizaines de biologistes du monde entier — Europe, Etats-Unis, Japon et URSS — autour du *« génome mitochondrial des plantes supérieures »*. Un titre quelque peu rébarbatif derrière lequel se cachent de fabuleux enjeux agronomiques, qui mobilisent déjà, rien qu'en France, plusieurs laboratoires du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), ainsi que la plupart des grands groupes privés impliqués dans l'industrie des semences.

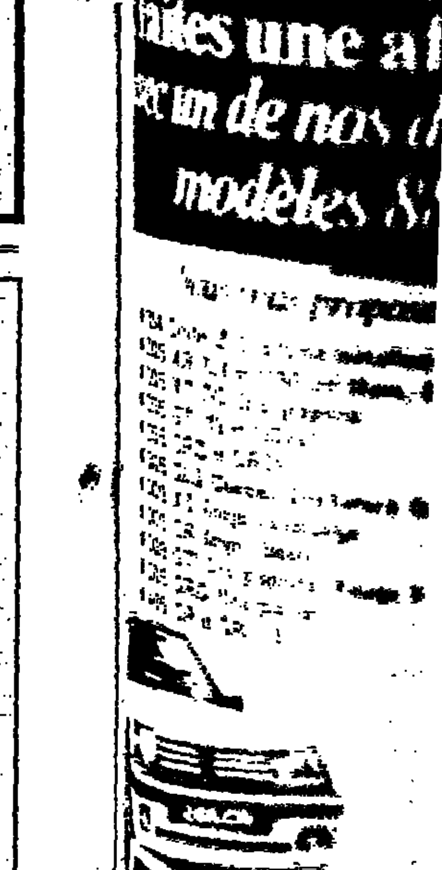
Sans elles, aucun animal, aucune plante, ne pourrait vivre. Qualifiées à juste titre de « poumons » des cellules, les mitochondries constituent, en effet, tout à la fois l'appareil respiratoire élémentaire et la centrale énergétique des organismes vivants. Par une cascade de réactions enzymatiques effroyablement complexes, ce sont elles, minuscules structures intracellulaires, qui convertissent l'énergie libérée par l'oxydation des aliments en une forme d'énergie directement utilisable par la cellule : l'adénosine triphosphate (ATP). Grâce à elles, chacun de nous consomme ainsi, quotidiennement, plusieurs dizaines de kilogrammes d'ATP ! Peu importe leur nombre, qui peut varier d'une poignée à plusieurs milliers selon le type de cellule auquel elles appartiennent. Seulecompte la surface totale développée par leur membrane interne ; là où, précisément, se trouve l'ensemble enzymatique constituant la chaîne respiratoire.

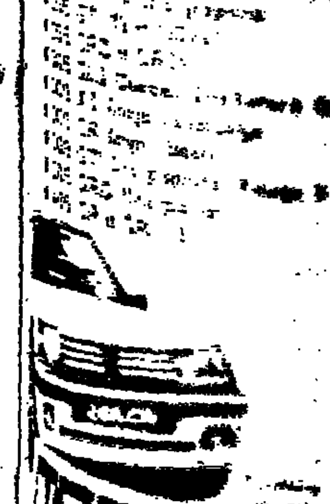
Si les mitochondries réunissent périodiquement des spécialistes de tous les pays autour de leur petite personne, ce n'est pas seulement en vertu de leurs prouesses énergétiques. C'est aussi et surtout parce qu'elles possèdent, à l'instar des chromosomes nucléaires, leur propre patrimoine génétique.

(Lire la suite page 19.)

CATHERINE VINCENT.

(1) Organisées en 1987 à l'initiative de Jacques Demaille, directeur des sciences de la vie au CNRS, les conférences Jacques Monod ont pour objet de réunir, plusieurs fois par an, des spécialistes internationaux pour faire le point sur les recherches les plus récentes menées dans le domaine de la biologie.





Le difficile retour des espèces disparues

On ne peut sans précaution réintroduire les animaux sauvages dans le milieu naturel.

QUE nous ayons pu surprendre en plein jour, à proximité d'un village du Haut-Bugey, un jeune lynx en train de dévorer un agneau (*le Monde* du 7 septembre) prouve que les éleveurs de la région qui se plaignent d'avoir perdu des dizaines de bêtes ces derniers mois ne sont pas des affabulateurs. Désormais, ils peuvent tout craindre de ces petits carnassiers qui, à peine sevrés, se sont accoutumés à manger du mouton au lieu de pourchasser lièvres et chevreuils. L'affaire qui fait grand bruit donne aussi une leçon de prudence aux écologistes. On ne peut plus sans d'extrêmes précautions réintroduire dans nos écosystèmes civilisés des animaux qui ont disparu depuis des décennies.

Pourtant le concept même de restauration de la nature est en train de remplacer celui de la simple conservation. Aux Etats-Unis comme en Europe, on s'aperçoit qu'il ne suffit plus de créer des réserves et des parcs nationaux pour maintenir en l'état quelques pans de nature sauvage. Sous la pression du tourisme, la dégradation continue. L'homme doit désormais intervenir pour restaurer les milieux naturels comme on retape un monument historique.

La réintroduction des espèces végétales et animales autrefois disparues est donc à l'ordre du jour. Elle suscite même un véritable engouement. Le premier colloque organisé en France sur ce thème se tiendra en décembre prochain (1). Les demandes de participation sont déjà si nombreuses que les organisateurs ont été contraints de clore la liste des inscriptions. L'opinion est enthousiaste. Selon une enquête menée dans le célèbre Yellowstone, aux Etats-Unis, 75 % des visiteurs sont faborables à la réintroduction du loup, hypothèse qui soulève la fureur des éleveurs riverains du plus ancien des parcs nationaux américains.

En France, les projets de réintroduction portant sur les castors, les lynx et les mouflons ne manquent pas. Le naturaliste Jean-Pierre Raffin pose même publiquement la question : *« Pourquoi l'ours ne serait-il pas un jour de retour dans les Alpes ? »*

Services d'assistance

Le conseil supérieur de protection de la nature examine systématiquement toutes les propositions avant que l'environnement ne donne son feu vert. Le patron des « examinateurs », M. Jacques Lecomte, soixante-trois ans, qui appartient à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), est souvent obligé de « doucher » ces ardeurs. Il existe une sorte de cahier des charges non écrites de la bonne réintroduction, c'est-à-dire celle qui a quelques chances de réussir.

Première condition : choisir un animal qui n'a pas disparu depuis trop longtemps et le lâcher dans un milieu qui n'a pas subi trop de modifications. Serait-il raisonnable par exemple de faire pâturer des bisons sur les hautes terres de Lozère alors qu'ils en sont absents depuis treize siècles ? Lorsqu'on a installé des castors dans le parc du château de Vizille, dans l'Isère, ils ont commencé par abattre les arbres d'ornement plantés autrefois à grands frais.

Deuxième exigence : prévenir très à l'avance les populations locales et faire leur éducation. L'irruption d'un nouvel animal est toujours un choc, notamment pour les chasseurs et les agriculteurs. Et il faut savoir prendre son temps pour s'assurer d'un consensus minimal. La réintroduction du lynx dans les Vosges n'a pu réussir qu'après sept années de préparation psychologique. Lorsque Bob Barbee, le directeur du Yellowstone, parle du loup il sait qu'il faudra peut-être une décennie pour que l'idée fasse son chemin.

Les conditions techniques du lâcher doivent être soigneusement étudiées. Les Américains ont mis des années à trouver un procédé de réintroduction des oursons de grizzly dans le Montana. Ils les font adopter par des ourses noires. L'opération consiste à endormir l'ourson et la future mère, à les placer côte à côte et à les enduire de leurs excréments mêlés. Au réveil, chacun reconnaît son odeur dans la fourrure de l'autre. Le tour est joué.

Après un lâcher, il convient le plus souvent d'assister le nouveau venu. Si les vautours fauves ont pu se réacclimater dans les Cévennes c'est qu'on les nourrit de carcasses qu'ils ne pourraient plus trouver comme jadis dans les pâtures. Ces libres-services devront désormais rester approvisionnés en permanence.

Bien entendu, il n'y a pas de réinstallation d'une espèce disparue sans qu'elle soit assurée d'un minimum de sécurité. La première mesure consiste à l'inscrire sur la liste des espèces protégées. L'homme est toujours le premier des prédateurs. Puis il s'agit de faire respecter la loi. Sur les douze lynx lâchés en 1983 dans les Vosges, quatre ont été abattus par des braconniers, bien que les carnassiers aient été munis de colliers émetteurs et surveillés de loin. En Lozère, il faut protéger des chiens errants les grands tétras qu'on vient de réintroduire. Les chiens perdus, qui se montrent agressifs lorsqu'ils sont en groupe, sont devenus la plaie des campagnes et même des banlieues. Ils constituent à présent une menace permanente pour tout animal réintroduit.

On ne peut non plus laisser une population nouvelle se reproduire sans limite. Elle risque de proliférer et d'entraîner une réaction de rejet du milieu d'accueil. Des castors canadiens avaient été imprudemment libérés il y a quelques années sur les bords de la Loire. Ils ont pullulé au point d'occuper les ruisseaux et de provquer la colère des pêcheurs. Il a fallu les reprendre et les remettre en cage. Les lynx passés de Suisse dans le Jura français ont été tolérés tant qu'ils étaient peu nombreux. Leur nombre excessif et leurs mauvaises manières dans le Haut-Bugey vont, tôt ou tard, les exclure de la région.

On voit donc que toute réintroduction doit être gérée par un organisme permanent qui la prépare, l'exécute, en contrôle les effets et en assure le suivi durant des années. Le « retour à la nature » n'est plus un rêve d'écolo mais une science exacte.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Du 6 au 8 décembre 1988 à Saint-Jean-du-Gard (Gard).

Les « mitos » se mettent au vert

(Suite de la page 18.)

Mise en évidence à la fin des années 40 par l'équipe française de Boris Ephrussi, cette découverte provoqua, à l'époque, un véritable coup de tonnerre dans le ciel de la génétique. Alors que l'on pensait que le patrimoine héréditaire était tout entier contenu dans le noyau cellulaire, il fallut se rendre à l'évidence : porteuses elles aussi de molécules d'ADN (l'acide désoxyribonucléique, support de l'hérédité), les mitochondries étaient capables de se multiplier indépendamment du rythme des divisions cellulaires, et de transmettre cette information génétique « cytoplasmique » (autrement dit située hors du noyau) à leur descendance. La génétique mitochondriale était née.

La suite, tous les biologistes la connaissent. En quelques décennies, nos connaissances fondamentales sur cette génétique non mendélienne ont progressé à pas de géant. Avec un atout, si l'on ose dire, de taille, puisque la quantité d'information génétique contenue dans une mitochondrie est infiniment plus réduite, donc plus accessible, que celle contenue dans les chromosomes *(voir encadré)*. Les séquences complètes de l'ADN mitochondrial de l'homme, de la vache et de quelques autres animaux ont ainsi pu être établies. Tandis que plusieurs milliers de mutations, localisées sur les gènes mitochondriaux de la levure, permettaient au fil des recherches de mieux comprendre leur rôle et leur fonctionnement.

Intérêt fondamental, donc. Mais également économique, dès lors que l'on quitte les mitochondries de la levure et des ruminants pour s'intéresser à celles du règne végétal.

« Pour des raisons encore mal comprises, l'ADN mitochondrial des plantes supérieures, comparé à celui des animaux (15 000 à 20 000 nucléotides) ou des champignons (75 000 nucléotides pour la levure), atteint une taille faramineuse, précisent les scientifiques. *Plus de 200 000 nucléotides pour le chou ou le radis, et dix fois plus pour certaines cucurbitacées, tel le melon musqué... »* Rien d'étonnant, dès lors, à ce que les premières études réalisées sur ce génome mitochondrial atteint de gigantisme ne remontent qu'à la fin des années 70.

Mais le jeu en valait la chandelle : après moins de dix ans de recherches et grâce à l'explosion des biotechnologies survenue durant le même temps, les mitochondries végétales, tous les travaux présentés à Roscoff le confirmaient, sont désormais en passe de devenir un outil indispensable aux sélectionneurs. Pour quelle raison ? Parce qu'elles sont directement impliquées dans une déficience héréditaire, que les spécialistes appellent la *« stérilité mâle cytoplasmique »*. Une déficience se traduisant par l'incapacité de la plante à produire du pollen fertile, qui se révèle, en fait, un avantage inestimable pour l'obtention de semences hybrides.

Les semences hybrides, on le sait, permettent de réunir, au prix de subtils croisements, les caractéristiques génétiques les plus intéressantes de deux lignées parentales au sein d'une nouvelle variété végétale. A l'heure où l'amélioration des plantes s'apparente de plus en plus à une technologie de pointe, elles sont donc particulièrement prisées des agronomes. *« Or, la plupart des espèces cultivées étant porteuses simultanément des organes de reproduction mâle et femelle, l'obtention de ces hybrides ne peut être efficace que si l'auto-fécondation est au préalable rendue impossible »*, rappellent ces derniers. C'est là tout l'intérêt de cette fameuse stérilité mâle mitochondriale, qui permet de s'affranchir de la fastidieuse castration manuelle, encore couramment pratiquée il y a quelques décennies.

Si cette longue et coûteuse opération reste encore nécessaire pour de rares espèces comme l'oignon, l'endive ou le poireau, les cultivateurs n'ont aujourd'hui plus guère recours à elle en ce qui concerne le maïs ou la betterave à sucre, pas plus que pour le riz, le sorgho et le tournesol. Pour toutes ces espèces de grande culture, des variétés « mâle stérile » existent en effet spontanément dans la nature, et ce caractère est à présent largement employé pour l'obtention de variétés hybrides (2).

Mais la médaille a son revers. Et tous les spécialistes ont encore à l'esprit la catastrophe agronomique qui décima, en 1970, le maïs américain. *« Plus de 80 % des lignées de maïs hybride cultivé aux Etats-Unis provenaient alors d'une unique lignée parentale « male stérile », la lignée « Texas »,* rappellent-ils. *Jusqu'au jour où une épidémie, provoquée par un champignon pathogène particulièrement virulent sur cette variété entraîna la destruction de la majeure partie de la récolte. Et la perte de plus d'un milliard de dollars... »*

La leçon a porté. Et, s'il semble inévitable que quelques variétés à haut rendement se substituent progressivement aux multiples variétés traditionnelles existant autrefois, les agronomes sont formels : plus question désormais de négliger à ce point la diversité génétique, indispensable à long terme à la survie de l'espèce. D'où l'intérêt, pour créer de nouvelles sources de stérilité mâle, de recourir directement aux mitochondries.

« En autorisant le croisement de deux espèces qui ne peuvent s'interféconder dans les conditions naturelles, les techniques de culture in vitro *permettent en effet, aujourd'hui, de transmettre à une variété végétale la stérilité mâle d'une autre espèce »*, précisent-ils. Les chercheurs de l'INRA sont ainsi parvenus, il y a quelques années, à fusionner des protoplastes (cellules végétales débarrassées de leur paroi cellulosique) de radis japonais « mâle stérile » et de colza, espèce pour laquelle on ne disposait jusqu'alors d'aucune stérilité mâle cultivable. Résultat : la naissance d'une nouvelle variété de colza, « mâle stérile » et porteuse des mitochondries du radis. Et des recherches similaires sont actuellement menées, dans plusieurs laboratoires, sur d'autres espèces végétales.

Pour les biologistes, le *nec plus ultra* serait bien évidemment de transférer à volonté dans les cellules végétales, par manipulations génétiques, les gènes mitochondriaux responsables de la stérilité mâle. Mais encore faudrait-il, pour cela, connaître plus précisément lesdits gènes... Or, pour le moment, les chercheurs restent un peu déroutés devant l'immensité du génome mitochondrial végétal.

Mais patience : chez toutes les espèces étudiées, des différences physico-chimiques ont déjà été observées entre certaines protéines mitochondriales, selon qu'elles proviennent de lignées « mâle stérile » ou fertiles. En bonne logique, ces protéines sont donc apparemment impliquées dans l'acquisition ou la perte de ce caractère, et les gènes qui gouvernent leur synthèse ne devraient plus tarder à livrer leurs secrets. Qu'il s'agisse de recherche fondamentale ou de l'amélioration des plantes, les « mitos », comme les surnomment affectueusement les biologistes, n'ont pas fini de faire parler d'elles.

CATHERINE VINCENT.

(2) Une fois les hybrides obtenus par fécondation croisée, la fertilité des plantes « mâle stérile » est restaurée afin de permettre aux nouvelles variétés de se reproduire dans les conditions naturelles. On utilise pour cela une lignée possédant des gènes nucléaires spécifiques, dits « restaurateurs de fertilité ».

PHARMACOPÉE DU LAGON

DEPUIS une quinzaine de minutes, l'*Alis*, le bateau océanographique dont le centre ORSTOM de Nouméa dispose depuis l'automne 1987, racle avec sa drague une des passes du récif-barrière qui entoure la Nouvelle-Calédonie. Les dragages, aussi bien dans le lagon que sur le versant extérieur du récif-barrière, réservent souvent des surprises en remontant des espèces sous-marines inconnues. Mais cette fois, la surprise est grande : la drague a ramassé sur le fond plusieurs centaines de balles de fusil probablement jetées par-dessus bord lorsque les Américains sont partis de Nouvelle-Calédonie juste après la seconde guerre mondiale.

La récolte de cette partie de pêche n'a pourtant pas été purement guerrière. Avant ce « coup de filet » d'un genre un peu particulier, les plongeurs de l'ORSTOM avaient cueilli, sur le versant extérieur du récif-barrière, plusieurs organismes marins. Parmi ceux-ci, une grosse éponge *(Stellospongia)* et une petite *(Verongia)* ont été immédiatement passées au mixer. Un peu d'éthanol a été ajouté au « jus » vert et épais. Après filtration on a obtenu un liquide jaune clair qui sera congelé, lyophilisé et soumis à des extractions chimiques dans l'espoir d'y trouver des molécules intéressantes.

Ces éponges, en effet, *« sortent de l'ordinaire »* et intéressent donc, outre Mme Cécile Debatus, M. Stéphane La Barre (du CNRS), le responsable local du programme SMIB (substances marines d'intérêt biologique), auquel participent l'ORSTOM, le CNRS, l'INSERM, divers laboratoires universitaires français et étrangers et aussi la société Rhône-Poulenc.

Des propriétés très variées

Malgré le développement extraordinaire qu'a connu la chimie organique depuis le début du siècle, on estime que les substances actives de la moitié des médicaments actuels sont « naturelles », c'est-à-dire qu'elles sont extraites ou « copiées » d'organismes vivants. Parmi ceux-ci, les plantes représentent la très grande majorité. Mais de plus en plus, les spécialistes recherchent dans les invertébrés marins — encore très peu connus — de nouvelles molécules aux propriétés utiles en pharmacologie. Déjà, en 1987, le programme SNOM (substances naturelles d'origine marine, auquel a succédé le SMIB) a pris un brevet pour une molécule tirée d'une éponge qui pourrait avoir des vertus antitumorales. La preuve de son intérêt : un bateau soviétique drague les environs de la Nouvelle-Calédonie pour trouver l'éponge en question.

Certes, de nombreuses espèces marines peuvent « fabriquer » des substances utiles. Mais les poissons se déplacent alors que les invertébrés marins sont peu mobiles ou même sont fixés sur le fond. Ce qui permet, lorsque les recherches nécessitent de nouveaux stocks de spécimens d'une espèce donnée, d'aller pêcher celle-ci directement sans perdre de temps pour en retrouver une autre colonie.

Déjà, on sait que les substances extraites d'organismes marins ont des propriétés très variées. On y trouve, en effet, aussi bien des antibactériens et des antifungiques que des insecticides, des herbicides, des molécules antitumorales et même des produits très toxiques. Bien entendu, il ne suffit pas d'avoir repéré les propriétés de telle ou telle molécule pour que celle-ci soit immédiatement utilisée dans un produit commercialisé. Cinq ou six ans au moins d'études approfondies menées à Nouméa et dans de nombreux autres laboratoires français ou étrangers sont nécessaires avant de mettre — éventuellement — la molécule sur le marché.

Vingt mille espèces recensées

Les chercheurs du centre ORSTOM de Nouméa s'intéressent, bien évidemment, au lagon. Celui-ci, protégé par le récif-barrière, entoure la Nouvelle-Calédonie. Avec ses quelque 23 000 kilomètres carrés, il est l'un des plus grands du monde. La faune et la flore y sont systématiquement explorées et cartographiées dans le cadre d'un programme spécial dirigé par M. Bertrand Richet de Forges. Un millier de dragages ont été faits en trois ans et demi : on estime à vingt mille le nombre des espèces vivant dans le lagon.

Ainsi, en 1984, dans le nord du lagon, a été découvert *Amusium balloti*, un bivalve qui appartient, comme nos coquilles Saint-Jacques, à la famille des pectinidés. La colonie est en cours d'étude ; selon de premières estimations la population totale serait de 3 000 tonnes, dont 800 tonnes pêchables par an sans risque pour la survie de l'espèce. Cette coquille Saint-Jacques néo-calédonienne est sensiblement plus petite que sa cousine européenne et son goût est différent, mais elle est tout aussi délectable et fait déjà partie des spécialités gastronomiques locales.

Autre sujet d'intérêt alimentaire : la très riche faune qui vit sur les flancs des monts sous-marins (les *seamounts* ou *guyots*). Ceux-ci sont particulièrement nombreux sur la ride de Norfolk, qui s'étire du sud-est de la Nouvelle-Calédonie à la pointe nord-ouest de la Nouvelle-Zélande. Les monts sous-marins sont des volcans qui ont ou non émergé tant qu'ils étaient actifs, puis ont été entraînés par l'inexorable dérive des fonds océaniques.

Importance économique potentielle

Ces *seamounts* ont un diamètre de 10 à 20 kilomètres. Ils s'élèvent de 1 000 à 2 000 mètres au-dessus du fond du Pacifique et leurs sommets se situent entre 100 et 800 mètres sous la surface de l'océan. Certes, ces anciens volcans sous-marins permettent de reconstituer l'histoire géologique et géophysique de la formation du sud-ouest du Pacifique. Mais ils ont aussi une importance économique potentielle.

Leur seule présence oblige les eaux profondes à remonter. Or les eaux profondes sont riches en éléments minéraux nutritifs qui constituent le premier et indispensable maillon de la chaîne alimentaire. Grâce à ces minéraux nutritifs qui remontent dans la tranche d'eau où pénètre la lumière solaire, le phytoplancton est abondant. Celui-ci est mangé par le zooplancton, et ainsi de suite jusqu'aux gros poissons. Les pêcheurs japonais et américains exploitent déjà les capacités de pêche de plusieurs *seamounts* du Pacifique...

En octobre et novembre prochains, l'*Alis* doit aller étudier le potentiel économique de plusieurs anciens volcans sous-marins situés à moins de 370 kilomètres au large de la Nouvelle-Calédonie, c'est-à-dire dans la zone économique exclusive de la grande île. En outre, on sait déjà que les fonds du Pacifique sont hérissés de très nombreux *seamounts* encore inconnus mais vraisemblablement intéressants.

YVONNE REBEYROL.

هكذا من الأصل

Économie

SOMMAIRE

■ Une série de mesures pour l'emploi seront adoptées le 14 septembre en conseil des ministres. Elles visent à réhabiliter le traitement social du chômage en profitant du répit offert par le mouvement de créations d'emplois *(lire ci-dessous)*. ■ A la veille de la réunion des ministres des finances des Douze, la Commission de la CEE marque sa surprise devant les réserves de M. Michel Rocard sur le rapprochement des taux de TVA pratiqués dans les Etats membres *(lire page 21)*. ■ M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération métallurgique CGT, qui serait proche des contestataires du PCF, devrait quitter son poste *(lire ci-dessous)*. ■ Conséquence de la baisse des prix du pétrole, les cours de l'or et des matières premières s'affaissent *(lire page 24)*.

La lutte contre le chômage

Le plan du gouvernement vise à accompagner la reprise de l'emploi

Le plan emploi du gouvernement Rocard qui sera adopté le mercredi 14 septembre en conseil des ministres met l'accent sur le traitement économique du chômage. Si le chômage continue d'augmenter, l'emploi a connu une embellie en 1987 et au début de 1988. Le gouvernement espère bénéficier de ce répit pour enclencher des mécanismes plus sains de créations d'emplois. D'ici à la fin de 1988, il ne désespère pas de ramener aux environs de 100 000 le nombre de chômeurs supplémentaires.

A défaut d'innovations révolutionnaires, le premier ministre va s'efforcer, à travers une série de mesures, de communiquer ses certitudes, sa détermination, et cherchera à provoquer le déclic à partir duquel les faits et les mouvements s'enchaîneraient selon un cycle vertueux.

Les éléments contenus dans le traitement économique se caractérisent par leur caractère éminemment symbolique ou ont un rôle incitatif. Ainsi en va-t-il pour l'effort accompli en faveur des CODEVI, qui devrait amplifier le dynamisme des PMI, des baisses des taux pour l'impôt sur les sociétés, les droits de succession ou, encore, de l'abaissement du taux de cotisation pour les allocations familiales. Ce dernier sera ramené de 9 % à 7 % en deux ans, à raison d'un point par an mais le plafonnement sera supprimé.

Quand on sait que l'économie sera de l'ordre de 90 F par mois pour un emploi payé au SMIC, l'avantage accordé aux entreprises de main-d'œuvre, théoriquement favorisées, apparaît moins déterminant que l'affirmation d'une volonté et d'une orientation. Cependant, rares sont ceux qui s'illusionnent sur les conséquences immédiates pour l'emploi de telles dispositions. Tout au plus imagine-t-on que cela devrait permettre aux employeurs d'anticiper sur un mouvement d'embauche, les plus rêveurs voulant croire à la création de 10 000 emplois supplémentaires.

Le crédit d'impôt dopé

De même, l'exonération d'impôt sur les sociétés qui se créent, de 100 % pendant les deux premières années et de 50 % pour les deux années suivantes, ou l'exonération de charges sociales pour celles qui embaucheraient leur premier salarié, vont dans le même sens. Il s'agit de greffer des mesures d'aide sur des phénomènes existants afin de les soutenir et de les développer en montrant que l'on s'attache à la réduction du coût du travail. Puisque l'emploi semble vouloir repartir, il faut tout faire pour accompagner la reprise ou, mieux, pour ancrer ce qui pourrait être un changement de comportement.

Bien des *aménagements* ou des *nouveautés retenus* participent de près ou de loin de cet état d'esprit *que le gouvernement souhaite populariser. Mis en place par M. Jacques* Chirac en décembre 1987, et encore *dans sa phase de lancement*, le crédit d'impôt pour la formation va être dopé. Les entreprises qui ont, en une année, augmenté leurs investissements en formation de façon substantielle ou celles qui se préparent à engager un programme lourd pour faire face aux évolutions technologiques pourront déduire ces sommes supplémentaires. Et on compte bien, ainsi, accélérer l'adaptation des firmes et de leur personnel employé.

La mission confiée le 8 septembre au professeur Bertrand Schwartz s'inscrit dans cette logique (*le Monde* du 9 septembre). Il devra trouver des moyens, y compris les méthodes de formation, pour permettre l'évolution vers de nouvelles qualifications de travailleurs, souvent sous-qualifiés et peu formés, présents dans l'entreprise ou dans un bassin d'emploi en restructuration. M. Rocard pourrait également lui confier une mission sur les possibilités offertes par les emplois de maintenance.

Le développement local, quant à lui, a déjà fait l'objet d'une première mesure, la création d'un Fonds régional d'aide aux initiatives locales pour l'emploi (FRIL), rendue publique le 6 septembre. Lancé conjointement par M. Jacques Chérèque, ministre délégué chargé des reconversions, et par M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, qui y participe à hauteur de 100 millions de francs, le FRIL sera doté de 250 millions de francs et interviendra *parallèlement aux régions qui accepteront de s'engager financièrement lors de la signature de contrats de plan.*

Moins modeste qu'il y paraît, donc, le FRIL a pour vocation de donner corps aux idées de développement local, de partenariat et de décentralisation des politiques d'emploi, souvent évoquées et auxquelles M. Rocard attache une importance particulière (*le Monde* du 10 mai), mais qui n'ont jamais réussi à prendre une dimension tangible, au-delà de multiples expériences isolées.

Le FRIL interviendra d'abord sur tout ce qui concerne le soutien à la création d'entreprise en aidant à la constitution de structures d'appui pour aboutir au maillage de réseaux d'assistance. Il s'agira de détecter les projets locaux, de les soutenir puis d'en assurer le suivi. « *Sachant que 250 000 entreprises naissent par an, dont 70 000 dues à d'anciens chômeurs, et que 50 % d'entre elles disparaissent au bout de cinq ans, parfois pour des raisons idiotes, l'aide au conseil permettrait d'abaisser le taux de chute et améliorerait le rendement en emplois* », resume-t-on au ministère du travail.

Ensuite, le FRIL pourrait se consacrer à l'émergence d'activités, « *pas forcément du secteur marchand* », suscitées par les collectivités locales, les associations et les promoteurs « hybrides », à la lisière de l'économique. Ce serait une façon de reprendre, autrement, le projet des « *petits boulots* ».

Enfin, et d'abord dans les zones rurales, le FRIL pourrait contribuer à des investissements conçus en partenariat pour des « *équipements structurants, pourvu qu'ils soient intercommunaux* ». On aiderait au démarrage d'activités, par exemple touristiques, pour aménager l'espace rural à un moment où l'agriculture ne parvient plus à sauver les campagnes.

Ravalement du traitement social

Quant au traitement social proprement dit, toujours prédominant mais appelé à stagner, il va bénéficier d'opérations de ravalement. Celles-ci seront d'autant plus importantes que l'évolution de l'emploi sera positive, mais il est d'ores et déjà exclu qu'elles remettent en cause des programmes établis.

M. André Laignel, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, qui souhaitait entreprendre une vaste campagne de « *moralisation* », n'a pas été suivi. Le contenu des TUC sera bien amélioré en formation, et l'Etat soutiendra budgétairement cette orientation. Mais les stages n'auront pas de caractère obligatoire, et l'objectif de quatre cents heures de formation restera théorique. Il en ira de même pour le SIVP (stage d'initiation à la vie professionnelle), si contesté, qu'il appartient aux partenaires sociaux, signataires de l'accord de 1983, de corriger.

Même le crédit-formation, voulu par le président de la République dans la *Lettre à tous les Français*, et hâtivement élaboré par M. André Laignel (*le Monde* du 29 juillet), ne figurera pas dans la liste des mesures nouvelles. Il a été jugé prématuré de fixer un objectif de cent mille bénéficiaires, même choisis parmi les moins de vingt-cinq ans.

Le projet de crédit-formation a été, en fait, estimé trop important pour être noyé dans un plan pour l'emploi.

Toutefois, des embryons du crédit-formation pourront être ponctuellement associés par la voie contractuelle aux dispositifs existants. A chaque fois, on ajoutera de la formation aux programmes dans le but d'enrichir des mesures sans nuire à leurs objectifs quantitatifs.

En insistant sur la formation, on mettra en place des systèmes modulables, si possible individualisés, afin de construire des parcours d'insertion, notamment pour les jeunes et les publics en difficultés.

Une procédure semblable sera mise en œuvre pour les programmes en faveur des chômeurs de longue durée, adultes ou jeunes, qui constituent le noyau central du traitement social. Il y aura davantage de souplesse. On jouera sur les durées de stages. Les mesures de suivi deviendront systématiques, et cela dès septembre. En *1989* – et c'est une nouveauté, – une mesure spécifique et ciblée sera prise pour compléter *l'allocation de formation reclassement de l'UNEDIC en faveur des* chômeurs récents, dont les particularités sont celles de chômeurs de longue durée en puissance. Pour eux, des actions préventives seront lancées.

Au total, l'ensemble de ces stages, hors TUC, PIL (programme d'insertion locale) et formation en alternance, représenteront cinq cent mille places pour une dépense globale qui correspondra à l'addition du budget de 1988, du *1,9 milliard mis en réserve pour le second semestre* par M. Chirac, et du 1,5 milliard du décret d'avance arrêté par M. Rocard. *Mais le plan emploi n'est pas pour autant complet. D'autres orientations restent en pointillé et seront définies ultérieurement. Les impulsions et les signes esquissés, les grandes réformes sont pour demain.*

ALAIN LEBAUBE.

Le groupe Gillette pourrait fermer son usine d'Annecy

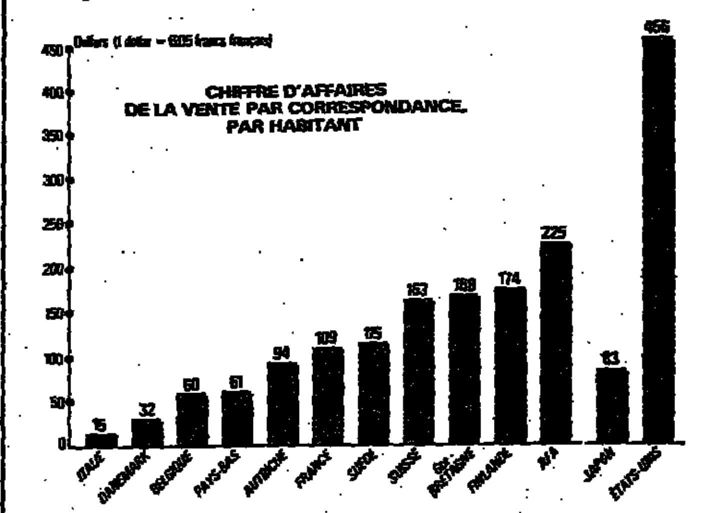
Selon le comité d'entreprise de Gillette-France à Annecy (Haute-Savoie), la direction générale aurait fait connaître officieusement la préparation d'un plan de restructuration du groupe américain qui entraînerait la fermeture d'une dizaine d'unités sur soixante dans le monde, *dont celle* d'Annecy.

Dès le 12 septembre, le ministère de l'industrie a reçu une délégation syndicale *CFDT-CGC* et a indiqué, *dans un communiqué*, qu'il s'entretiendrait « *prochainement* » avec des *représentants du groupe Gillette* afin de leur demander des « *éclaircissements* ». De son côté, le comité d'entreprise avait l'intention de lancer, lors de sa réunion du 13 septembre, une procédure de « droit d'alerte ».

Le groupe Gillette préparerait ce plan pour compenser les conséquences financières des OPA dont il avait été l'objet ces deux dernières années et qui avaient déjà justifié la revente des briquets Dupont. L'ensemble des mesures serait arrêté au cours du conseil d'administration qui se réunira fin octobre à Boston. L'usine d'Annecy, seule *unité de la filiale* française, emploie cinq cents personnes, dont quatre cents *menacées* directement par *l'arrêt de la production* de lames de rasoirs, de *pièces plastiques* et de produits de toilette.

Les Etats-Unis, champions de la vente par correspondance

La France est, en Europe, au sixième rang pour le chiffre d'affaires moyen par habitant de la vente par correspondance (VPC), avec une dépense inférieure à celle constatée en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne et en Suisse, mais bien supérieure à celle des Belges et des Italiens. Le tout très loin derrière les Etats-Unis. Si l'on considère le chiffre d'affaires global, les Américains restent champions toutes catégories, avec plus de 111 milliards de dollars, très loin devant l'Allemagne fédérale (près de 14 milliards de dollars) et le Japon (10 milliards). En Europe, avec 6 milliards de dollars (36,5 milliards de francs), la France vient au troisième rang, après l'Allemagne et la Grande-Bretagne (6,7 milliards de dollars), ce groupe de tête de trois pays surclassant largement le quatrième de la liste, la Suisse, qui dépasse tout juste le milliard de dollars.



Source : Marketing logistics Inc. ; Syndicat des entreprises de vente par correspondance et à distance.

En France, la VPC représente 2,6 % de la totalité de l'activité commerciale de détail, contre 0,5 % en Italie, 1,2 % en Belgique, 3,5 % en Grande-Bretagne, 4,6 % en Allemagne et environ 10 % aux Etats-Unis.

Dans l'activité de la VPC en France, le textile (habillement et maison) représente près de la moitié du chiffre d'affaires (48,7 %), l'ameublement et la décoration 11 %, l'édition (livres, disques, revues) 8,5 %, le secteur photo-ciné-son, comme l'hygiène-beauté 3,9 %, l'alimentation et les boissons seulement 2,5 %.

Il existe en France six entreprises de VPC dont le chiffre d'affaires réalisé uniquement par correspondance (certaines d'entre elles ont d'autres activités, magasins ou boutiques) dépasse le milliard de francs : La Redoute (7,9 milliards), les 3 Suisses (5,6 milliards), la CAMIF, *Coopérative des adhérents de la mutuelle des instituteurs de France* (3,5 milliards), la Blanche Porte, contrôlée par les 3 Suisses (2,2 milliards), Quelle France, filiale d'une société allemande (1,5 milliard) et Yves Rocher (1 milliard).

Remous politiques à la fédération de la métallurgie

M. Sainjon abandonne ses fonctions à la CGT

(Suite de la première page.)

Depuis juin, M. Sainjon n'avait plus qu'une alternative : rester jusqu'au prochain congrès fédéral en 1990 en jouant les hommes de paille ou démissionner avec éclat auparavant. Il avait opté pour la seconde solution, envisageant de partir, « *dans l'honneur* », avant Noël. Mais les événements se sont précipités. Les « majoritaires » de la direction fédérale ont confirmé récemment leur intention de licencier dix-huit permanents de la fédération. Ils ont en majorité entre trente et quarante ans et sont, pour la quasi-totalité d'entre eux, proches de M. Sainjon. Ce dernier ne pouvait accepter un tel défi, ce qui explique sans doute qu'il ait présenté sa démission au bureau fédéral le 8 septembre.

Cette démission pourrait être suivie par le départ d'un certain nombre de militants restés fidèles à M. Sainjon. Le vendredi 12 septembre, un comité exécutif fédéral (de 81 membres), où M. Sainjon dispose théoriquement d'une majorité étroite mais réelle, est convoqué. A l'ordre du jour : « La situation dans la fédération » et « Les luttes Renault ».

Toute la question est de savoir si les amis de M. Sainjon vont choisir de se battre à l'intérieur de la CGT ou prendre, comme tant d'autres avant eux, la porte de sortie. Quoi qu'il en soit, la démission de M. Sainjon, âgé de quarante-cinq ans, aura de fortes répercussions au sein d'une centrale qui est entrée dans la phase active de préparation de la succession de M. Krasucki, prévue normalement pour le prochain congrès confédéral de mai 1989.

Proche des « rénovateurs »

Pourtant, lorsque M. Sainjon était devenu, à trente-trois ans, en novembre 1976, secrétaire général de la fédération de la métallurgie, le plus brillant avenir était promis à ce jeune homme qui, avec son éternel costume trois-pièces et son allure bon-chic-bon-genre, avait davantage l'allure d'un cadre supérieur que du tourneur qu'il avait été un court moment... A la tête de cette importante fédération – 300.000 adhérents revendiqués en 1979, – il avait mené de nombreuses « luttes », notamment dans la sidérurgie et l'automobile, en s'inscrivant, sans problèmes apparents, dans la ligne confédérale. A son poste, il avait ressenti surtout l'effondrement de l'emploi dans la métallurgie, dont sa fédération fit en grande partie les frais : 250 000 adhérents revendiqués en 1981, 150 000 en 1985, mais en réalité entre 60 000 et 80 000 membres.

Souvent critiqué vis-à-vis du gouvernement socialiste après 1981, M. Sainjon fut rapidement jugé trop « mou », surtout après qu'il eut pris ses distances avec la « stratégie SKF » qui avait conduit, dans cette entreprise d'Ivry, à des actions violentes et minoritaires en juin 1985. M. Sainjon devait ensuite se démarquer des opérations médiatiques menées chez Renault à l'été 1985, préférant que des manifestations soient conduites « *avec l'ensemble de nos militants sans exception* ». Devenu plutôt proche des « rénovateurs », il avait pourtant participé à la campagne présidentielle, contre M. Mitterrand et pour M. Lajoinie. Il refusait de plus en plus que sa fédération se trouve chapeautée par la confédération, estimant qu'il fallait au contraire « *réactiver* » les différentes branches de la métallurgie.

Avec sans doute M. Demaison à sa tête, la métallurgie CGT va appliquer totalement la ligne confédérale. Mais le départ de M. Sainjon est le signe d'un malaise interne plus général.

MICHEL NOBLECOURT.

Un avenir incertain au comité central

M. André Sainjon restera-t-il membre du comité central du Parti communiste français ? Si, selon la version officielle, les dirigeants ne siègent pas ès qualités professionnelles, mais au titre de leurs qualités personnelles, au « parlement du parti », il est évident, malgré tout, qu'une haute fonction syndicale, à la CGT par exemple, peut faciliter l'accès et *le maintien dans cette instance. N'étant plus secrétaire général de la fédération cégétiste* des travailleurs de la métallurgie, il sera peut-être invité, discrètement, à ne plus venir place du Colonel-Fabien, où certains de ses « camarades » ont remarqué qu'il ne fait plus preuve, depuis plusieurs mois, d'une présence assidue aux réunions du comité central. A moins qu'il n'en prenne l'initiative de son propre chef.

D'autant que sa « doublure » dans cette instance de direction, M. Jean-Louis Fournier, responsable de la CGT à Renault-Billancourt, est beaucoup plus dans la ligne du parti que son « patron ». M. Fournier, qui avait remplacé M. Daniel Lacroix, ancien responsable des communistes de l'usine de l'île Seguin, à l'occasion de son éviction du comité central au vingt-cinquième congrès de février 1985, a parfaitement appliqué à Billancourt la politique « musclée » décidée au bureau politique du PCF. Une ligne que d'aucuns, à la CGT et au parti, qualifient de « *gauchiste* ».

Pratiquement « interdit de séjour » dans cette usine de la Régie par les amis de M. Fournier, objet d'attaques des « durs » de la CGT au sein même du comité *central*, M. Sainjon avait été convoqué par M. Georges Marchais, le secrétaire général du PCF, un mois avant le dernier congrès. Ses amis avaient alors pensé que son heure avait sonné et qu'il devrait quitter le comité central. En réalité, M. Marchais lui fit un exposé sur « *l'importance* » du secrétaire de la métallurgie, en faisant une allusion à des problèmes internes au parti. Il s'agissait des fédérations récalcitrantes de Meurthe-et-Moselle, normalisée depuis lors, et du Doubs, tenue par des opposants « *reconstructeurs* ». Dans les deux départements, les métallos cégétistes n'étaient pas jugés favorablement par la direction du parti. La « normalisation » va être désormais plus aisée.

O. B.

REPÈRES

Conjoncture

L'inflation est « sous contrôle » selon les banques centrales

Les gouverneurs de banques centrales des principaux pays industriels du « groupe des dix » (en fait onze pays avec la Suisse) ont estimé, le lundi 12 septembre à Bâle, que « *l'inflation est fermement sous contrôle* ». C'est ce qu'a affirmé le président de la Bundesbank Karl-Otto Pöhl, qui présidait la réunion. « *Nous sommes tombés d'accord* », a-t-il dit, pour estimer que les « *craintes inflationnistes se sont apaisées en raison de la décision des banques centrales de relever leurs taux d'intérêt* ». Interrogé sur le niveau du dollar, le responsable de l'institut d'émission ouest-allemand a indiqué qu'il ne posait pas de problème pour les Allemands comme pour les Américains. D'autres participants à la réunion ont précisé que les interventions concertées pour contrôler l'évolution de la devise américaine avaient représenté environ 10 à 12 milliards de dollars au cours des deux derniers mois, la Bundesbank et la Réserve fédérale américaine ayent été les plus actives.

Mouvements de capitaux

Ralentissement des sorties d'Allemagne fédérale

Le rythme de sortie des capitaux d'Allemagne fédérale s'est sensiblement ralenti en juillet. La balance des capitaux à long terme a vu son déficit revenir à 6,96 milliards de deutschemarks contre 11,58 milliards en juin. Sur les sept premiers mois de l'année, ce solde négatif représente malgré tout 57,6 milliards de deutschemarks contre un excédent de 12,58 milliards durant la période correspondante de 1987. La balance globale ouest-allemande, qui tient également compte des mouvements de capitaux à court terme, fait apparaître, durant ces sept mois, un déficit de 67,94 milliards de deutschemarks, un record absolu à comparer aux 24,37 milliards de la période janvier-juillet 1987.

Économie

FISCALITÉ

Les obstacles à la construction du Marché unique européen

La Commission de Bruxelles surprise par les propos de M. Rocard

BRUXELLES
(communautés européennes)
de notre correspondant

Les propositions de la Commission européenne visant à rapprocher, d'ici à la fin de 1992, les taux de TVA pratiqués dans les Etats membres, seront à l'ordre du jour de la session informelle que les ministres des finances des Douze tiendront le 18 septembre en Grèce. M. Jacques Delors, le président de la Commission, et Lord Cockfield, le vice-président chargé de la mise en place du marché intérieur, assisteront à la réunion. M. Nigel Lawson, le chancelier de l'Echiquier, avait déjà fait connaître son hostilité aux propositions de la Commission *(voir par ailleurs en pages politiques les propos de M. Delors aux journées socialistes de Vienne)*. Après leur rejet par M. Michel Rocard, il devient difficile d'imaginer qu'elles puissent être un jour adoptées telles quelles par les Douze.

Reste aux ministres à définir dans quelle direction il convient de travailler. Est-on toujours décidé à supprimer les contrôles aux frontières, comme le prévoit l'Acte unique, ce programme de la relance de la construction européenne approuvée par les chefs d'Etat et de gouvernement, en décembre 1985 à Luxembourg? Si tel est le cas, quelle solution envisager, qui permette de surmonter les objections différentes, voire contraires, faites par MM. Lawson et Rocard?

« Nous avons été un peu surpris, dans la mesure où le gouvernement français avait jusqu'ici plutôt apporté son soutien aux propositions de la Commission... C'est d'autant plus regrettable que la France figure parmi les Etats membres qui, ont appuyé, avec le plus grand enthousiasme, le projet de grand marché sans frontières », a déclaré, lundi 12, un porte-parole de la Commission.

La déception, ainsi qu'un certain embarras, sont évidents, au point que l'argumentation développée pour s'étonner de la position prise par M. Rocard n'est pas toujours convaincante. *« Nous sommes surpris de voir le premier ministre français établir un lien entre l'harmonisation de la fiscalité de l'épargne et le rapprochement de la TVA. Pour la fiscalité de l'épargne, la Commission s'est engagée, en effet, à faire des propositions avant la fin de l'année »*, a commenté le porte-parole.

Le lien n'a pourtant rien d'artificiel : l'harmonisation des impôts perçus sur les revenus des actions et des obligations entraînera en France une baisse des recettes fiscales. La diminution serait plus douloureuse pour l'Etat s'il fallait lui ajouter celle résultant d'un rapprochement de nos taux de TVA de ceux préconisés par Bruxelles. M. Rocard rejette la perspective de cette double amputation.

« La France sollicite un moratoire de deux ans, mais 1992 se rapproche et il faut plutôt faire vite que lentement. Si on acceptait un moratoire, le calendrier ne serait plus tenable », a ajouté un porte-parole, en soulignant que si l'on voulait obtenir la suppression des contrôles aux frontières, il n'y avait pas d'alternative à la voie proposée par la Commission de rapprocher les taux de TVA, ainsi que les droits d'accises, c'est-à-dire les droits à la consommation.

La Commission est d'autant plus étonnée que, dit-elle, selon les calculs effectifs, ses propositions, en terme de recettes fiscales, devraient être pratiquement neutres pour plusieurs Etats membres, dont la France, la baisse des rentrées de TVA étant compensée par l'accroissement des droits d'accises (taxes sur les alcools, les tabacs, etc.).

La Commission fait encore valoir que le supplément de croissance qu'on est en droit d'attendre de la libération complète des échanges des marchandises, des capitaux et des services, se traduira par un accroissement des impôts perçus, de nature à rassurer M. Rocard. Dans le cas où cette hypothèse ne se vérifierait pas, *« chaque gouvernement aurait le loisir d'ajuster sa fiscalité »*, par exemple en relevant le niveau de l'impôt sur le revenu. On sait que c'est une direction que récuse le premier ministre.

« Si on veut le grand marché, il y a des efforts et parfois des sacrifices à consentir ; on a perdu cela de vue », a conclu le porte-parole, en se félicitant cependant de constater que, de la sorte, *« le vrai débat s'enclenchait »*.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le projet gouvernemental d'impôt de solidarité sur la fortune

Un taux supérieur à 1 % serait une erreur

estime M. Alphandéry

« Une proposition maladroite », estime M. Edmond Alphandéry, porte-parole du groupe de l'Union du centre, répondant dans une interview aux *Echos* à la question de savoir si la proposition de certains socialistes voulant créer un quatrième taux à 1,1 % pour l'impôt de solidarité sur la fortune était ou non *« acte de guerre »*.

« Franchir le seuil psychologique de 1 %, c'est aussi laisser craindre que la progressivité de l'ISF pourrait être aggravée ultérieurement au fil des lois de finances (...). L'étranger observe avec attention la politique économique de M. Bérégovoy. Attention donc aux conséquences du durcissement de l'ISF sur le marché des changes, surtout dans un contexte où beaucoup s'inquiètent des risques de relâchement du cap de la rigueur. Nous nous opposerons donc à cette suggestion.

« Nous sommes pour la solidarité et nous n'avons jamais été hostiles à une réforme de la fiscalité du patrimoine à condition qu'elle aille dans le sens d'un allégement et d'une simplification, ajoute M. Alphandéry. *Mais l'ISF est une disposition archaïque. Elle est contraire à la construction européenne. Elle se retournera contre l'emploi. Nous sommes donc contre. Le gouvernement sacrifie au mythe. C'est un peu le prix à payer pour l'élection. »*

M. Alpandéry ajoute que les centristes tenteront de corriger *« les effets le plus nocifs du texte »*, ajoutant : *« Si le gouvernement nous suit, alors nous pourrions ne pas voter contre le texte. »*

D'autre part le président de la Fédération de l'immobilier (FNAIM), M. Jacques Longuet, a déclaré lundi 12 septembre que *« des capitaux commencent à partir à l'étranger »*. Soulignant que *« les mêmes causes produisent les mêmes effets »*, M. Longuet a assuré que, comme pour l'IGF (impôt sur les grandes fortunes) en 1982, l'ISF avait comme conséquence un début de retrait des investisseurs privés du secteur immobilier.

M. Michel Rocard et les contrats Etat-région

Le sort du patrimoine des Houillères du Pas-de-Calais

LILLE
de notre correspondant

M. Michel Rocard a effectué, lundi 12 septembre, un rapide déplacement dans le Pas-de-Calais, dans la commune minière de Liévin. Par cette visite sur le terrain, le premier ministre mettait en quelque sorte un point final au tour de France engagé à sa demande par plusieurs ministres de son gouvernement, pour relancer et donner un souffle nouveau aux négociations sur les contrats de plan Etat-région.

En inaugurant officiellement les locaux du comité de développement économique de Liévin qui regroupe sept communes ainsi que des organismes consulaires, et qui a permis, depuis sa mise en place en 1983, la création de plus de trois mille emplois dans un bassin minier en pleine récession, M. Rocard a voulu marquer symboliquement son soutien à ce genre d'initiative locale : *« La lutte contre le chômage*, a-t-il déclaré, *même si elle comporte des éléments nationaux, est très largement une lutte locale. Le gouvernement ne peut faire pour vous que ce que vous êtes prêts à assumer vous-mêmes. L'argent n'est que la seconde condition du développement ; la première condition, c'est qu'il y ait des hommes et des femmes et qu'il y ait des idées. »*

Là où ces conditions sont remplies, l'Etat est prêt à intervenir. Et c'est tout l'objet de la procédure des contrats de plan Etat-région, que M. Rocard avait inventés en 1982 en tant que ministre chargé du Plan et qu'il entend relancer après la mise en veilleuse opérée sous le gouvernement précédent.

Les élus du bassin minier ont exprimé, devant le premier ministre, par la voix de M. Jean-Pierre Kucheida, député et maire de Liévin, et celle de M. Noël Josèphe, député, président du conseil régional, leur vif souhait de voir cette *« philosophie »* s'appliquer à la délicate question de l'habitat minier. Les Houillères du bassin Nord-Pas-de-Calais possèdent encore quelque quatre-vingt-dix mille logements dans l'ensemble du bassin : un patrimoine important, évalué à 7 milliards de francs, mais qui se dégrade. Faut-il détruire ces corons, ces quartiers entiers construits pour la mine quand celle-ci a disparu, comme le suggérait un rapport administratif publié en 1987 et qui avait provoqué un tollé parmi les élus du bassin ? Ou faut-il les réhabiliter, les rénover et en même temps faire le pari du développement et de l'arrivée d'activités nouvelles et diversifiées ?

C'est évidemment cette seconde solution que les élus choisissent et ils contestent que les Houillères puissent être chargées de sa mise en œuvre. Ils veulent être les acteurs de ce renouveau et réclament le transfert de ce patrimoine immobilier vers une structure qui associerait élus, communes, département, Etat, HLM, etc : *« Ce patrimoine a été payé par la sueur et le sang des hommes »*, a plaidé M. Kucheida, qui avait emmené quelques minutes plus tôt le premier ministre devant la stèle élevée à la mémoire des quarante-deux mineurs victimes de la catastrophe minière de Liévin en 1974.

« Les élus locaux ont raison de refuser un choix de rejet, d'exclusion, de solution brutale... Je n'incrimine pas les Houillères mais leur fonction est autre », a répondu M. Rocard, en retenant qu'on *« pouvait imaginer un transfert de patrimoine »*. Le premier ministre a annoncé qu'il chargeait M. Philippe Essig d'une mission sur cette question : M. Essig devra établir un bilan de la situation et faire des propositions. M. Rocard a souhaité qu'il fournisse les conclusions de cette mission avant la fin de l'année, pour que ce dossier puisse être intégré au contrat de plan Etat-Région.

JEAN-RENÉ LORE.

● **Séminaire sur les régions.** — L'Institut d'études politiques de Paris organise, le jeudi 22 septembre, un séminaire consacré à la planification et au développement économique des régions dans le contexte français et européen. Parmi les thèmes traités figureront notamment le bilan du IXe Plan, les perspectives du Xe Plan et de futurs contrats de plan Etat-régions, l'insertion de la planification régionale française dans le cadre de la politique européenne d'aménagement régional, la prise en compte du problème spécifique des zones rurales.

★ Service de formation continue de l'IEP de Paris, 215, Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. 45-49-51-94 et 45-49-50-97.

AFFAIRES

Le rapport annuel de la Société financière internationale

La reprise des investissements dans le tiers-monde a essentiellement profité à l'Asie

L'environnement économique international *« toujours problématique pour la plupart des pays en développement »* masque un *« phénomène historique »* : désormais, les gouvernements *« comptent de plus en plus sur les entreprises privées comme instrument de croissance »*. Ce constat du rapport annuel publié le mardi 13 septembre par la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale spécialisée dans la promotion du secteur privé dans le tiers-monde, recouvre des réalités très différentes selon les régions. A l'exception, notable, de l'Asie, la volonté de libéralisation des économies n'a pas provoqué de retour en force des investisseurs étrangers. Si les investissements privés directs sont passés à 12,5 milliards de dollars en 1987 contre 9,7 milliards un an auparavant, les niveaux moyens de la période 1981-1984 — 15,7 milliards de dollars — n'ont pas été retrouvés.

Les pays asiatiques constituent un cas à part. Leur dynamisme et la nécessité, pour le Japon, de recycler ses excédents ont conduit à une vive augmentation des investissements nippons dans la région : de 1,4 milliard en 1985, ils passaient à plus de 4 milliards de dollars l'an dernier. Les pays les plus lourdement endettés, en majorité latino-américains, ont bénéficié d'un léger regain d'intérêt des investisseurs. Par contre, l'Afrique continue de connaître une évolution préoccupante. En dépit d'*« efforts considérables »* pour ouvrir les frontières, instaurer ou amender les lois sur les investissements, privatiser les entreprises nationalisées, la croissance est restée décevante et l'investissement privé déprimé.

Les auteurs du rapport reconnaissent qu'en relevant le défi de la promotion du privé, les gouvernements exposent dans un premier temps les chefs d'entreprise à de nombreuses difficultés : hausse des prix à l'importation provoquée par des dévaluations, renchérissement du crédit dû à la libéralisation des marchés de capitaux dans une période de pénurie de ressources, concurrence aiguisée sur le marché intérieur en raison de la réduction des restrictions aux importations. Ils estiment, toutefois, que tel est le prix à payer pour faciliter une *« croissance stable et soutenue »*.

Bongrain vise la charcuterie américaine

Le groupe français International Fish and Meat (IFM), filiale de la Soparind (holding de diversification du groupe Bongrain), vient de lancer une offre publique d'achat sur l'ensemble des titres du groupe américain Wilson Foods (charcuterie) d'un montant de 140 millions de dollars (878 millions de francs environ).

Approuvée par le conseil d'administration de Wilson Foods, selon le communiqué d'IFM, pour *« contrer une tentative inamicale de prise de contrôle par la société américaine Doskocil »*, cette opération a été lancée avec le concours du Crédit lyonnais et d'une filiale du Crédit agricole, l'Union d'études et d'investissements.

Cette opération devrait donner à IFM une véritable dimension internationale : IFM vient de racheter au groupe américain Swift Conagra l'abattoir de Moultrie en Géorgie et y a transféré les activités de porc frais de sa filiale Sunnyland. IFM réalise aux Etats-Unis un chiffre d'affaires de 250 millions de dollars. Wilson Foods, avec un chiffre d'affaires d'environ 1,4 milliard de dollars et 5 000 salariés, est l'un des grands américains de la charcuterie, avec les marques Wilson, Corn King, Fischer, et un réseau de distribution national.

ETRANGER

Fin de la grève des postes en Grande-Bretagne

Le Syndicat des postiers et la direction du Royal Mail sont parvenus à un accord, le lundi 12 septembre, mettant fin à une grève qui paralysait depuis douze jours la distribution du courrier en Grande-Bretagne. Le leader du syndicat a annoncé que le système des primes réservé aux employés acceptant de travailler dans la région de Londres et du Sud-Est, à l'origine du mouvement, sera maintenu dans l'attente de l'ouverture de négociations sur son aménagement.

Les syndicalistes voulaient que ce système de primes, mis en place en raison des difficultés de recrutement dans ces régions, soit abandonné ou étendu à l'ensemble du personnel. Ils ont également accepté l'emploi de personnel temporaire, un autre sujet conflictuel, pour trier le courrier accumulé.

Il faudra au moins deux semaines avant un retour à la normale dans les centres de tri du Royaume-Uni où quelque cent cinquante millions de lettres et paquets sont bloqués en raison du conflit. Cette grève a été la première de cette ampleur dans les postes britanniques depuis dix-sept ans. Elle aura donné de nouvelles armes à ceux qui réclament la fin du monopole du Royal Mail, l'une des rares entreprises du secteur public à avoir échappé au programme de privatisations du gouvernement de Mme Margaret Thatcher.

PÊCHE

Rupture des négociations entre Paris et Ottawa

La France a décidé d'interrompre les négociations avec le Canada à propos des quotas de pêche au large de Terre-Neuve et Saint-Pierre-et-Miquelon, a annoncé, le 12 septembre un communiqué conjoint du quai d'Orsay et des ministères des DOM-TOM et de la mer.

Le gouvernement *« déplore l'attitude des autorités canadiennes qui conduit à constater l'impossibilité de parvenir actuellement à un accord par la voie de négociations bilatérales »*. C'est pourquoi Paris demande à Ottawa la mise en place de la procédure, en vertu de l'accord conclu en avril, qui devrait déboucher sur une médiation par un tiers.



Marchés financiers

Vers 2 milliards de francs de bénéfices

CdF-Chimie est mort, vive Orkem !

CdF-Chimie n'est plus. Le groupe chimique français s'appelle désormais Orkem. Le nouveau nom a été dévoilé, lundi 12 septembre, par le président d'Orkem, M. Serge Tchuruk. Ce « baptême » correspond à un nouveau départ, symbolisé par le logo du groupe, un rectangle au bas duquel se dessine la courbe de l'aurore naissante.

Changer de nom est une opération longue, coûteuse et compliquée pour une entreprise de plus de 15 000 personnes. Pour comprendre la décision de M. Tchuruk, un retour en arrière s'impose. Depuis sa fondation, en 1967, le groupe a accumulé les pertes. En vingt ans, cinq exercices seulement ont été bénéficiaires, 1972, 1973, 1974, 1976 et 1979. Les déficits en francs courants et déduction faite des profits atteignaient 10 milliards de francs.

1987 marque une rupture. Le résultat courant redevient positif et les comptes consolidés font enfin apparaître un bénéfice de 1 milliard de francs. Le terrain avait été préparé par la nomination à la direction du groupe, en décembre, 1986 de M. Tchuruk, ancien numéro deux de Rhône-Poulenc. Un mois plus tard, l'Etat devient l'actionnaire unique de CdF-Chimie en acquérant les parts de Charbonnages de France.

De nombreuses restructurations accompagnées de sévères réductions d'effectifs, l'apport de 3,1 milliards de francs de capitaux frais par l'Etat (dont 1,5 milliard reste à verser) et surtout une conjoncture superbe dans la pétrochimie permettent à CdF-Chimie de sortir la tête hors de l'eau. Les perspectives pour 1988 sont excellentes, et Serge Tchuruk envisage un doublement des résultats, soit un bénéfice de 2 milliards de francs.

Malgré cela, CdF-Chimie conserve une mauvaise image de marque, en partie due à son long rattachement à Charbonnages de France. *« La réalité ne correspond plus aux idées reçues »*, et Serge Tchuruk entend le faire savoir. Le baptême d'Orkem marque le début d'une vaste campagne destinée à faire connaître ce nouveau visage du groupe. A partir du 15 septembre, le slogan *« Orkem, la chimie au cœur »* s'incrira dans la publicité. Le nom, *« court et prononçable dans toutes les langues »*, a été choisi pour évoquer les métiers de la chimie. La formule *« au cœur »* représente à la fois la place de la chimie au cœur d'un ensemble d'activités et le nouvel état d'esprit souhaité par les dirigeants du groupe : pugnacité et engagement.

Le changement de nom traduit également la transformation de la société mère CdF-Chimie en une véritable holding, jouant le rôle de *« poste de commandement »*, selon les propres termes de M. Tchuruk. Au terme des restructurations successives, Orkem est organisé autour de ses quatre métiers : chimie (pétrochimie et spécialités), engrais, encres et peintures avec pour chacune une société leader – Norsolor, la Grande Paroisse, le groupe Coates et Cofidep. *« Sa structure fait de l'ex CdF-Chimie une des entreprises publiques les plus souples*, explique M. Tchuruk, *et 30 % du capital global est ouvert à de nouveaux actionnaires »*.

Les restructurations, d'ailleurs, se poursuivent, et M. Tchuruk a annoncé, lundi 12 septembre, deux nouvelles acquisitions. Orkem vient de racheter *« pour 140 millions de francs environ »* la société française Onfroy, spécialisée dans les adhésifs et qui a réalisé, en 1987, un chiffre d'affaires de 165 millions de francs. Ce rachat concrétise la stratégie de diversification du groupe dans des secteurs à forte valeur ajoutée, en aval de son activité pétrochimique. D'autre part, la marque Desmarye de Onfroy satisfait la volonté d'Orkem d'être présent auprès du grand public. Onfroy rejoindra les sociétés Auraix (près de Vichy) et Niederlucke (en RFA). L'ensemble adhésif représentera 400 millions de francs, et Serge Tchuruk ambitionne de doubler les résultats.

La peinture sort du rouge

Par ailleurs, Orkem est en train de conclure un contrat avec les Comptoirs parisiens des asphaltes pour la reprise de Stocknord, société qui assure la logistique d'entrée et de sortie du port de Dunkerque, site d'un des trois vapocraqueurs (équipement de raffinage) d'Orkem. Cette opération marque la reconnaissance de Dunkerque comme un atout *« à développer »* et non plus comme un canard boiteux à éliminer.

« Il n'y a plus de secteurs déficitaires », assure M. Tchuruk, selon lequel les engrais et la peinture industrielle seraient enfin sortis du rouge. *« Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir pour être compétitif face à nos concurrents européens* conclut-il. *L'entreprise n'a pas encore atteint sa maturité mais elle existe, j'en suis aujourd'hui convaincu, et le marché est favorable. »*

FANNY GUIBERT.

SGS-Thomson améliore ses résultats

Quinze mois après sa naissance, le groupe italo-français SGS-Thomson microelectronics vient d'augmenter de 100 millions de dollars (627 millions de francs) son capital et affiche des résultats en amélioration : après une perte de 200 millions de dollars en 1987, due pour moitié à des coûts de restructuration, le groupe prévoit que *« le deuxième semestre sera rentable »* cette année.

Toutefois, ce redressement ne pourra pas éponger complètement les pertes du premier semestre 1988. A la tête du deuxième producteur européen de semi-conducteurs (également treizième mondial), M. Pasquale Pistorio, le président de SGS-Thomson s'est félicité le lundi 12 septembre des résultats obtenus, considérant que la fusion entre les composants de SGS et ceux de Thomson était un succès.

Il a reconnu néanmoins que les résultats, encore fragiles à son goût, devaient être renforcés. Ainsi, quoique en nette amélioration de 40 %, la productivité par salarié (62 000 dollars l'an) reste inférieure aux meilleurs américains (80 000 dollars) et japonais (100 000 dollars).

De même, bien qu'assurant disposer d'un excellent portefeuille technologique, SGS-Thomson n'a pas atteint la taille jugée critique dans son métier : il n'occupe que 2,7 % du marché mondial contre 4 % considéré comme indispensable, sauf à se résigner à rester dans une « niche » industrielle.

Un rôle auquel SGS-Thomson ne veut pas se cantonner. Ses ambitions internationales l'ont d'ailleurs poussé à demander à participer à Sematech, union d'industriels américains, et le conduisent à négocier serré pour être du programme européen Jessi (*le Monde* du 6 avril). Les choses avancent et pourraient aboutir prochainement pour ce dernier point.

NEW-YORK, 12 septembre =

Morosité

La morosité perdure à la Bourse de New-York, où, lundi, dans une ambiance encore bien calme, les indices ont évolué non loin des niveaux inscrits le vendredi précédent. L'indice Dow Jones, qui en début d'après-midi gagnait jusqu'à 9 points, a terminé la séance sur une hausse de 3,56 points, à 2 072,37.

Quelque 116 millions de titres ont été échangés, avec une majorité de baisses dans la proportion de 788, contre 607. Le début des fêtes religieuses juives, avec lundi le premier de l'an Rosh Hashana, n'a fait qu'accentuer le manque d'initiatives, le désœuvrement et la torpeur auxquels se trouve confronté depuis un certain temps le grand marché new-yorkais. Les opérateurs attendent toujours la nouvelle qui pourrait donner un grand coup de fouet à la cote. Les chiffres du commerce extérieur américain pour août feront peut-être l'affaire. Toutefois, les experts estiment que ces statistiques, qui revêtent depuis le krach d'automne dernier une grande importance, ne devraient pas réserver de surprises.

Parmi les titres en hausse appréciable, on remarquait Allied Signal Corp., Phillip Morris et Atlantic Richfield. Monsanto, Boise Cascade et Goodyear Tire and Rubber ont, en revanche, cédé du terrain.

VALEURS	Cours du 9 sept.	Cours du 12 sept.
Alcoa	50 3/4	50
A.T.T.	25 3/8	25 1/8
Boeing	60 3/8	60 3/4
Chase Manhattan Bank	29 1/8	29 1/2
Du Pont de Nemours	81 1/2	80 5/8
Eastman Kodak	44	44 1/2
Exxon	45 1/8	44 3/4
Ford	50 1/4	51 1/4
General Electric	42	42 1/2
General Motors	73 3/8	74 1/8
Goodyear	59 5/8	58 5/8
I.B.M.	114 3/8	113 1/2
I.T.T.	48 7/8	49 1/8
Mobil Oil	42 3/4	42 1/2
Pfizer	53 1/8	52 3/4
Schlumberger	31 3/8	32
Texaco	45 5/8	45
UAL Corp. ex-Allegis	91	90 5/8
Union Carbide	23	22 3/8
U.S.X.	27 3/4	27 3/4
Westinghouse	51 1/4	51 5/8
Xerox Corp.	53 3/4	54 5/8

PARIS, 13 septembre ↑

A nouveau des affaires

Deux faits marquants, mardi, à la Bourse de Paris : le très net gonflement du courant des affaires et l'agitation autour du titre LVMH.

Dans ce contexte, la cote a sensiblement progressé, confirmant la reprise enregistrée la veille. En hausse de 0,13 % au cours des tout premiers échanges, l'indicateur instantané affichait vers 14 heures un gain de 1,1 %. Après avoir somnolé durant tout l'été, il semble bien que la Bourse ait à présent retrouvé tout son tonus. Les ordres d'achat se sont multipliés de manière significative en vingt-quatre heures et les grandes valeurs, les fleurons de la cote, suscitent à nouveau un vif intérêt, pour diverses raisons. LVMH a donc joué les vedettes, mardi. Dès le début de la matinée, un bloc de 110 000 titres était, selon les professionnels, échangé dans un marché qui, au fil des minutes, s'est vivement animé. En début d'après-midi, 360 000 titres avaient déjà été négociés, soit 3,2 % du capital de LVMH. Le titre valait 3 120 F, en hausse de 6,4 %. Cette brutale flambée du groupe spécialisé dans le luxe n'a pas surpris outre mesure les boursiers. Ces derniers estiment que le groupe Arnault, qui détient déjà 27 % environ de LVMH, est à l'origine de ces achats, cherchant ainsi, avant l'assemblée générale extraordinaire du 22 septembre, à contrôler 33 % du capital de LVMH.

Autre titre sous les feux des projecteurs, Valeo, qui a entraîné dans son sillage CERUS, principal actionnaire de Valeo. Les hausses les plus importantes s'échelonnaient, en début d'après-midi, entre 3 % et 7,5 %. Selon divers experts, les investisseurs institutionnels « qui n'ont rien fait cet été », estiment qu'il est grand temps d'agir. A leurs yeux, le contexte s'y prête : baisse du prix des matières premières et du pétrole notamment, signes de détente des taux d'intérêt qui provoquent un net redressement des marchés obligataires. A Paris, le MATIF consolidait dans de très bonnes conditions les gains des deux dernières séances.

C'est donc avec une certaine sérénité que les boursiers attendaient les chiffres de la balance commerciale américaine pour juillet, qui seront publiés mercredi. La plupart des valeurs étrangères étaient bien orientées.

LONDRES, 12 septembre =

Nervosité

Début de semaine nerveux au Stock Exchange, où l'indice FT a gagné 0,2 % à 1 401,7. L'ambiance était calme, avec 213 millions de titres échangés. Après une légère hausse initiale, le marché a réduit ses pertes faute de participation. Les opérateurs ont attribué cette faible activité à la période des règlements qui a clos le dernier terme boursier et à la réserve des investisseurs à deux jours de la publication des chiffres du commerce extérieur américain de juillet. Les titres Sun Life ont baissé, après l'annonce d'une prise de participation de l'UAP. Le groupe britannique Sandell Perkins, spécialisé dans le bois et les matériaux de construction, a annoncé le lancement d'une offre amicale de 126 millions de livres (1,3 milliard de francs) sur Travis and Arnold, une firme du même secteur. Cette offre, si elle aboutit, devrait conduire à la fusion des deux entités. Le capital sera alors détenu à 56,5 % par les actionnaires actuels de Travis et Arnold, et à 43,5 % par ceux de Sandell Perkins. A la suite de la chute des cours des métaux précieux, les mines d'or se sont fortement dépréciées.

TOKYO, 13 sept. ↑

Légère hausse

Au cours d'une séance manquant de relief, les valeurs japonaises ont légèrement progressé mardi. L'indice Nikkeï a gagné 37,42 points, soit 0,13 % à 27 794,16.

Après une hausse initiale sensible, des prises de bénéfice ont réduit les gains, reflétant ainsi la grande prudence des opérateurs avant la publication des statistiques américaines sur le déficit du commerce extérieur en juillet. Les experts ne s'attendent pas à des réactions particulières du marché nippon avant vendredi à ces chiffres. En effet, la Bourse de Tokyo est fermée en raison de la fête nationale.

VALEURS	Cours du 12 sept.	Cours du 13 sept.
Akaï	590	595
Bridgestone	1 290	1 300
Canon	1 470	1 480
Fuji Bank	3 180	3 150
Honda Motors	2 110	2 150
Matsushita Electric	2 580	2 630
Mitsubishi Heavy	919	919
Sony Corp.	6 700	6 740
Toyota Motors	2 570	2 600

FAITS ET RÉSULTATS

● **Carnaud SA : bénéfice semestriel en hausse de 53 %.** – Le groupe français Carnaud (emballage) a réalisé un bénéfice net (part du groupe) de 204 millions de francs pour les six premiers mois de 1988, en hausse de 53 % par rapport à la même période de l'année dernière. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 4,36 milliards de francs, en hausse de 27 %. Le résultat courant est de 410 millions de francs, en hausse de 45 %, *« grâce aux rétablissements rapides de la délégation Espagne-Portugal et de Carnaud Industries, qui avaient connu des difficultés au cours de l'exercice précédent et grâce aussi à la poursuite des efforts de croissance interne (+ 5,5 %) et externe (+ 21,5 %) de productivité et de rigueur de gestion de l'ensemble des entités opérationnelles du groupe »*, indique le groupe.

● **Fusion des trois filiales américaines d'Agfa-Gevaert.** – Le fabricant de produits photographiques Agfa-Gevaert (groupe ouest-allemand Bayer) va fusionner d'ici à la fin de l'année ses trois filiales américaines, qui opéreront désormais sous le nom d'Agfa Corporation. La nouvelle société, dont le siège sera situé dans le New-Jersey, réalisera un chiffre d'affaires d'un milliard de dollars (plus de 6 milliards de francs), avec six mille deux cents salariés. Elle regroupe Agfa-Gevaert Inc. (produits photographiques), Compugraphic Corp. (matériel de photocomposition) et Matrix Corp. (enregistreurs d'images).

● **Le groupe Frey n'est plus candidat à la reprise de Donnay.** – Le groupe français Frey s'est retiré du consortium emmené par Bernard Tapie, qui est candidat à la reprise de la société belge Donnay, numéro trois mondial de la raquette de tennis. Ce consortium est composé, outre Bernard Tapie, de l'homme d'affaires belge Albert Frère, de la région wallonne, de l'industriel flamand Patrick Depuydt et du fabricant belge de chaussures Mika. Son concurrent associe le groupe City 7, qui organise des manifestations sportives, et le suisse DB-Finances. Le tribunal de commerce de Dinant devrait choisir, le 13 septembre, entre ces deux associations le repreneur de Donnay.

● **Grand Metropolitan annonce détenir 20 % d'Irish Distillers.** – Dans la bataille qui l'oppose au groupe français Pernod-Ricard pour le contrôle du fabricant de whisky irlandais Irish Distillers, le groupe britannique Grand Metroplitan, qui vient de porter plainte contre Pernod-Ricard auprès de la Communauté européenne, pour entrave à la concurrence, a annoncé qu'il détient 20,1 % du capital d'Irish Distillers, grâce à des achats en Bourse.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	265 20	275 80
Arnault & Associés	....	....
Asystel	249	250
B.A.C.	440	440
B. Demachy & Assoc.	418	408
B.I.C.M.	547	548
B.I.P.	....	534
Boiron	371	385
Bolloré Technologies	889	889
Buitoni	1050	1050
Câbles de Lyon	1495	1500
Calberson	728	728
Cardif	875	889
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	265
C.A.T.C.	129 50	129 50
C.D.M.E.	978	980
C. Equip. Elect.	292	....
C.E.G.I.D.	778	780
C.E.G.E.P.	....	....
C.E.P.-Communication	1440	1470
C.G.I. Informatique	798	776
Ciments d'Origny	518	515
C.N.I.M.	....	350
Concept	248	248
Conforama	....	826
Creeks	390	390
Dafsa	185 30	188
Dauphin	900	918
Devanlay	850	826
Deville	602	609
Dessault-Leblé	1170	1165
Editions Belfond	108	112 30
Elysées Investiss.	28	28
Finacor	254	249
Guintoli	453	471
I.C.C.	....	211 50
IDIA	208	207
I.G.F.	114	114
IN2	168	165 10
Int. Metal Service	....	381
La Commande Electro.	330	318

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Le gd livre du mois	280	280
Loca Investissement	258	258
Locamic	....	185
Medis Immobilier	....	....
Metallurg. Minière	121	120
Métrologie Internat.	442	435
Microservice	115 10	....
M.M.B.M.	530	530
Molex	220	240
Navale-Delmas	....	701
Olivetti-Logabax	....	147
Om. Gest.Fin.	....	310
P.F.A. S.A.	417	412
Presbourg (C. In. & Fin.)	....	96
Présence Assurance	406	408
Publicat. Filipacchi	....	420
Razel	810	810
St-Gobain Emballage	....	1302
St-Honoré Matignon	188 20	190
S.C.G.P.M.	....	320
Segin	364	....
Seme-Metra	451 20	462 50
S.E.P.	1345	1346
S.E.P.R.	....	....
S.M.T.Goupil	....	325
Sodinforg	815	820
Supra	....	299 40
TF 1	245	243
Unilog	144	141 50
Union Financ. de Fr.	380	375
Valeurs de France	319 50	319 50

Marché des options négociables le 12 septembre 1988

Nombre de contrats : 8 064.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	15,50	34	6,50	–
CGE	320	4	19	10,50	19
Elf-Aquitaine	320	4,50	19	6	16,50
Lafarge-Coppée	1 300	60	115	10,50	35
Michelin	180	17	24	0,85	5,00
Midi	1 500	1	31	212	–
Paribas	400	16,50	34,50	2	11,50
Peugeot	1 100	92	144	4	34
Saint-Gobain	400	20	39	–	10,50
Société générale	400	23,50	42	3	17
Thomson-CSF	180	3,50	13	6,90	13

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 sept. 1988
Nombre de contrats : 54 582.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	105,15	103,90	103,20
Précédent	104,55	103,25	102,50

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
102	2,30	2,17	0,43	1,15

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,2840 F =

Attentisme sur l'ensemble des places avant la publication, mercredi, du montant de la balance commerciale américaine de juillet. A Tokyo, le dollar poursuivait son mouvement de baisse, revenant à 133,07 yens, contre 133,42 la veille. A Paris, la devise américaine se maintenait à 6,2840 F, contre 6,2755 F à la clôture des échanges interbancaires la veille et 6,2750 F au fixing du même jour.

FRANCFORT	12 sept.	13 sept.
Dollar (en DM)	1,8474	1,8462
TOKYO	12 sept.	13 sept.
Dollar (en yens)	132,42	133,07

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (13 sept.)	7 5/8-7 11/16 %
New-York (12 sept.)	8 1/8-8 3/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-87)

	9 sept.	12 sept.
Valeurs françaises	121,9	122,4
Valeurs étrangères	115	115
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	351,7	351,5
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 301,80	1 301,37

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	9 sept.	12 sept.
Industrielles	2 068,81	2 072,37

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	9 sept.	12 sept.
Industrielles	1 398,5	1 401,7
Mines d'or	183,8	176,6
Fonds d'Etat	86,60	86,67

TOKYO

	12 sept.	13 sept.
Nikkeï Dow Jones	27 756,74	27 794,16
Indice général	2 139,20	2 147,38

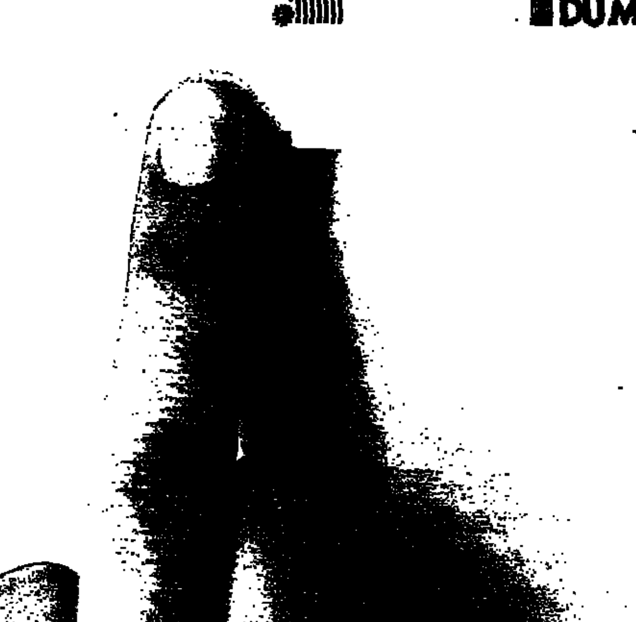
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,2760	6,2780	– 30	– 15	– 58	– 25	– 130	– 60
$ can.	5,0748	5,0805	– 106	– 78	– 204	– 164	– 572	– 476
Yen (100)	4,7153	4,7203	+ 102	+ 128	+ 222	+ 252	+ 726	+ 814
DM	3,4016	3,4040	+ 76	+ 94	+ 156	+ 179	+ 472	+ 530
Florin	3,0148	3,0173	+ 52	+ 65	+ 108	+ 126	+ 366	+ 412
FB (100)	16,2129	16,2264	+ 65	+ 138	+ 131	+ 255	+ 473	+ 804
FS	4,0329	4,0368	+ 147	+ 165	+ 292	+ 316	+ 848	+ 917
L (1 000)	4,5511	4,5580	– 206	– 172	– 318	– 278	– 752	– 663
£	10,6629	10,6726	– 340	– 295	– 712	– 645	–2 031	–1 858

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 9/16	8 11/16
DM	4 7/8	5 1/8	4 7/8	5	4 7/8	5	5 13/16	5 5/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 1/2	5 5/8	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	6 7/8	7 3/8	7 1/16	7 3/8	7 1/8	7 7/16	7 7/16	7 3/4
F.S.	2 1/2	2 3/4	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16	3 13/16	3 15/16
L (1 000)	11 1/2	12 1/2	12 1/4	12 3/4	11 3/4	12 1/8	11 3/8	11 3/4
£	9 7/8	10 1/8	11 5/16	11 7/16	11 13/16	11 15/16	12 1/8	12 1/4
F. franç.	7 1/2	7 3/4	7 13/16	7 15/16	7 15/16	8 1/16	8 5/16	8 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 13 SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 51

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3820	C.N.E. 3% ★	3820	3820	3820	....
1060	B.N.P. T.P.	1047	1043	1043	− 0 38
1090	C.C.F. T.P.	1120	1115	1115	− 0 45
1086	Créd. Lyon. T.P.	1118	1118	1118	....
1360	Renault T.P.	1370	1370	1370	....
1742	Rhone-Poul. T.P.	1731	1731	1731	....
1254	St-Gobain T.P.	1258	1255	1255	− 0 24
1205	Thomson T.P.	1231	1240	1240	+ 0 73
430	Accor	445 90	449 90	460	+ 3 16
520	Air Liquide	515	518	525	+ 1 94
2090	Alcatel ★	1960	1941	1974	+ 0 71
1300	Ala. Superm.	1335	1350	1350	+ 1 12
275	A.L.S.P.I.	305 90	301	302	− 1 27
305	Alsthom ★	308	308	305 10	− 0 94
2260	Arjom. Prioux ★	1961	1920	1947	− 0 71
520	Avenue-Rey ★	518	523	515	− 0 58
910	Aux. Entrepr. ★	915	920	941	+ 2 84
695	Av. Dassault ★	700	691	700	....
325	BAFIP ★	338	340	337	− 0 30
265	Bail-Equipem. ★	275	270 10	277 90	+ 1 05
760	Bail Investiss.	779	786	782	+ 0 39
250	B.N.P. C.I. ★	267	267 90	272	+ 1 87
435	Cie Bancaire ★	435 10	432	440	+ 1 13
365	Bazar H.-V.	381	381	395	+ 3 67
440	Béghin-Say ★	455 20	458	461	+ 1 27
1060	Berger (Mis)	1025	1030	1030	+ 0 49
730	Bic ★	760	761	768	+ 1 05
1430	B.I.S.	1521	1530	1596	+ 4 93
2430	Bongrain S.A. ★	2480	2500	2500	+ 0 81
405	Bouygues ★	425	423 90	438	+ 3 06
72	B.P. France ★	68	66 90	66	− 2 94
5000	B.S.N. ★	5010	5000	5070	+ 1 20
....	Canal Plus	589	589	594	+ 0 85
2100	Cap Gem. S. ★	2290	2252	2415	+ 5 46
460	Carnaud ★	479	475	475	− 0 84
2420	Carrefour ★	2436	2432	2440	+ 0 16
150	Casino	147	149	150	+ 2 04
110	Casino A.D.P.	109	110	108 50	− 0 46
1300	C.C.M.C.	1300	1260	1240	− 4 62
690	Cetelem	623	610	618	− 0 80
385	Cerus ★	384	389 90	404	+ 5 21
1470	C.F.A.O. ★	1472	1467	1474	+ 0 14
310	C.G.E.	314	316	318	+ 1 27
1110	C.G.I.P. ★	1125	1140	1160	+ 3 11
1060	Chargeurs S.A. ★	1075	1084	1080	+ 0 47
980	Ciments franç. ★	962	960	969	+ 0 73
440	Club Méditerr. ★	435	435	436	+ 0 23
147	Codetel ★	147 10	147 10	147 50	+ 0 27
285	Cofimeg	287	286 50	285 10	− 0 66
505	Coles ★	502	510	535	+ 6 57
225	Compt. Entrepr.	224 40	224 50	224	− 0 18
635	Compt. Mod. ★	680	678	682	+ 0 29
830	Créd. Foncier ★	760	762	771	+ 1 45
395	C. F. Immob. ★	397	400	401	+ 1 01
131	C.C.F.	134 20	133	136 20	+ 1 49
470	Cr. Lyon. (CI) ★	470	461	469	− 0 21
850	Crédit Nat. ★	824	811	837	+ 1 58

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 12/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

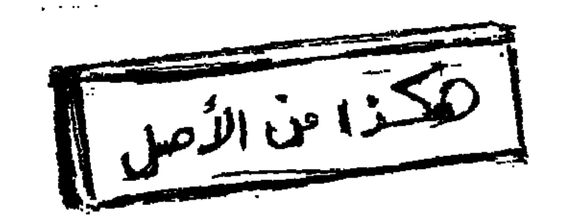
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/9
[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu



Le Monde

Devant les parlementaires socialistes

M. Michel Rocard met en garde les centristes et invite les communistes à choisir leur camp

VIENNE (Isère)
de notre envoyé spécial

Le premier ministre, M. Michel Rocard, est arrivé à Vienne mardi matin 13 septembre pour la dernière des deux journées parlementaires socialistes. Il était accompagné de plusieurs ministres, parmi lesquels MM. Rausch (commerce extérieur) et Arpaillange (justice).

Applaudi à son arrivée, il est intervenu en fin de matinée pour expliquer : « *C'est fort de l'expérience acquise et du temps assuré que le gouvernement conduit son action, sans précipitation mais sans délai.* » Le premier ministre a abordé la question du malaise qui se prolonge, ici ou là, dans les rangs socialistes : « *J'ai le sentiment curieux*, a-t-il dit, *que tous n'en sont pas plus heureux. Sans doute cela s'explique-t-il parce que le début de l'année était placé sous le signe de l'espoir, des échéances immédiates, des batailles à gagner, tandis que la période actuelle a laissé place à l'incertitude du temps qui s'écoule et par voie de conséquence à une certaine appréhension. Je ne méconnais pas qu'elle puisse être justifiée par certains aspects et que des motifs d'insatisfaction perdurent.* »

Et à ceux qui sont désorientés, le premier ministre a rappelé ceci : « *Notre boussole ? Ce sont les valeurs de liberté, de justice, de solidarité, qui font de nous des socialistes, et que d'autres peuvent partager avec nous. Quant à l'équipage, il est expérimenté (...) mais il est aussi ouvert à ceux qui, comme le chantait Jacques Brel, n'étaient pas du même bord mais qui cherchaient le même port. J'ai parfois le sentiment, il est vrai, que beaucoup aimeraient bien nous voir dévier de notre route et se déclarent tout prêts à soutenir les socialistes, à condition que nous cession de l'être. Le Parti communiste se dit prêt à participer avec nous à la mise en œuvre d'une politique de gauche. Il n'y a à cela qu'une seule petite difficulté : il prétend s'arroger le monopole de la délivrance du label et considère que la gauche, la vraie politique de gauche, c'est celle qu'il élabore lui-même. Du côté centriste, à l'inverse, on se dit prêt à travailler avec nous, si du moins nous nous attachons sur chaque sujet à ne faire de peine à personne. Ce qui nous soumettrait en toutes choses à la contrainte de solutions minimales, de choix indolores et de demi-mesures pouvant déboucher au mieux sur des demi-moitiés de solutions. Aussi est-il plus que jamais nécessaire et je vous le dis en tant que premier ministre, c'est-à-dire en tant que chef de la majorité parlementaire, d'être nous-mêmes et de ne pas nous situer par rapport à tel ou tel autre.* »

A propos du budget, M. Rocard a expliqué que s'il y avait des « *propositions intelligentes et raisonnables* », les socialistes en tiendraient compte, mais que s'il s'agissait « *de dénoncer par esprit de système ou de surenchères dans la démagogie* », le gouvernement ne renoncerait pas à ses priorités, ni à ses prérogatives, parmi lesquelles l'usage de l'article 49.3 de la Constitution.

Le premier ministre a demandé à être jugé sur le bilan de la prochaine session, et « *non sur les péripéties dont elle pourra être émaillée* ». « *L'objectif est clair : voter, après de vrais débats, des lois conformes à l'intérêt général, des lois dont nous puissions à l'usage être fiers, bref, des lois qui illustrent le projet que le président de la République nous a confié : celui de la France unie* ».

Evoquant enfin les élections cantonales et municipales, le premier ministre a précisé qu'il « *faudra bien que chacun prenne ses responsabilités : les centristes pour dire s'ils préfèrent des socialistes qui n'entendent pas exclure les communistes d'une majorité de progrès, dès lors que ceux-ci ne s'en excluent pas eux-mêmes, ou des candidats de droite soutenus activement par le Front qui n'est national que par anti-phrase, et qu'il faut se décider à appeler le Front anti-national. Les communistes, eux, devront dire s'ils préfèrent sacrifier au mythe d'un virage à droite du PS ou permettre, ponctuellement, le succès des partis conservateurs.* »

P. S.

Le prix du baril regagne 50 cents à la Bourse de New-York

Confusion sur les marchés du pétrole et des métaux précieux

Un véritable vent de folie s'est emparé du marché pétrolier, lundi 12 septembre, entraînant dans son sillage le marché de l'or et des métaux précieux. A New-York, le brut de référence, après avoir perdu 30 cents, tombant pour la première fois depuis août 1986 au-dessous de 14 dollars par baril, s'est vivement redressé en fin de séance, regagnant plus de 50 cents à 14,49 dollars par baril. Le nouvel accès de faiblesse du pétrole, suivant trois semaines de baisse continue, a provoqué une vive chute des cours de l'or, tombé à Londres de 419,75 dollars à 416,62 dollars l'once, soit à son plus bas niveau depuis 17 mois, avant de se redresser en fin de journée à 419,75 dollars l'once. L'argent et le platine ont également suivi le mouvement qui, selon les analystes, est directement lié à la chute des cours du brut, laquelle diminue les craintes d'une reprise de l'inflation et réduit donc l'intérêt des valeurs-refuges comme les métaux précieux.

Sur le marché pétrolier, toutefois, la plus grande confusion régnait mardi matin 13 septembre, nul ne se risquant à prévoir l'évolution des prix. Contrairement aux informations qui avaient provoqué en fin de séance un rebond des cours, aucune déclaration officielle ne venait confirmer la tenue d'une prochaine réunion du comité des prix de l'OPEP, sorte de conseil de surveillance du cartel, habilité à convoquer en cas de crise grave une conférence extraordinaire. Au contraire, le ministère indonésien avait assuré dans la nuit du 12 au 13 septembre qu'aucune réunion n'était supposée se tenir prochainement à Bali, comme on l'avait laissé entendre. « *A ma connaissance, aucune réunion n'a été officiellement prévue jusqu'ici* », confirmait, mardi, un haut responsable des pays du golfe Persique.

Or la reprise brutale du marché, la veille, ne tenait qu'à l'espoir de voir enfin l'OPEP réagir pour contrer la chute des cours, constante depuis trois semaine. Un espoir renforcé par la publication, dans le quotidien algérien *El Moudjahid*, d'un article faisant état d'une réunion du comité des prix « *avant la fin du mois de septembre* », et surtout par une déclaration officielle du roi Fahd d'Arabie saoudite, lundi 12 septembre, exhortant les producteurs de brut, membres ou non de l'OPEP, à « *contrôler la situation* » pour éviter « *l'effondrement* » du marché. Le roi, au cours de la réunion hebdomadaire du conseil, avait rappelé, avoir déjà à maintes reprises, mis en garde les pays producteurs, les incitant à coopérer pour « *sauvegarder le plafond de production de l'OPEP et respecter les quotas qu'elle leur a alloués* ». Cette déclaration, interprétée par le marché comme un signe favorable, pouvait cependant être vue à l'inverse comme une nouvelle mise en garde, notamment destinée à l'Irak. Ce pays continue de refuser un quota impliquant une baisse de sa production et bloque toute entente au sein du cartel. Compte tenu de toutes ces informations contradictoires, il était donc impossible de prévoir l'évolution du marché, fondamentalement tiré à la baisse par la surproduction du cartel depuis juillet. (*Le Monde* du 9 septembre.)

V. M.

Le conflit d'Air Inter

M. Delebarre confirme que l'Airbus A-320 ne sera pas piloté à trois

C'est sans agressivité, mais avec fermeté, que M. Michel Delebarre, ministre des transports, a mis fin, le 12 septembre, aux espoirs des pilotes et mécaniciens d'Air Inter, qui font grève chaque semaine pour obtenir que des Airbus A-320 de la compagnie intérieure soient conduits par trois hommes. La direction d'Air Inter se refuse à une telle expérimentation sur un avion qui a été conçu et vendu par ses constructeurs pour être piloté par un équipage de deux personnes seulement.

Dès son arrivée au ministère, M. Delebarre avait confié à M. Jean Peyrelevade, aujourd'hui président de l'Union des assurances de Paris, une mission d'information sur ce conflit. M. Peyrelevade lui a rendu compte oralement de l'impossibilité où il s'est trouvé de rapprocher les points de vue de la direction et de l'intersyndicale.

« *Dans ces conditions, il faut en revenir à des solutions de bon sens* », a déclaré M. Delebarre, *l'Airbus A-320 a été conçu pour être piloté à deux. Vingt-deux compagnies l'exploitent ou l'exploiteront selon cette composition d'équipage. La moitié des avions civils volant dans le monde sont conduits par deux personnes. Toutes les statistiques prouvent que cela n'a aucune incidence sur la sécurité du transport aérien. Je ne vois pas pourquoi Air Inter serait la seule compagnie à ne pas utiliser pleinement un appareil qui marque un progrès et non une régression.* »

M. Delebarre n'aurait pas été fidèle à ses origines et à sa sensibilité s'il n'avait rappelé son souci du sort des officiers mécaniciens navigant rendus inutiles par l'arrivée d'avions modernes. Il faut que les négociations sur leur avenir s'engagent sur la base des propositions de la direction où figure notamment la reconversion en pilotes de 70 des 200 mécaniciens concernés et des garanties sur leur reclassement et le maintien de leurs rémunérations. En tout état de cause, le premier mécanicien en surnombre n'apparaîtra pas avant 1994. M. Delebarre a souhaité que ce dispositif soit encore amélioré.

Il a enfin rappelé sa « *préoccupation d'assurer le service public du transport aérien français* ». Il a donc demandé au président d'Air Inter de lui proposer toutes les mesures pour assurer les vols programmés. Cela veut dire, en clair, que la direction proposera et obtiendra d'affréter d'autres avions armés par d'autres équipages que ceux d'Air Inter si l'intersyndicale maintient pendant plus d'une semaine la grève perlée qu'elle organise chaque matin. Celle-ci est suivie par environ 30 % du personnel navigant qui espéraient que le ministre des transports obligerait M. Pierre Eelsen, leur président, à expérimenter le pilotage à trois sur l'un des Airbus A-320 commandés par Air France.

ALAIN FAUJAS.

● **Un avion occupé par les parents des victimes du vol Paris-Nancy.** – Un avion de la compagnie TAT a été occupé, le 13 septembre, sur l'aéroport de Nancy par les parents des vingt-trois victimes du Fairchild-227 de cette compagnie, qui s'était écrasé, le 4 mars dernier, près de Melun, en provenance de Nancy. Ces personnes entendaient protester contre les lenteurs de l'enquête et l'ignorance du dossier où elles sont tenues.

Sur le vif

Champion

Dites donc, les filles, vous avez déjà été violées, vous ? Non ? Tiens, comment ça se fait ? Moi, c'est pas pour la ramener, mais... Oui ! Deux fois. Pas terrible. Juste un peu, quoi. Interruptus, si vous voyez ce que je veux dire. La dernière, c'était il y a deux ans au cours d'un voyage en Extrême-Orient. Je rentrais à mon hôtel. Il faisait nuit noire. Faut dire, c'est peut-être un peu aussi pour ça. Le mec me suit, me rattrappe, me bouscule, me renverse, me tire sur le jean, renonce, me plante là et repart... Avec mon blouson. Quelle humiliation !

Jamais j'aurais osé vous avouer un truc aussi traumatisant, aussi blessant si la nana du train Paris-Pontoise ne s'était pas vantée avec son histoire de voyageurs-voyeurs qui n'ont pas bondi sur la sonnette d'alarme quand un grand blond à la moustache noire lui a sauté dessus. C'était même pas vrai. C'était tout inventé. Simplement, elle était en retard et elle avait peur de se faire engueuler par son mari.

C'est comme ce recordman du viol, un petit mec – il mesure 1,65 m – qui joue les gros bras depuis deux jours au commissariat de Martigues. Ils sont quatre inspecteurs à se relayer pour prendre sa déposition tellement il en a à raconter. Il se serait fait cent-vingt bonnes femmes en treize ans rien que dans les Bouches-du-Rhône. Bon père, bon mari, tout ça. Le soir, il sortait en baskets et en survêt'. Où tu vas ? Faire mon jogging, je reviens de suite. Il courait violer quelqu'un et il rentrait au pas de gymmastique. Il adore. Il dit que c'est super. Quelques pompes après manger, rien de tel pour garder la forme. Vous y croyez, vous ? Moi, j'ai l'impression qu'il en rajoute un peu.

Allez, vous fâchez pas. Je taquine, je devrais pas, je sais. N'empêche, vous êtes toutes là à m'écrire, à pleurnicher : on vit une époque pas possible. Où ils sont les mecs, les vrais ? On en trouve plus nulle part. Mais si ! Simplement, faut pas les chercher au creux du lit, faut les attendre au coin des bois.

CLAUDE SARRAUTE.

EN BREF

● ***Fin de la grève des artistes-interprètes sur la 5 et M 6, ces deux chaînes adhérant à leur convention collective.*** – *Réunis, lundi 12 septembre, en assemblée générale au Théâtre de l'Œuvre, les artistes-interprètes ont voté à l'unanimité la fin de la grève sélective frappant la 5 et M 6 depuis la signature, le 31 mai dernier, par l'ensemble des autres diffuseurs, d'une nouvelle convention collective. La 5 et M 6 arguaient notamment, jusqu'ici, du caractère « économiquement inacceptable » d'un point particulier de cette convention pour en rejeter la ratification : le mode de rémunération des artistes-interprètes pour chaque rediffusion d'œuvres françaises.*

Après négociations, les deux chaînes et les représentants des quatre syndicats d'acteurs (SFA-CGT, SYDAS-CFDT, SNLA-FO et les autonomes du SIA) sont convenus d'ajouter une annexe à la convention, prévoyant des dispositions particulières pour les multidiffusions rapides sur une même chaîne (deux en vingt-quatre heures ou trois de trente-six heures), ainsi que des abattements spécifiques à la 5 et à M 6, prenant en compte leur rythme particulier de montée en charge.

Le numéro du « Monde » daté 13 septembre 1988 a été tiré à 575 868 exemplaires

A . C D E F G H